

En représailles contre les «complots» de Kadhafi

Reagan rappelle les Américains de Libye

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis, accusant le colonel libyen Mouamar Kadhafi d'avoir «accélééré» le recours au terrorisme international et de «comploter contre des cibles américaines», ont décidé hier de rappeler leurs citoyens de Libye, et déclare être prêts à utiliser tous les moyens légaux pour les y obliger.

Ce nouveau pas dans la détérioration des relations américano-libyennes, déjà au plus mal depuis quelques mois, est «essentiel pour assurer la sécurité de nos citoyens» qui se trouvent en Libye, a dé-

claré le secrétaire d'Etat adjoint, M. William Clark.

De son côté, l'agence officielle libyenne (JANA) a accusé hier soir les États-Unis de «préparer une agression contre la Libye» sous la couverture d'une «campagne mensongère» visant à faire croire qu'un commando a été envoyé aux États-Unis par la Libye pour assassiner le président Reagan.

Dans une violente attaque contre «les professionnels du mensonge», l'agence libyenne, reçue à Paris, énumère une série

de «contradictions» dans les déclarations américaines concernant le «prétendu commando» et affirme que «l'administration américaine n'a réussi à fournir la moindre preuve à l'appui de ses allégations».

L'agence souligne enfin que «l'administration américaine recherche par la diffusion de ces mensonges un double but: préparer une agression contre la Libye et détourner l'attention de l'opinion publique américaine de la crise économique qui prévaut aux États-Unis».

Toutefois, le gouvernement américain n'a pas donné hier les éclaircissements attendus sur ce «complot».

Cependant, les services américains de l'immigration (INS) ont affiché au poste frontière de San Isidro (Californie du sud) un avis prévenant les officiers des frontières de surveiller l'entrée «d'une équipe de six tueurs dirigée par (le terroriste) Carlos».

La notice officielle de l'INS couvre sept pages et a été affichée à San Isidro, principal point d'entrée depuis le Mexique.

Elle indique qu'Ilich Ramirez Sanchez, alias Carlos, serait porteur d'un passeport libanais. «Ces hommes sont dangereux, poursuit la notice, et n'hésiteront pas à tuer».

La notice donne une description de Carlos, ainsi qu'une photo réalisée par la police canadienne.

Elle souligne que l'homme parle couramment espagnol, arabe et russe et «est extrêmement habile à changer d'identité et d'apparence».

Voir page 12: Reagan

Attaqué de toutes parts MacEachen réviserait son budget

par Claude Turcotte

OTTAWA — Feux croisés contre le budget de M. Allan MacEachen hier: le patronat, par la voie de la Fédération des hommes d'affaires indépendants; les syndicats, par l'intermédiaire du Congrès du travail du Canada, et les deux partis d'opposition ont discuté d'économie et de taux d'intérêt toute la journée durant.

Après un entretien avec le ministre des Finances, les représentants de la Fédération des hommes d'affaires indépendants en sont arrivés à la conclusion que M. MacEachen a besoin «d'un cours élémentaire en finances». Au cours d'une réunion qu'ils ont qualifiée de «houleuse», ces représentants ont gardé l'impression que le gouvernement fédéral n'était pas prêt à faire des changements sensibles à son budget.

Pour sa part, la délégation du Congrès du travail du Canada (CTC), furieuse, a failli quitter les lieux dès le début de la réunion, puisque ni le premier ministre, ni M. MacEachen n'ont rencontré les représentants des travailleurs. M. Dennis McDermott, le président du CTC, et ses collègues, ont eu la très nette impression que le gouvernement fédéral n'a rien compris à l'imposante manifestation du 21 novembre devant le Parlement, en prévenant que s'il n'y a pas de réveil prochain, on pourrait fort bien connaître au Canada le chaos social comme ce fut le cas au cours des derniers mois en Grande-Bretagne.

Un peu plus tôt à la Chambre des communes, le ministre des Finances, en réponse aux députés de l'opposition, a déclaré qu'il poursuivait des consultations et qu'il n'aurait «aucune hésitation à rendre publics les ajustements qu'il considérerait désirables», en précisant toutefois que son budget avait reçu l'appui de la Chambre des communes.

Sans pouvoir dire quand exactement il pourrait annoncer des changements, le ministre a laissé entendre à l'extérieur de la Chambre qu'il aimerait bien le faire avant la fin de l'année.

Toutefois, M. MacEachen a insisté encore hier pour dire qu'il entend profiter des consultations en cours pour démontrer et faire comprendre que son budget a des avantages. C'est ce qu'il entend faire prochainement avec la Fédération canadienne de l'agriculture, comme il l'a lui-même indiqué hier, ce qui implique qu'il n'est pas spontanément disposé à accepter des changements.

C'est sans doute cette attitude qui a littéralement révolté aussi bien le patronat que les syndicats lors des réunions d'hier. M. Louis Laberge et M. Dennis McDermott ont déclaré n'avoir jamais été aussi furieux qu'ils ne le furent hier, parce qu'ils ont eu l'impression de se sentir «bafoués» du fait que les ministres «poids

Voir page 12: MacEachen



Les collègues de travail de Mme Rachel Pratte, qui a été tuée d'une balle à la tête hier au cours d'un hold-up dans une succursale de la Banque Nationale du Canada, étaient encore sous l'effet du choc tandis que les policiers tentaient de les interroger sur les circonstances du vol et du meurtre. (Photo CP)

Caissière abattue à bout portant

Une caissière de la Banque Nationale du Canada a été abattue à bout portant hier au cours d'un vol à main armée perpétré dans une succursale du centre-ville de la métropole.

La victime, Mme Rachel Pratte, âgée de 28 ans, domiciliée à Repentigny, en banlieue de Montréal, a été atteinte d'un projectile à la tête. Son décès a été constaté à son arrivée à l'hôpital.

Elle était caissière à temps partiel dans cette succursale depuis le mois de juin 1981.

Selon la police, Mme Pratte est res-

tée pétrifiée lorsque le bandit a bousculé un client debout devant son guichet, à la succursale Sherbrooke-Stanley.

On ne sait pas si la victime a elle-même déclenché le système d'alarme qui a provoqué l'intervention massive de la police.

Après avoir tiré à bout portant sur Mme Pratte, le suspect s'est enfui sans argent. Il a pris place à bord d'un fourgon de couleur verte, où l'attendait un complice. Le véhicule a par la suite été retrouvé abandonné près

Voir page 12: Caissière



M. Guy Coulombe

Guy Coulombe, président d'Hydro

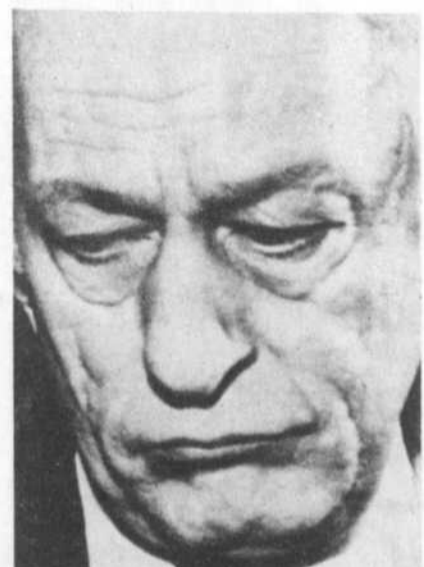
par Michel Nadeau

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque a annoncé hier la nomination d'un haut fonctionnaire de carrière, M. Guy Coulombe, au poste de président d'Hydro-Québec. M. Coulombe succède ainsi à M. Robert Boyd qui prendra officiellement sa retraite dans quelques jours.

M. Coulombe dirige depuis le mois de mai 1978 la Société générale de financement (SGF). Il a passé les 18 dernières années au service du gouvernement du Québec à l'exception d'une période d'un an au ministère fédéral de l'Approvisionnement et des services.

Après avoir complété des études en sociologie, le nouveau président d'Hydro-

Voir page 12: Coulombe



M. René Lévesque

Le caucus péquiste accorde son entier appui à Lévesque

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Imitant le geste posé la veille par leurs collègues du conseil des ministres, les députés du Parti québécois ont accordé hier leur plein appui à M. René Lévesque et lui ont demandé de demeurer à son poste.

Réunis en caucus, les députés ont adopté une résolution qui ne laisse aucun doute quant à leur fidélité à la personne et aux convictions politiques de M. Lévesque.

Cette résolution se lit ainsi: «Le conseil des députés du Parti québécois réaffirme

sa solidarité au président du parti et premier ministre du Québec. Le Conseil demande à M. René Lévesque de demeurer en poste et soutient le président dans ses positions fondamentales relatives au programme du parti, à savoir:

■ redonner un sens et un contenu à la notion d'association économique avec le reste du Canada;

■ s'assurer que l'accession à la souveraineté se fera à la suite d'un vote majoritaire de la population.»

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des 73 députés et ministres présents à la rencontre. Fait exceptionnel, ils

ont apposé leur signature au bas du texte. Seul le député de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, a eu quelque réticence à approuver ce texte. Selon le président du caucus, M. Guy Chevrette, M. Proulx estime que le Canada anglais a rejeté l'association le 5 novembre et il ne voit pas très bien pourquoi le PQ devrait la proposer à nouveau. À la suite des explications de ses collègues, il s'est toutefois rallié à la proposition.

Selon M. Chevrette, qui a présenté cette résolution en conférence de presse, tous les absents, sauf un, avaient une raison valable de ne pas participer à cette réunion.

En fait, le seul qui pourrait avoir quelque difficulté à s'expliquer est le député de Sainte-Marie, M. Guy Bisailon, dont M. Chevrette a dit hier qu'il ne savait absolument pas où il était.

Le président du caucus a reconnu que cette absence était «bizarre», compte tenu du fait que M. Bisailon connaissait depuis longtemps l'heure et le lieu de la réunion et qu'il devait bien se douter de son importance. Il a toutefois refusé de donner des explications supplémentaires.

M. Bisailon est une des figures de proue de la région Montréal-Centre, celle-là même qui a défendu les propositions controversées adoptées au cours du dernier congrès du parti.

De plus, le député de Sainte-Marie participait récemment à une réunion visant à former éventuellement un parti politique représentant les intérêts des travailleurs. Et, il vient tout juste de voir balayer du revers de la main, par le premier ministre, son projet de créer un service civil obligatoire pour les jeunes chômeurs.

Si M. Bisailon était absent, le député de Maisonneuve, Mme Louise Harel, a participé à la réunion et a approuvé le texte de cette résolution. Mme Harel est la conjointe de M. Michel Bourdon, qui fut l'un des principaux adversaires de l'association au congrès du week-end dernier.

Voir page 12: Caucus

Veto: Québec demande à la Cour d'appel de trancher

par Bernard Morrier

Le consentement du Québec est-il, par convention, constitutionnellement nécessaire à l'adoption par le Sénat et la Chambre des communes du Canada d'une résolution ayant pour objet de faire modifier la constitution canadienne de façon à porter atteinte à l'autorité législative de la législature du Québec en vertu de la constitution canadienne; au statut ou rôle de la législature ou du gouvernement du Québec; au sein de la fédération canadienne; et l'objection du Québec rend-elle l'adoption d'une telle résolution inconstitutionnelle au sens conventionnel?

Telles sont les questions posées hier à la Cour d'appel du Québec par le

gouvernement du Québec, à la suite de l'entente intervenue entre le gouvernement fédéral et neuf provinces, le 5 novembre, et dont le Québec est absent.

La tentative ultime du gouvernement de M. René Lévesque pour bloquer le projet constitutionnel de Trudeau survient au lendemain de la remise du texte de la requête canadienne à la reine Elizabeth II.

Le juge en chef Marcel Crête, du plus haut tribunal du Québec, en acceptant hier la requête du gouvernement, a annoncé que tout groupe ou personne voulant participer à ce débat devrait faire connaître son intention, au plus tard le 30 décembre et qu'une décision à cet effet serait rendue dès le 5 janvier.

D'autre part, à la suite d'une conférence préparatoire avec les représentants du procureur général du Québec, Mes Lucien Bouchard et Jean-K. Samson, et du procureur général du Canada, Mes Michel Robert et Reynold Langlois, il a été convenu que les mémoires du Québec et ceux appuyant sa thèse devraient être signifiés et produits au plus tard le 1er février, tandis que la date limite pour les tenants de la thèse du gouvernement fédéral, y compris le procureur général du Canada, a été fixée au 1er mars.

L'audition de la cause devrait commencer dès le 15 mars et pourrait se poursuivre pendant plusieurs jours. Chaque partie, outre sa plaidoirie, pourrait faire entendre plusieurs ex-

Voir page 12: Veto

tourisme



«La» plage de Madère

Quoique magnifique avec sa végétation, ses escarpements spectaculaires, ses superbes hôtels et ses incomparables habitants, l'île de Madère n'a pas de plages. Mais à vingt minutes de l'aéroport de Santa Catarina, par un petit avion, vous vous retrouvez sur neuf kilomètres de plages pratiquement désertes tout autour de l'île de Porto Santo. Page 13



Les cachettes de Québec

On connaît ses grands hôtels et parfois assez bien ses belles rues de la vieille ville mais on passe souvent devant d'exquises vieilles maisons transformées depuis peu en hôtels confortables qui offrent le gîte à des prix fort modérés dans une ambiance chaleureuse. Page 15

AU SOMMAIRE

Éditorial

L'État n'a pas à mettre en cause l'existence des services d'avortement thérapeutique, malgré la récente protestation des évêques, estime en éditorial Lise Bissonnette, qui déplore le langage paternaliste, à l'égard des femmes, de cette déclaration de la hiérarchie catholique. Page 10

Le monde

■ La situation est critique en Pologne, selon l'agence Tass. Page 6
■ Les 15 pays de l'OTAN invitent l'Espagne à se joindre à eux. Page 7
■ Le cauchemar de Liza Alexseyeva tire à sa fin. Page 7

Un règlement de Montréal ultra vives

La Cour supérieure a jugé que le règlement 5464 de la Ville de Montréal portant sur la prostitution est invalide et ultra vives des pouvoirs de la municipalité, et a annulé trois condamnations prononcées contre deux prostituées. Page 2

Maria Chapdelaine
200 éditions différentes mais une seule... illustrée par
Clarence Gagnon
Coédition
Art Global/Libre Expression
En vente partout

chez vito
Cuisine italienne authentique

Réservez dès maintenant pour le réveillon du Jour de l'An!

5412 Côte-des-Neiges
735-3623

L'aide québécoise aux victimes de la MIUF: de la «poudre aux yeux»

par Gilles Provost

La fédération des comités de victimes de la MIUF a qualifié hier «d'illusion» ou de «poudre aux yeux» le programme de dépannage que le gouvernement du Québec a mis en place pour venir en aide aux familles gravement affectées par les emanations de la mousse isolante d'uréformol (MIUF).

«Il ne sert à rien de faire des tests et des examens médicaux si les gens malades doivent ensuite demeurer dans leur maison parce qu'on ne leur donne pas les moyens financiers d'aller vivre ailleurs», a lancé hier la porte-parole de la fédération, Mme Nicole Lamer.

Selon elle, le centre de dépannage est présentement embourbé à tel point qu'il lui faut parfois des semaines avant de reprendre contact avec des victimes dont les besoins étaient urgents. Elle déplore en outre le petit nombre de médecins qui participent à l'examen des familles incommodées par les gaz toxiques de la MIUF: sur toute l'île de Montréal, seul le Département de santé communautaire de Verdun participe au programme tandis qu'à Laval, à peine quatre médecins consacrent chacun une demi-journée par semaine aux victimes de la MIUF, a-t-elle déclaré.

Au centre de dépannage du Québec, toutefois, on souligne que le personnel est augmenté de semaines en semaines pour faire face aux besoins. On tente aussi de recruter davantage de médecins et de multiplier les CLSC ou les victimes peuvent se référer.

Quoi qu'il en soit, la fédération des victimes réservait surtout ses boulets, hier, pour l'aide financière au relogement des victimes et soulignait l'insuffisance de l'aide promise par Québec. On y voyait une explication du petit nombre de familles qui ont été relogées jusqu'à maintenant

dans le cadre de ce programme d'aide. Par l'intermédiaire de plusieurs exemples concrets, la Fédération a montré hier que l'aide gouvernementale est loin de défrayer l'ensemble des coûts de logement supplémentaires des familles qui doivent déménager, si bien que ces dernières n'ont souvent que les moyens de faire face à ces dépenses accrues.

Dans plusieurs cas cités par la Fédération, l'augmentation mensuelle des frais de logement peut dépasser les \$500 malgré l'aide de Québec et cela, sans même tenir compte du chauffage à maintenir dans la maison abandonnée, des hausses de primes d'assurance, de l'électricité, etc.

On a aussi cité la difficulté de trouver un logement adéquat à un prix raisonnable en plein hiver, alors qu'on constate une pénurie de logements dans tous les grands centres urbains du Québec.

Pour ces raisons, la fédération demande à Québec de réviser son programme d'aide pour que les victimes n'aient à assumer aucun coût de logement supplémentaire jusqu'à ce que le danger ait pu être éliminé des maisons. En outre, on demande l'abolition de la norme de 0.1 partie par million à titre de critère d'éligibilité au programme de relogement puisque les symptômes apparaissent bien avant que ce niveau de contamination ne soit atteint dans l'air de la maison.

Enfin, la fédération demande à Québec de recruter davantage de médecins pour que les victimes puissent être rapidement fixées à l'égard de leurs symptômes de santé.

Au gouvernement fédéral, la Fédération demande qu'il enlève la MIUF des murs de toutes les maisons où cet isolant a été injecté. Toutefois, on attend la publication du programme d'aide d'Ottawa, la semaine prochaine, avant d'aller plus avant.

tion demande à Québec de réviser son programme d'aide pour que les victimes n'aient à assumer aucun coût de logement supplémentaire jusqu'à ce que le danger ait pu être éliminé des maisons. En outre, on demande l'abolition de la norme de 0.1 partie par million à titre de critère d'éligibilité au programme de relogement puisque les symptômes apparaissent bien avant que ce niveau de contamination ne soit atteint dans l'air de la maison.

Enfin, la fédération demande à Québec de recruter davantage de médecins pour que les victimes puissent être rapidement fixées à l'égard de leurs symptômes de santé.

Au gouvernement fédéral, la Fédération demande qu'il enlève la MIUF des murs de toutes les maisons où cet isolant a été injecté. Toutefois, on attend la publication du programme d'aide d'Ottawa, la semaine prochaine, avant d'aller plus avant.

Enfin, la fédération demande à Québec de recruter davantage de médecins pour que les victimes puissent être rapidement fixées à l'égard de leurs symptômes de santé.

Au gouvernement fédéral, la Fédération demande qu'il enlève la MIUF des murs de toutes les maisons où cet isolant a été injecté. Toutefois, on attend la publication du programme d'aide d'Ottawa, la semaine prochaine, avant d'aller plus avant.

Enfin, la fédération demande à Québec de recruter davantage de médecins pour que les victimes puissent être rapidement fixées à l'égard de leurs symptômes de santé.

Le règlement municipal réprimant la prostitution est jugé invalide

par Bernard Morrier

Le règlement de la Ville de Montréal relatif à la prostitution est invalide parce qu'il entre en conflit avec le Code criminel, qui est de ressort fédéral, a statué hier le juge Gerald Ryan, de la Cour supérieure, en annulant trois condamnations prononcées contre deux prostituées par la Cour municipale de Montréal.

Rappelant que le règlement 5464 en cause vise à empêcher les prostituées d'exercer leur métier dans tout lieu auquel le public a accès, le juge Ryan souligne que les différentes considérations que la Ville a incorporées dans le préambule de son règlement font état des intentions de l'autorité municipale d'assurer la libre circulation des gens et d'interdire dans les endroits publics toute activité qui favorise le développement de la criminalité.

«Toutefois, d'ajouter le magistrat, ces intentions, si louables soient-elles, ne sauraient venir en aide à la Ville si par ailleurs la prohibition édictée dans son règlement empiète sur la juridiction fédérale exclusive en matière criminelle.»

Puis, après avoir établi que la juridiction provinciale ou municipale, selon le cas, a été reconnue dans des domaines relatifs au droit criminel, parce que traitant de matières purement locales (flânage, tapage, conduite dans des lieux licencés, censure de films), le juge rappelle cependant que les tribunaux n'ont jamais hésité à déclarer de telles lois ou de tels règlements inconstitutionnels lorsqu'il y avait conflit avec les dispositions du Code criminel.

Le juge Ryan se dit d'avis que le règlement 5464 vise clairement à pénaliser la conduite de certaines personnes dans le but de rendre plus efficace la lutte contre la prostitution, ce qui revient à dire de réglementer la morale publique.

«Je conclus, dit-il, que le règlement 5464 est en conflit direct avec certaines dispositions du Code criminel, dispositions dont la constitutionnalité n'a jamais été mise en question. A mon humble avis, même si la prostitution telle qu'elle n'est pas un crime, il n'en demeure pas moins qu'elle tombe dans le domaine de la morale publique et que le Parlement

fédéral a légiféré en la matière sous différentes formes au Code criminel.»

Par ailleurs, le Parlement fédéral a légiféré depuis 1972 en faisant un crime de la sollicitation pour fins de prostitution. «Même si l'autorité municipale, souligne le juge Ryan, n'est pas satisfaite de la rigueur de cette législation fédérale valide telle que définie et appliquée par la Cour suprême, je ne vois la aucune justification juridique pour elle de créer une infraction ou un crime d'une conduite que le Parlement fédéral a implicitement reconnue comme légale ou légitime. La nature et le caractère véritables du règlement 5464 demeurent dans l'exercice de leur métier, qui n'a pas été défendu ni interdit par le Parlement fédéral. A mon humble avis, la Ville de Montréal, par ce règlement, légifère en matière criminelle.»

Le juge de la Cour supérieure avait à statuer sur le cas de Risa Goldmax et sur celui de Gladys May David, toutes deux condamnées à \$75 d'amende ou à 15 jours de prison par la

Cour municipale de Montréal, après avoir été reconnues coupables de s'être illégalement tenues dans un endroit public aux fins de prostitution.

Pour ce qui est de Risa Goldmax, elle avait été appréhendée par des policiers le 16 septembre 1980, en face de l'hôtel Mont-Royal, rue Peel, où elle avait fait des propositions à l'un d'eux.

Quant à Gladys May David, qui faisait l'objet d'une surveillance policière, elle avait été aperçue à quatre reprises, les 25 et 30 juin derniers, faisant le va-et-vient, avec quatre hommes différents, entre une maison de chambres et la rue Clark, près de la rue Sainte-Catherine, et elle aurait également fait de la sollicitation sur le boulevard Saint-Laurent, au sud de la rue Sainte-Catherine.

L'invalidation du règlement 5464 aura sûrement pour effet d'amener la Ville de Montréal à porter la cause devant la Cour d'appel et, peu importe la décision de cette dernière, il n'est pas impensable de croire que la Cour suprême ait inévitablement le dernier mot dans cette affaire dans plusieurs mois.



À gauche, M. André Bélanger, vice-président du PQ de la région Ville-Marie. À ses côtés, le président, M. André Beaulieu. (Photolaser CP)

Le PQ Ville-Marie prie Lévesque d'attendre qu'on consulte la base

par Rodolphe Morissette

Le Parti québécois de la région Ville-Marie (sections ouest et nord de Montréal) a prié hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, de retarder de quatre à six semaines sa décision de rester ou non à la tête du gouvernement et de son parti, le temps que les associations péquistes de comté reconsidèrent les décisions du congrès national du week-end dernier que conteste M. Lévesque.

La région Ville-Marie représente 25.000 membres; elle s'étend sur 16 comtés de l'île de Montréal, dont quatre sont représentés par des députés péquistes à l'Assemblée nationale. L'exécutif de la région Ville-Marie, la troisième plus importante du Parti québécois, n'a pas donné simple carte blanche au chef de la formation touchant et la pertinence de conserver dans le programme une affirmation substantielle du volet «association» de la thèse péquiste et l'hypothèse que le Québec puisse accéder à l'indépendance moyennant une simple majorité des sièges lors d'une élection générale prochaine.

L'exécutif régional veut essentiellement que la question soit «reconsidérée» dans les assemblées de comté. Dans 27 années dans le coma LONS-LE-SAUNIER (AFP) — Un Français âgé de 45 ans est entré cette semaine dans sa 27e année de coma.

À l'âge de 19 ans, Paul Baylay avait été heurté par une voiture en sortant d'un bal, et était entré dans le coma. Depuis 9,496 jours, sa mère lui parle. «Il me comprend», affirme-t-elle. Elle le retourne dans son lit, le nourrit à l'aide d'une sonde stomacale. Cet homme vieillit normalement, les traits de son visage se creusent, ses cheveux se font grisonnants. Il garde toujours son oeil gauche étrangement ouvert.

La dianétique La science moderne de la santé mentale Centre des auditeurs de Montréal inc. 4409 Papineau Montréal, P.O. H2N 1T7 SOULAGEZ VOTRE MENTAL RÉACTIF avec l'aide d'un Auditeur AUDITION TEST \$15.00 de 10h. à 22h. tous les jours

celle de la région Ville-Marie, d'abord, mais aussi dans l'ensemble des associations péquistes locales du Québec. Bref, Ville-Marie voudrait que sa proposition fasse boule de neige.

Les dirigeants du PQ/Ville-Marie demandent à M. Lévesque de rester en fonction tant qu'il ne sera pas établi si les deux décisions contestées par le chef dimanche «sont le reflet de l'opinion majoritaire de l'ensemble des membres du parti». A tous les exécutifs de comté de la région Ville-Marie, l'exécutif régional demande de convoquer une assemblée générale spéciale de leurs membres «dans les plus brefs délais» sur les deux questions seulement. Ainsi, les associations locales pourraient proposer, ou non, les modifications requises au programme adopté le week-end dernier. Interrogé sur la na-

tive des «brefs délais», le président de Ville-Marie, M. André Beaulieu, a parlé d'«un mois, un mois et demi».

Dans un deuxième temps, l'exécutif demande la tenue d'un conseil régional spécial, lequel devra faire la synthèse des résolutions des comtés («un nombre limité...», reflétant les principales tendances), qui seront ensuite présentées au congrès national. Ce dernier «reconsidèrera» enfin les deux sujets cités lors de la reprise de ses travaux en janvier ou février. Enfin, Ville-Marie demande aux douze autres régions d'en faire autant.

L'exécutif de Ville-Marie ne tient pas mordicus à toute la «mécanique» même qui est proposée (à défaut d'une autre); il tient cependant au principe de la «reconsidération», quoi qu'il arrive ensuite. Il refuse, comme exécu-

tif, de se prononcer sur le fond de la question. Certains membres de celui-ci partagent exactement le sentiment du chef du parti sur les deux questions litigieuses; au moins un autre membre nous a confié qu'il serait quant à lui intraitable sur l'idée d'association qu'il veut voir réduite à presque rien dans le programme, mais qu'il ferait un compromis sur le mode d'accès à l'indépendance, au sens qu'il serait prêt à accepter (et non seulement des sièges).

L'exécutif ne dit pas que le processus démocratique a été faussé lors du congrès du week-end, mais qu'une opinion en ce sens est «assez répandue» dans le public pour qu'un vote de reconsidération soit pris dans les plus brefs délais et que «la crise évidente» soit dénouée.

L'exécutif ne dit pas que le processus démocratique a été faussé lors du congrès du week-end, mais qu'une opinion en ce sens est «assez répandue» dans le public pour qu'un vote de reconsidération soit pris dans les plus brefs délais et que «la crise évidente» soit dénouée.

Figurine de 4,000 ans

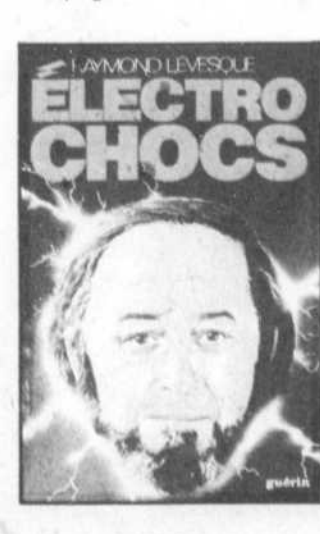
CADIX (AFP) — Une figurine de marbre vieille de 4.000 ans a été découverte dans un domaine de Sanlúcar de Barrameda (Espagne — province de Cadix), ont annoncé les responsables du musée de Cadix. Cette pièce de 15 centimètres de haut et quatre de large représente, selon les experts du musée, la première idole calcolithique, c'est-à-dire du début de l'âge du bronze. Selon ces mêmes experts, la statuette a en outre un grand valeur archéologique.

guérin l'éditeur qui édite

Électro chocs

Paroles et musique de Raymond Lévesque

135 pages \$8.95



L'UdM accuse un déficit de \$3 millions pour 80-81

L'Université de Montréal a terminé l'année financière 1980-1981 avec un excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de \$3 millions, une perte qu'elle a cependant pu éponger grâce à une réserve ou à un surplus accumulé de près de \$8 millions.

Les revenus de l'université sont passés, de 1980 à 1981, de \$191 millions à \$210 millions, une augmentation de 10%. Ses dépenses ont crû de \$191 millions à \$213 millions (+11.5%) pour la même période.

Ce sont les dépenses affectées à l'enseignement et à la recherche (presque 65% de l'ensemble) qui, moyennant une croissance de plus de 13%, ont fait la différence. Quant aux subventions de

fonctionnement et de recherche provenant du ministère de l'Éducation, elles ont atteint \$153 millions (73% des revenus) en 1981, soit une augmentation de plus de 11% sur l'année précédente.

L'an dernier, l'Université de Montréal accusait un excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de \$184.000, comparativement à un peu plus de \$3 millions cette année.

En 1980-81, l'université accueillait près de 40.000 étudiants réguliers (à temps complet et à temps partiel). En 1981, ce nombre n'était que de 9.000 étudiants, lequel passait à 21.000 dix ans après le début de la Révolution tranquille.

Les hommes ont toujours été plus nombreux que les femmes parmi les étudiants de l'établissement. Mais l'an dernier, ils arrivaient à peu près à égalité: 19.706 hommes et 19.536 femmes. Chose curieuse, a noté hier le recteur, M. Paul Lacoste, le nombre des étudiants hommes a baissé depuis 1976, soit de 20.672 à 19.706, tandis que le nombre des femmes est passé de 13.847 à 19.536 au cours des cinq dernières années.

Afin de comprimer les dépenses de l'établissement pour l'année 1982-83, le recteur a demandé récemment aux divers groupes d'employés du campus s'ils étaient prêts à faire des «sacrifices». L'Association des cadres et des professionnels a répondu que ses membres seraient disposés à consentir à des augmentations de salaires réduites, à condition que les autres groupes, notamment les professeurs, en fassent autant. Le syndicat des professeurs ne s'est pas encore prononcé sur la question.

M. Lacoste a fait valoir enfin qu'avec ses 7.717 étudiants inscrits, au 31 mai dernier, à des programmes d'études de deuxième et de troisième cycles, l'Université de Montréal se classait deuxième à cet égard au Canada, soit derrière l'Université de Toronto.

L'université a décerné 6.105 diplômes l'an dernier, dont 4.710 de premier cycle (baccalauréats), 1.270 maîtrises et 125 doctorats. Au total, il s'agit d'une diminution d'une centaine de diplômes dans l'ensemble par rapport à l'an dernier. En fait, l'université a décerné 280 maîtrises de moins que l'année précédente, 136 baccalauréats de plus et 32 doctorats de plus. Près de 2.000 professeurs enseignent à l'université (30 de plus que l'an dernier — l'École polytechnique, les Hautes études commerciales et les professeurs de clinique de la faculté de médecine y compris). C'est le groupe des chargés d'enseignement, en vérité, qui a baissé substantiellement (35 professeurs en moins) au profit des autres catégories de professeurs permanents. Le nombre des cadres a été diminué de sept employés par rapport à l'année précédente; professionnels et techniciens comptaient chacun 11 employés de moins, tandis que le personnel de bureau affichait une diminution de 19 personnes.

Afin de comprimer les dépenses de l'établissement pour l'année 1982-83, le recteur a demandé récemment aux divers groupes d'employés du campus s'ils étaient prêts à faire des «sacrifices». L'Association des cadres et des professionnels a répondu que ses membres seraient disposés à consentir à des augmentations de salaires réduites, à condition que les autres groupes, notamment les professeurs, en fassent autant. Le syndicat des professeurs ne s'est pas encore prononcé sur la question.

M. Lacoste a fait valoir enfin qu'avec ses 7.717 étudiants inscrits, au 31 mai dernier, à des programmes d'études de deuxième et de troisième cycles, l'Université de Montréal se classait deuxième à cet égard au Canada, soit derrière l'Université de Toronto.

Afin de comprimer les dépenses de l'établissement pour l'année 1982-83, le recteur a demandé récemment aux divers groupes d'employés du campus s'ils étaient prêts à faire des «sacrifices». L'Association des cadres et des professionnels a répondu que ses membres seraient disposés à consentir à des augmentations de salaires réduites, à condition que les autres groupes, notamment les professeurs, en fassent autant. Le syndicat des professeurs ne s'est pas encore prononcé sur la question.

M. Lacoste a fait valoir enfin qu'avec ses 7.717 étudiants inscrits, au 31 mai dernier, à des programmes d'études de deuxième et de troisième cycles, l'Université de Montréal se classait deuxième à cet égard au Canada, soit derrière l'Université de Toronto.

PLACE DONAVENTURE 875-2013 6816, RUE ST-HUBERT 273-2851 PROMENADES ST-BRUNO 653-9422 PLACE QUÉBEC 524-5263

ARMAND BOUDRIAS

Solde de fin d'année

20% à 50% de rabais

sur habits, vestons sport blazers - pantalons etc... etc... etc...

Jules Bélanger Marc Desjardins Yves Frenette avec la collaboration de Pierre Dansereau

Histoire de la Gaspésie

Boréal Express Institut québécois de recherche sur la culture

L'histoire de la Gaspésie, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours

par Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette avec la collaboration de Pierre Dansereau

Un magnifique volume de 808 pages, abondamment illustré, réalisé en coopération avec la Société historique de la Gaspésie et de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

En vente dans toutes les librairies à \$29.95

Boréal EXPRESS

Rien de criminel, selon l'enquête de la SQ

Aucun film pornographique n'a été tourné à l'Assemblée

QUEBEC (d'après PC) — Aucun film pornographique n'a été tourné à l'Assemblée nationale et aucune infraction criminelle n'a été commise dans l'ensemble de cette affaire, a déclaré hier le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, à la suite d'une enquête de la Sûreté du Québec.

«L'enquête révèle clairement que les allégations de fabrication, de production et de tournage de films pornographiques à l'Assemblée nationale sont sans aucun fondement, a-t-il affirmé devant l'Assemblée. Toutes les insinuations qui ont été véhiculées sont non seulement injustifiées, mais irresponsables et préjudiciables. Aucune accusation n'a donc à être portée dans cette affaire.»

C'est le député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé, qui avait soulevé l'affaire le 12 novembre dernier à l'Assemblée nationale.

L'enquête de la Sûreté portait sur quatre volets: l'enregistrement présumé de films pornographiques à l'Assemblée nationale, la disparition d'équipements, l'enregistrement de messages commerciaux privés et une présumée entrave à la justice. Les policiers ont interrogé 75 personnes et ont fait rapport à M. Bédard le 7 décembre.

Dans le dossier qu'il est con-

venu d'appeler celui de la «pornographie», le ministre a souligné qu'à trois occasions, il y a eu «visionnement en cercles très restreints, entre employés de la télédiffusion des débats, de cassettes préenregistrées et apportées de l'extérieur». M. Bédard a précisé que dans un seul des trois cas, il y a eu duplication du film.

«Bien que je ne cautionne en aucune façon une telle conduite, je dois souligner que le visionnement en privé de films, fussent-ils érotiques ou obscènes, ne constitue pas une infraction criminelle, a dit M. Bédard. Mon rôle n'est pas de porter un jugement moral mais d'administrer le Code criminel, et je dois conclure à cet égard qu'il n'y a pas eu d'infraction criminelle.»

Au sujet de la disparition d'équipements appartenant à la télédiffusion des débats, l'équipement manquant a été identifié comme étant 318 cassettes, et non 1,200 comme le rapportait le vérificateur général dans son rapport annuel.

«Si on considère que 23,100 cassettes ont été achetées depuis le début des activités, il faut convenir que la disparition de 318 d'entre elles, soit 1,3%, constitue presque un tour de force dans de telles conditions puisque certaines cassettes se brisent, d'autres s'usent ou se perdent. L'en-

quête policière ne révèle aucune infraction criminelle à ce chapitre», a dit M. Bédard.

Dans le dossier de l'enregistrement de messages commerciaux privés, l'enquête a révélé le tournage de trois annonces, deux en septembre 1979 et une troisième le 10 août 1980.

Or jusqu'au 19 août 1980, l'équipement utilisé à l'Assemblée nationale appartenait à une firme privée, Auvinc Inc., et il n'y avait aucune clause d'exclusivité quant à la location de ces appareils, a fait savoir le ministre. Ce n'est que le 19 août 1980 que l'Assemblée nationale a exercé

son option d'achat sur l'équipement.

L'utilisation de l'équipement d'Auvinc pour le tournage commercial avait été autorisée par le vice-président de la compagnie, M. J. Besner, a dit M. Bédard, et aucune infraction criminelle n'a été constatée dans ce dossier.

Enfin, le 6 novembre 1981, le directeur du personnel de l'Assemblée nationale, M. Mario Trudel, interdisait aux employés de parler aux enquêteurs sans son autorisation. Cette directive de M. Trudel «visait à s'assurer que, malgré l'enquête en cours, le déroulement normal des travaux soit

maintenu de la part des employés», a dit M. Bédard.

«L'efficacité était le seul but de cette directive et en aucun temps, l'intention n'était d'entraver le cours de la justice», a poursuivi le ministre.

En concluant son intervention, M. Bédard a dit souhaiter qu'en «toute honnêteté et équité, cette mise au point recueille une diffusion aussi large que les insinuations diffamantes ont connue».

«Il est indispensable que les réputations soient établies et que l'intégrité et la dignité de l'Assemblée nationale soient restaurées dans l'opinion publique», a-t-il conclu.

Contre la discrimination sexuelle

NATIONS-UNIES (PC) — Le Canada a ratifié hier la convention des Nations unies sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes.

C'est en décembre 1979 que l'Assemblée générale avait adopté cette convention qu'on a déjà qualifiée d'étape importante dans le marché vers la reconnaissance internationale de l'entière égalité de droits et de responsabilité pour les femmes et pour les hommes.

Le Canada avait joué un rôle important dans les discussions qui ont mené à l'adoption d'une telle convention. Le gouvernement canadien l'avait signée le 17 juillet 1980, lors de la conférence mondiale sur la Décennie de la femme, organisée par les Nations unies au Danemark.

Dans un communiqué, la mission permanente du Canada à l'ONU a souligné hier que la ratification de la convention accentuait l'importance que tous les niveaux de

gouvernement au Canada accordaient à l'amélioration du statut des femmes au Canada.

Cette ratification est survenue le Jour des droits de la personne, désigné ainsi par l'ONU pour marquer le 33e anniversaire de la proclamation de la Charte universelle des droits de l'homme.

À Ottawa, le secrétaire d'État a rappelé que les gouvernements fédéral et provinciaux s'étaient mis d'accord pour adopter les «mesures appropriées» pour éliminer toute

Enquête sur la mort d'un bébé de la secte de Moïse: la SQ trouve des ossements

NEW-CARLISLE (PC) — La Sûreté du Québec a découvert des ossements dans le cadre de son enquête pour déterminer les circonstances qui ont entouré le décès suspect d'un bébé de 2 ans et 11 mois, Samuel Giguère, fils de deux membres de la secte gaspésienne dirigée par Roch Thériault, dit «Moïse».

Un porte-parole de la police a révélé hier que les ossements avaient été trouvés à environ 1,000 pieds de la cabane en bois rond habitée par les 19 membres du groupe, au pied du «Mont de l'Éternel», à Saint-Jogues, en Gaspésie.

Il a précisé que la découverte avait été faite grâce aux indications fournies par des membres de la secte.

Les restes devaient être expédiés à l'Institut de médecine légale de Montréal pour être soumis à des expertises devant permettre de déterminer s'il s'agit bien d'ossements humains.

La police a également fait savoir hier qu'un mandat du coroner avait été émis contre une quatrième personne, dont l'identité n'a pas été révélée, relativement à cette affaire.

Les parents de l'enfant, Jacques «Nathan» Giguère, 28 ans, et Maryse «Rebecca» Grenier, 27 ans, ont été appréhendés par la Sûreté du Québec, mercredi, en même temps que le chef de la secte, Roch «Moïse» Thériault, âgé de 34 ans. Ils ont

tous trois comparu hier devant le coroner Gilles Gaul, qui a ordonné leur détention jusqu'à la tenue de l'enquête publique fixée au 18 décembre.

Selon la police, le bébé Giguère serait décédé vers le mois de mars 1981, dans des circonstances qui restent à éclaircir, sans que ne soit délivré un certificat de décès par un médecin.

À la suite de l'opération policière, les sept autres enfants de la secte ont été conduits à l'hôpital de Maria, en Gaspésie, pour y subir des examens. Ces enfants sont âgés de un à 13 ans.

Le directeur de la protection de la jeunesse pour le secteur Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, M. Ovide Garnier, a fait savoir hier que cinq d'entre eux, qui étaient en bonne santé, avaient été confiés à des familles d'accueil en attendant que la police ait terminé son enquête. Les deux autres enfants étaient toujours hospitalisés pour subir des examens supplémentaires.

C'est la deuxième fois que la mort frappe depuis que la secte de Moïse s'est installée dans les bois de Saint-Jogues, à l'automne de 1978, en attendant la fin du monde qui devait survenir au mois de février suivant.

Gabrielle «Machla» Nadeau, 21 ans, qui souffrait de sclérose en plaques, est morte le 17 octobre 1979. À cette occasion le décès avait cependant été constaté par un médecin et la police avait été prévenue.

discrimination à l'endroit des femmes dans les milieux de travail et dans tout autre secteur de l'activité humaine.

M. Fred King, conservateur de Okanagan-Similkameen, en Colombie-Britannique. La motion condamnait les accords aux droits de la personne à travers le monde et

demandait à toutes les nations de ratifier l'Accord international sur les droits civils et politiques.

La motion de M. King a été approuvée à l'unanimité.

Le jus de pommes cet hiver sera abondant et... bon

par Renée Rowan

Il y aura du jus de pommes pour tout le monde cet hiver. Et du jus de bonne qualité même si une certaine partie est produite à partir de jus concentré.

Inquiète depuis les printemps dernier des conséquences d'une récolte qui s'annonçait mauvaise — ce qui n'a pas manqué de se produire — la compagnie A. Lassonde et Fils Inc., producteur des jus de pommes de marque Rougemont, a sélectionné et retenu les meilleurs concentrés disponibles en provenance de l'Afrique du Sud, de l'Autriche, de la Suisse et, en plus petites quantités, de l'Argentine.

«Ce qui nous a permis, a expliqué hier le président-directeur général de la compagnie, M. Jean-Paul Barré, de produire un jus de pommes Rougemont, fait à partir de jus concentré et dont la qualité est assez comparable à celle du produit pur.»

Ce nouveau produit, vendu seulement dans le format 48 onces, le plus populaire auprès des consommateurs, est produit en mélangeant deux concentrés venant de pays différents, ce qui permet de l'approcher le plus possible du produit original fait ici au Québec à partir du jus de la pomme McIntosh. Les autres formats et le jus de pommes brut demeurent inchangés.

Au cours d'une dégustation qui avait lieu pour quelques journalistes de la presse spécialisée, on a pu constater que les résultats sont suffisamment bons pour ne pas décevoir le consommateur. En fait, pour un palais non exercé, la différence est très peu grande. Le jus de pommes pur du Québec goûte plus la pomme et est plus sucré (naturellement), alors que celui fait à partir de jus concentré a une saveur moins accentuée peut-être, mais est sûrement de bonne qualité, ce qui n'est pas toujours le cas pour les produits de ce genre. Le jus

reconstitué contient, dans l'ordre, de l'eau, du jus de pommes concentré, du jus de pommes, de l'acide ascorbique (vitamine C).

M. Barré a précisé que l'hiver 1980-1981 ayant été particulièrement rigoureux, la récolte avait été compromise dès le mois de janvier. De plus, des gels successifs au moment de la floraison ont réduit la récolte à environ 25% d'une récolte normale. Cet automne, un plus grand volume de pommes a été vendu à l'état frais, pour consommation immédiate, ce qui fait que la quantité disponible pour le jus s'en est trouvée fort réduite.

La compagnie a donc dû, cet automne, faire un choix tout en assurant aux consommateurs la disponibilité de jus de pommes de façon à maintenir l'intérêt qu'ils ont pour le seul jus de fruits produit au Québec.

En utilisant du jus concentré pour son format de 48 onces, Lassonde et Fils Inc. pourra maintenir un approvisionnement aux consommateurs presque normal jusqu'à la prochaine récolte et continuer d'offrir les jus de pommes Rougemont clair et brut en cannettes sans augmentation de prix pour le moment.

La compagnie s'est orientée dans cette direction après avoir consulté la Fédération des producteurs de pommes du Québec qui s'est dite d'accord avec cette décision jusqu'à ce que les récoltes de pommes du Québec redeviennent normales et que l'on puisse de nouveau répondre aux besoins des fabricants de jus de pommes pur.



Les certificats-cadeaux de l'interurbain, la réponse à vos souhaits.



A certains moments de l'année, les sentiments prennent le pas sur tout le reste et s'expriment avec encore plus d'intensité. À ces moments-là, le plus beau des cadeaux, c'est la voix de ceux qu'on aime.

Alors, pourquoi ne pas offrir à ceux que vous aimez les certificats-cadeaux de l'interurbain? L'ensemble de quatre certificats-cadeaux, d'une valeur de cinq dollars chacun, se présente avec une jolie carte de souhaits dans son enveloppe. L'ensemble ne coûte que vingt dollars. Vous les achetez en personne à votre Téléboutique* ou par téléphone au 866-1021. Les abonnés de l'extérieur de Montréal composent sans frais le 1-800-361-5710.

Les certificats-cadeaux de l'interurbain, c'est la réponse à vos souhaits!

*Consultez l'annuaire pour connaître l'adresse de la Téléboutique la plus près de chez vous.

L'interurbain Bell

On peut s'appeler Bergeron et avoir en soi un peu de Gautier...

Port-Royal, le 20 juillet 1742.
Vêtu de l'habit de noce de son père, Michel Bergeron crut ne jamais pouvoir épouser Marie-Anne Gauthier.
Son cheval finit pourtant par lui obéir et galopa rapidement vers l'église... le remord aux dents.

Aya un peu de Gautier en chacun de nous

1310 VS
803F Boule de Picheur
801C Napoléon

Société Commerciale Clément Inc.
Montréal, Qué. (514) 526-0404

Garon aux agriculteurs: le coupable, c'est Ottawa

par André Tardif

QUÉBEC — Au défi que lui avaient lancé la veille les agriculteurs réunis en congrès, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a répliqué que les seules contraintes au développement de l'agriculture québécoise provenaient non pas de son ministère mais des politiques du gouvernement fédéral.

M. Garon s'en est pris surtout aux taux d'intérêt décrétés par la Banque du Canada, et il a soutenu que malgré tous les efforts financiers consentis par son gouvernement à l'endroit des producteurs agricoles du Québec — aux prises avec de sérieux problèmes de dettes de plus en plus élevées pour satisfaire aux exigences de la productivité —, il était impuissant à ramener ces taux à des proportions plus raisonnables.

«Quand la facture de nos subventions d'intérêt grimpe de 48% en 12 mois, comme elle vient de le faire, quand le fédéral monte son taux «préférentiel» aux agriculteurs à

14%, arrête de prêter plusieurs mois puis recommence à 16%; quand l'Union des producteurs agricoles (UPA) part en guerre à cause de fausses rumeurs (concernant le programme Sol-Plus) mais réagit mollement face à des décisions aussi néfastes que les taux d'intérêt fédéraux; quand elle demande au Québec de maintenir le taux à 8% et se dit prête à accepter du fédéral un taux à 14%; qu'est-ce que vous pensez qu'arrive? Tu te bats pied par pied pour gagner du temps en attendant des appuis qui n'arrivent pas et finalement, tu te retrouves sans argument», a-t-il lancé.

M. Garon, devant une salle comble et turbulente, a déploré qu'au moment où il allait livrer une dure bataille au sein de son gouvernement pour le maintien de la politique québécoise de financement des taux d'intérêt, la prise de position molle de l'UPA sur le crédit agricole fédéral s'était avérée l'un des moments les plus difficiles du combat.

Aux agriculteurs qui préten-

dent que le Québec les néglige, le ministre a répliqué que l'Office québécois de crédit agricole prêterait, en 1981-82, quelque \$537,7 millions, en plus de subventions d'intérêts totalisant \$81 millions. Il a opposé ces chiffres aux \$513,6 millions prêtés dans l'ensemble du Canada par la Société fédérale de crédit agricole en 1980-81, dont seulement \$83 millions au Québec.

«Cela veut dire que nos seules subventions d'intérêt sont à peu près l'équivalent des prêts fédéraux au Québec», a-t-il fait observer.

Dénonçant ensuite l'attitude de son homologue fédéral, M. Eugene Whelan, qui se contente de décrier les profits exorbitants des banques canadiennes au lieu de presser le gouvernement canadien à intervenir comme la loi le lui permet, il a dit que le comble du ridicule avait été atteint récemment quand le gouverneur de la Banque du Canada avait été décoré de l'Ordre du Canada «pour avoir gardé les taux d'intérêt aussi élevés».

Il a aussi prévenu les agriculteurs que les taux d'intérêt de l'Office de crédit agricole ne sauraient demeurer à 8% bien longtemps, et que s'ils jugeaient qu'une autre province canadienne avait mieux à leur offrir en matière de financement, il était prêt à échanger ce programme immédiatement.

«J'aimerais seulement ajouter une chose: nous ne percevons que 50% des impôts et même si l'UPA considère que nous avons plus de responsabilité que le fédéral en matière de financement agricole, ce n'est pas cela qui nous donne

des ressources supplémentaires», a-t-il ajouté.

M. Garon a eu à composer avec une délégation de producteurs de porcs fort mécontents de la situation actuelle, tant à cause des taux d'intérêt élevés que des exigences du ministère de l'Environnement sur l'élimination du purin. Il est demeuré une heure avec eux, après son discours, pour tenter tant bien que mal de répondre à leurs objections et, parfois, à leurs invectives.

D'autre part, les délégués de l'UPA ont adopté une foule de résolutions dont l'une, en provenance de son syndicat de Sainte-Scholastique, accorde un appui entier aux revendications des agriculteurs dépossédés de Mirabel pour la remise de leurs terres expropriées en trop il y a 12 ans. Prévue pour ce matin, les élections annuelles confirmeront ou nieront l'accès à la présidence de M. Marcel Mailloux, nommé président intérimaire au cours de l'année à la suite de la démission de M. Pierre Gaudet.



Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan (à gauche), et le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, hier au congrès de l'UPA. (Photolaser CP)

Ouellet: nous veillons au grain

QUÉBEC (par A.T.) — Autant l'intervention de M. Jean Garon, quelques heures plus tôt, avait été turbulente, autant celle de M. André Ouellet, qui lisait un texte du ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan — ce dernier ne parle pas français — s'est déroulée dans une quasi-apathe, hier au congrès de l'UPA.

Ministre de la Consommation et des Corporations, M. Ouellet s'est fait rappeler à l'ordre dès qu'il a voulu rejeter sur le gouvernement du Québec la responsabilité du marasme actuel dans l'économie agricole. Il s'est donc contenté d'une énumération des réalisations fédérales au Québec, d'abord dans le domaine industriel et ensuite dans celui de l'agriculture.

Il a notamment dit que des quelque \$222 millions consacrés au Québec l'an dernier par Agriculture Canada, \$145 millions étaient allés au secteur laitier, ajoutant que veillant au grain, les députés québécois à la Chambre des communes ne permettraient jamais que le subside actuellement versé aux producteurs laitiers soit éliminé dans la prochaine révision de la politique laitière à long terme.

M. Ouellet a aussi précisé que 15% des employés d'Agriculture Canada (plus de 1.250 personnes) oeuvraient au Québec, dont une bonne partie dans la recherche qui se poursuit sur plusieurs fermes expérimentales fédérales.

Dans cette veine, il a annoncé la construction, au coût de quelque \$16 millions, d'un nouveau laboratoire de recherche à la station fédérale de Saint-Jean, où la recherche sur la production fruitière est prioritaire.

M. Ouellet a par ailleurs déploré le manque de dialogue entre Ottawa et Québec sur la stratégie agro-alimentaire des années 80 élaborée par M. Whelan, et qui prévoit un accroissement des recettes à la ferme de \$15 à \$35 milliards au Canada, d'ici la fin du siècle.

«Il est dommage que les questions politiques empêchent, dans cette province, la tenue de consultations qui seraient grandement profitables à vous-mêmes et aux divers secteurs de l'industrie agro-alimentaire, entre autres celui de la transformation», ajoutant que les objectifs de développement du document *Nourrir le Québec* ne semblaient pas tellement différents de ceux contenus dans le document fédéral.

Par ailleurs, M. Ouellet a omis de lire — dans un texte remis aux journalistes et farci de fautes d'orthographe — un passage où son collègue, M. Whelan, reprochait à M. Garon son absence à la récente conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture, ainsi qu'à d'autres colloques où les intérêts du Québec auraient ainsi été mal défendus.

Laurin invite les enseignants à assumer leur rôle en «véritables professionnels»

par Angèle Dagenais

Revaloriser l'école au centre de la communauté québécoise, revaloriser l'enseignant au premier plan de l'acte pédagogique, tels sont les nouveaux paramètres qui définiront désormais la structure éducative du Québec.

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, sans livrer le contenu de son livre blanc sur la restructuration scolaire (qui sera prêt dans quelques semaines, a-t-il indiqué), en a toutefois dégagé publiquement la philosophie hier dans un discours fleuve adressé aux parents, élèves et personnels de la polyvalente Antoine-de-Saint-Expéry, de Saint-Léonard.

Ce discours intitulé *L'enseignant et l'enseignant: des professionnels* sera distribué dans les prochains jours à tous les enseignants du Québec sous forme de brochure.

Préparant le climat des prochaines négociations et souhaitant que les enseignants s'intéressent et collaborent à l'implantation de la prochaine réforme scolaire, le ministre leur a rappelé qu'ils déterminent la position-clé du projet éducatif à créer dans chaque école et qu'ils devraient assu-

mer comme «véritables professionnels» toute la place qui leur revient à ce chapitre.

Le ministre de l'Éducation pense qu'il faudra «certainement réviser certaines clauses de nos conventions collectives, pour les ajuster aux exigences d'une école devenue le pivot du système, avec son projet éducatif, et pour les mesurer à l'aune d'un acte pédagogique reconnu, plus que jamais, comme un véritable acte professionnel».

M. Laurin souhaite que son texte soit lu, étudié et commenté par le milieu enseignant, qu'on y réagisse, qu'on amorce un dialogue.

Il a déploré que la conception du syndicalisme dans les secteurs des services comme les affaires sociales ou l'éducation soit calquée sur le syndicalisme industriel. Les réalités du monde des services, a-t-il expliqué, sont très différentes de celles du monde de l'industrie. Dans l'histoire de la CEQ, dit-il, les deux conceptions ont prévalu et certains prétendent toujours que l'activité professionnelle ne correspond pas au modèle industriel d'émission et de rétroissement de l'acte pédagogique. «Il va falloir relire nos conventions collectives», a ajouté le ministre.

M. Laurin a répété qu'il

«faut procéder à un nouveau découpage des pouvoirs et des responsabilités entre le ministère, la commission scolaire et l'école elle-même». Il a précisé à cet effet qu'il favorisait fortement la corporation publique comme structure juridique pour l'école. Il a en outre précisé qu'il faudra que ces structures favorisent la stabilité «géographique et professionnelle» de l'école pour en faire «un lieu respectueux des libertés de conscience et de religion qui lui permettront enfin de trouver son identité».

M. Laurin souhaite voir le

corps enseignant formuler lui-même un code d'éthique pour bien situer son champ de compétence, promulguer ses normes de pratique et établir ses mécanismes d'évaluation, au nom de l'intérêt public. De plus, il espère que les enseignants sauront se doter d'un lieu d'échange et de participation pour débattre de leur intervention professionnelle et de leur engagement dans le projet éducatif de l'école. Ce «comité pédagogique» devrait nécessairement alimenter le «conseil d'école» qui sera responsable, selon M. Laurin, de

la «planification et de la réalisation du projet éducatif, comme de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières».

Les parents ne seront nullement exclus de l'école dans le plan Laurin. Au contraire, ces «usagers» comme les qualifie le ministre, ont appris avec les années «à dire leurs besoins et à juger des services qui leur sont offerts». Cette nécessaire concertation entre éducateurs (parents et enseignants) est «même requise, selon M. Laurin, par le développement de l'enfant».

LOTO SÉLECT

Date: **9-12-81** NUMÉRO GAGNANT: **0748**

Ventes: **114 869,50\$**

dans l'ordre	1	4922,90\$
dans n'importe quel ordre	228	205,10\$

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

* La cagnotte totale est répartie entre les gagnants de l'option «n'importe quel ordre».

L'hôpital Le Gardeur ouvert demain au public

L'Hôpital Le Gardeur, de Repentigny, marque cette année son 20^e anniversaire et à cette occasion, bien qu'en chantier en raison des travaux d'expansion qui s'y font, il sera ouvert au public demain.

Depuis que la décision d'agrandir l'hôpital a été prise pour en quintupler sa capacité d'accueil — de 60 à 250 lits — d'ici un an l'hôpital présente l'aspect d'une station de métro à l'heure d'affluence.

Si cette activité fébrile engendre de nombreux désagréments, tout le monde semble y mettre de la bonne volonté, sans doute en pensant qu'il reste à peine un an avant que cette situation ne prenne fin. Mais le centre hospitalier offrira alors les services professionnels et suffisants pour desservir une population toujours croissante.

Il en aura coûté au-delà de \$22 millions pour agrandir l'hôpital Le Gardeur lorsque les travaux seront terminés. Il y a vingt ans, c'est avec une cueillette de dons de \$72,000 que la municipalité de Repentigny, avec une population en 1961 de quelque 2,000 personnes, lançait le projet de construction d'un hôpital qui devait devenir l'institution que l'on connaît aujourd'hui pour desservir un bassin de population de l'ordre de 200,000 personnes.

Les services dispensés durant l'année 1980-81 à l'hôpital auront coûté près de \$6 millions. On reconnaît que l'agrandissement cet établissement contribuera à décongestionner de façon significative les institutions de l'est de Montréal.

Offrez pour Noël
LE DEVOIR
Le cadeau qui sera apprécié
durant toute l'année

IL SUFFIT DE REMPLIR ET DE POSTER LE COUPON CI-DESSOUS AVANT LE 20 DÉCEMBRE. SUR RÉCEPTION, NOUS FERONS PARVENIR AU DESTINATAIRE UNE CARTE DE SOUHAITS EN VOTRE NOM.

LE DEVOIR c.p. 6033, Montréal, H3C 3C9

TARIFS D'ABONNEMENT: 6 mois — \$38.00 (frais aériens en sus) 12 mois — \$70.00

L'abonnement est offert par:	L'abonnement est donné à:
Nom:.....	Nom:.....
Adresse:.....	Adresse:.....
Code postal:.....	Code postal:.....

La Mère Martin

De bien bons petits plats depuis plus d'un siècle!

Chez la Mère Martin, on pend la crémaillère chaque jour, pour vous depuis 5 générations. À la bonne franquette. Que vous ayez envie d'un léger lunch ou d'un dîner copieux, nos 120 ans d'expérience et votre bon goût se marieront très bien pour apprécier nos Côtes de Boeuf de choix, notre traditionnelle Sole de Douvres ou nos fameuses Langoustines d'Alaska.

Venez chez nous, nous avons eu le temps de bien nous préparer depuis 1861... Bien sûr, il est de nos traditions d'accepter la carte American Express.

La Mère Martin
990, rue Saint-Antoine ouest
Tél.: (514) 866-3461

Sortez en grand
La carte American Express. Ne sortez pas sans elle.

SOCIÉTÉ TRIPLE A INC.

7751 rue Querbes
Montréal, Qué.
H3N 2B9
Tél.: (514) 277-1118

... Moi les alcooliques, j'aime les pides, mais j'peux pas faire ça tout seul. J'ai besoin de vous autres. Au fond, remarquez, vous êtes bien liés de bonner ou pas, personne va le savoir à part vous!

Amis
Jean Lapointe

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

SOCIÉTÉ TRIPLE A INC. / MAISON QUERBES

Société à but non lucratif, spécialisée dans la réhabilitation des alcooliques et de toute personne pour qui l'alcool est devenu un problème.

Faites parvenir vos dons à:

SOCIÉTÉ TRIPLE A INC. / MAISON QUERBES
7751 rue Querbes
Montréal, Québec H3N 2B9

Nom: _____ Montant \$: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

Un reçu pour fins d'impôt sera émis sur demande pour des sommes de plus de \$10.00

À la commission parlementaire des Affaires sociales

La plupart trouvent le projet de loi 27 trop autoritaire

par Clément Trudel

QUÉBEC — Le développement des polycliniques privées en milieu urbain au Québec s'est fait comme l'implantation de chaînes de restaurants, se plaint la Fédération des Centres locaux de services communautaires (CLSC). Son porte-parole et président, M. Pierre Ouimet, a affirmé hier devant la commission parlementaire des Affaires sociales que, par ses cliniques «une partie importante des fonds publics échappe à la vague d'austérité», et que \$200 millions sont ainsi dirigés vers des établissements où ne joue pas la règle de l'État devant se cantonner: «À financement égal, contrôle égal». La Fédération des CLSC du Québec (FCLSCQ) se plaint par surcroît de la «totale confusion» ou la profusion de comités l'oblige à agir.

Le nombre de groupes désireux de se prononcer sur le projet de loi 27 modifiant la législation dans les domaines de la santé et des services sociaux est tel qu'un quatrième jour d'audience est prévu, aujourd'hui. Des 17 organismes inscrits au début de la journée, sept avaient signifié leur intention de déposer un mémoire, sans plus. Pour les 10 autres, il a fallu se résoudre à prolonger la durée de la commission parlementaire. Après la comparaison de la FCLSCQ, vint le tour du Comité provincial des malades, présidé par M. Claude Brunet, et de l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, présidée par Claude Chicoine. Le premier organisme trouverait légitime qu'un bud-

get de roulement soit accordé aux comités de bénéficiaires et il s'inquiète qu'on ne prévoit pas de représentation de bénéficiaires au conseil d'administration des CRSSS. L'Association des chirurgiens-dentistes a une critique «sévère mais juste», selon M. Chicoine, il est «injustifiable» que l'on force des professionnels de la santé à se pourvoir en justice contre la Régie d'assurance-maladie pour récupérer des dus; le projet de loi pêche par «autoritarisme» et, en milieu hospitalier, «l'autonomie professionnelle» lui apparaît menacée. L'Association s'en prend au resserrement du champ de négociation qu'annonce ce projet de loi, permettant au ministre d'ingérer l'agent négociateur.

Nombreux sont les appels à un moratoire quant à cette législation que le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, voudrait faire adopter avant Noël. La Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, devant le «risque énorme d'absolutisme», souhaite le report d'un projet de loi où, au pis aller, il faudrait pour le moins garantir la tenue de séances publiques d'information par des CRSSS aux pou-

voirs accrus. Le même ton se retrouve chez les porte-parole de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

Le ministre se retrouve en face d'une mosaïque de raisons qui poussent les intervenants à vouloir contrer l'un ou l'autre article de son projet. Le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec insiste quant à lui sur une lacune, également signalée par l'Association des hôpitaux du Québec, et souhaite que l'on reconnaisse le «besoin spirituel» (et les services de pastoraux) comme l'un des besoins fondamentaux de la personne. Les évêques veulent également que l'on maintienne à quatre (sans le réduire à un) le nombre des fondés de pouvoir d'institutions religieuses pouvant siéger aux conseils d'administration des établissements qu'elles représentent.

Les évêques disent ne pas comprendre cette «rupture injustifiée», qui devrait être révisée. C'est là également le point de vue développé par le Congrès juif canadien (CJC) pour les neuf institutions qui forment réseau et dont la plus ancienne remonte à 1863. Le CJC croit que la future loi devrait consacrer le caractère unique de la région 6a (île Jé-

sus et île de Montréal) pour mieux en refléter son caractère ethnique multiculturel et divers. Autre demande du Congrès juif canadien: que soit reconnu le caractère «suppérégional» de l'hôpital du Mont Sinaï et que cet établissement soit transféré à Montréal.

Dans un court mémoire déposé à la Commission parlementaire, la Fraternité des policiers de la CUM plaide pour le maintien de son service d'ambulanciers dans le nouveau service coordonné que décrit le projet de loi. La Fraternité estime qu'on ne peut cloisonner, comparti-

menter ou amputer sans raison un ensemble de service que les policiers sont appelés à rendre, et dont la population (en fait, 70.000 citoyens depuis juin) désire le maintien en s'en disant satisfaite.

Une question du président de la FCLSCQ est restée sans réponse, hier, le député de l'Acadie (Lavoie-Roux) suggérant à son collègue Sirros (Laurier) de ne pas tomber dans le piège, et le ministre se bornant à accuser réception d'une demande portant sur le bien-fondé du régime de salaire pour les médecins, et leur insertion dans le «personnel» des CLSC. La plupart des 350

médecins oeuvrant dans les 95 CLSC du Québec sont à honoraires fixes mais comment un CLSC peut-il exercer les pouvoirs d'embauche, d'affectation et de congédiement envers «des gens qui ne sont pas nos employés?» demande la FCLSCQ. Exigence minimale de M. Ouimet: que les Conseils de médecins et dentistes disparaissent des CLSC.

S'il est un leitmotiv, dans ces séances de la commission, il porte sur la préférence des groupes entendus envers des mesures «incitatives» plutôt que pour un train de mesures coercitives où l'on pressent une tendance «autoritaire».

Touchés par certaines des modifications apportées par le projet de loi, les pharmaciens ont eux aussi leurs suggestions à apporter: l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec aspire à la reconnaissance légale, pour mieux négocier les conditions de travail de ses membres dans le réseau.

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, pour sa part, met en garde contre le «ticket modérateur» entrant par une porte latérale. «L'article 5 du projet... stipule que le pharmacien... rappelle l'AQPP, «peut exiger la différence entre le prix du médica-

ment indiqué à la liste et le montant dont la Régie assume le paiement». Ainsi, tous les médicaments dont les prix seront au-dessus des prix maximums fixés par le ministre seront susceptibles d'être frappés d'un ticket modérateur. Plus des prix maximums seront bas, selon les pharmaciens, plus grand sera le nombre de médicaments frappés d'un ticket modérateur.»

Au moins deux organismes ont accepté de ne comparaitre qu'aujourd'hui, même si on les avait convoqués hier, soit l'Association des centres d'accueil du Québec et l'Association de santé publique.

Niding ne peut récupérer les \$43,000

par Bernard Morrier

Parce qu'il n'est pas convaincu que deux sommes d'argent totalisant \$43,000 ne seront pas requises lors du procès qui doit avoir lieu au prochain terme des Assises, le juge Claude Joncas, de la Cour des sessions de la paix, a refusé hier à l'ex-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Gérard Niding,

l'autorisation d'en reprendre possession.

On sait que Niding, de même que l'ingénieur Régis Trudeau, de la firme Trudeau et Associés, doivent subir leur procès sous des accusations de fraude et de corruption relatives à la construction du complexe olympique.

Le 31 juillet dernier, à l'issue d'une enquête préliminaire de plusieurs jours, le

juge Joncas avait déjà décidé d'envoyer les deux hommes à leur procès. Ceux-ci en avaient appelé de la décision et, le 21 septembre, le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, maintenait la décision du tribunal de première instance, déclarant qu'après avoir relu toutes les notes sténographiques de l'enquête préliminaire, il demeurait personnellement convaincu

qu'il y avait dans celles-ci suffisamment de matière pour citer les deux hommes à procès.

C'est lors de perquisitions effectuées par la Sûreté du Québec, en août 1978, qu'une somme de \$40,000 avait d'abord été saisie dans le bureau de Niding, tandis qu'une inspection de son coffre de sûreté permettait de découvrir une somme de \$3,000.

Hier, le juge Joncas, après

avoir mentionné que les plaintes portées contre M. Niding remontaient au 18 septembre 1980, a précisé que la période des délais reprochés s'étendait entre les 1er janvier 1973 et le milieu de l'année 1975,

mais que la location du coffre de sécurité dans lequel on a retrouvé une partie de la somme en question s'était effectuée entre le 1er janvier 1973 au 21 septembre 1978.

Les Anglais vivent mieux

LONDRES (AFP) — Les Britanniques vivent mieux, plus longtemps, boivent davantage, et ont plus de maladies vénériennes qu'en 1971, selon un rapport officiel publié cette semaine.

Le document «tendances sociales», publié par le bureau central des statistiques, révèle en outre que les Britanniques ignorent presque tout des charmes de la vie de famille. Le mariage, loin d'être une institution désuète, a pourtant toujours des adeptes: on se marie en effet beaucoup en Grande-Bretagne et on s'y remarie presque autant. Un couple sur trois divorce. Sur six divorces prononcés, un concerne la dissolution d'un mariage ou l'un des conjoints au moins était déjà un divorcé.

Un dixième des «femmes vivant seules» partagent leur appartement avec un «ami». Les naissances illégitimes et avortements (légaux) ont atteint des chiffres records.

Premier vol d'un avion chinois

PEKIN (Reuter) — Le prototype du premier avion de ligne de fabrication chinoise, un quadrimoteur qui ressemble à un Boeing 707 a effectué avec succès un vol d'essai de Shanghai à Pékin, rapporte le quotidien de Shanghai Wenhui Bao.

L'avion a mis une heure 48 minutes pour effectuer les quelque 1100 km du vol, à 9.000 mètres d'altitude et à une vitesse maximum de 850 km/h.

Connu sous le nom de code de YC-10, cet avion peut transporter 178 passagers et, d'après la photo publiée par le journal, ressemble à un «boeing 707».

Les experts occidentaux estiment que le YC-10, qui avait volé pour la première fois en septembre, n'est pas appelé à être commercialisé mais que ces essais permettent aux ingénieurs aéronautiques chinois de parfaire leurs connaissances.

American Airlines vous ouvre une nouvelle route vers Dallas/Fort Worth.

Le 15 décembre, American Airlines inaugure une nouvelle envolée quotidienne directe à destination de Dallas/Fort Worth. De là, vous pouvez ensuite vous rendre à Houston à bord du même avion, et cela sept jours par semaine.

Le départ a lieu à 11h35 et vous arrivez à Dallas à 15h21: juste à temps pour vous inscrire à l'hôtel, vous rafraîchir et vous préparer pour la soirée.

Naturellement, ces vols vous offrent tous les services exclusifs d'American Airlines. Ainsi, vous pouvez réserver

vos sièges jusqu'à 11 mois à l'avance et nous garderons votre réservation jusqu'à 15 minutes avant le départ. Pour éviter les pertes de temps, vous recevrez aussi d'un seul coup toutes les cartes d'embarquement et les correspondances pour le voyage aller-retour et vous passerez à la douane avant le départ.

La Porte Des Vacances

Si vous continuez votre route en direction de la Californie, de l'Arizona, du Nouveau-Mexique, de la Louisiane

ou d'une autre ville du Texas, nous pouvons aussi vous offrir des correspondances à destination de ces états du sud et de l'ouest. Ainsi, vous n'aurez pas à changer de ligne aérienne. De plus, American Airlines met à votre disposition des départs quotidiens de Dallas/Fort Worth à destination du Mexique et de plusieurs autres endroits de villégiature.

Si vous partez vers le sud, prenez donc une longueur d'avance. Avec American.



American Airlines, américaine par excellence.

Perçant, fascinant...
France-Amérique

LE PRINCE
Richard Gwyn

LE MÉTIER D'ÉCRIVAIN

Guide pratique pour ceux et celles qui veulent vivre de leur plume au Québec

Livre d'ici / Boréal Express

L'Union des écrivains québécois présente

LE MÉTIER D'ÉCRIVAIN

Guide pratique pour ceux et celles qui veulent vivre de leur plume au Québec

- Comment présenter un manuscrit
- Comment négocier un contrat avantageux
- Où publier un article, un dossier, un texte de création
- Les dispositions fiscales relatives à la pratique de l'écriture
- Les bourses
- Les prix littéraires, etc.

En vente dans toutes les librairies à \$10.

Boréal
EXPRESS

Walesa rejette le blâme sur les autorités Situation critique en Pologne, selon Tass

MOSCOU (Reuter) - Dans un commentaire d'une violence inégale depuis des mois... TASS écrit hier que la controversion s'est déclinée en Pologne où la situation est devenue «critique».

aux actions contre le gouvernement et «on lit dans les cathédrales un nombre croissant de sermons visant à discréditer l'action du gouvernement pour défendre le socialisme».

Régie des permis d'alcool du Québec AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visés dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérés...

Table with columns: NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT, NATURE DE LA DEMANDE, ENDROIT D'EXPLOITATION. Lists various alcohol permit applications across Quebec.

Schmidt rencontre Honecker de l'autre côté du Mur de la honte

BONN (AFP) - Pour la première fois depuis onze ans, un chancelier ouest-allemand, Helmut Schmidt, se rendra aujourd'hui de l'autre côté du Mur de la honte pour discuter pendant trois jours avec le chef de l'Etat est-allemand, Erich Honecker...

ONU: neuf candidats au poste de secrétaire général

NATIONS UNIES (Ruter) - La lutte pour le poste de secrétaire général de l'ONU est entrée dans une phase critique hier soir, soit trois jours avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée générale...

Négociations sino-indiennes à Pékin

PEKIN (AFP) - Le Chine et l'Inde ont exprimé hier à Pékin leur désir de régler la différend frontalier existant depuis 1962, au cours de la première journée de négociations entre les délégations des deux pays...

Le cahier sur LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 1982 DU DEVOIR sera publié le 14 janvier 1982. Pour réserver un espace publicitaire: Francine Gingras 844-3361

Solidarité à la chinoise

PEKIN (Reuter) - Un petit nombre de jeunes Chinois veulent former un syndicat libre sur le modèle de Solidarité en Pologne en raison de leur mécontentement vis-à-vis des syndicats officiels...

CLINIQUE DE JEÛNE de la Mauricie CURE DE 10 JOURS: Jeûne intégral de 7 jours, Période d'alimentation de 3 jours, Examen physique complet à l'entrée...

On s'attend qu'il y ait maintenant peu de raisons de se montrer optimiste, bien qu'un miracle puisse advenir. M. Zablocki, dont les propos ont été rapportés par l'agence Interpress, avait rencontré mercredi l'archevêque de Varsovie et le général Wojciech Jaruzelski, secrétaire général du Parti ouvrier unifié et président du conseil.

Exposition - vente Très grand choix de personnages de crèches. Rabais de 10% sur présentation de cette annonce avant Noël 81.

LIBRAIRIE HERMÈS Elisabeth Marchaudon, libraire. 1120 ouest, avenue Laurier, (entre Québec et de l'Épée) (autobus 51 et 129) outremont (montréal) H2V 2L4 tel: (514) 274-3669

Liza Alexseveva au bout de ses peines

MOSCOU (d'après AFP, AP et Reuter) - Le dénouement est proche pour Liza Alexseveva, la belle-fille de Sakharov, qui devrait maintenant obtenir rapidement son visa de sortie d'URSS...



Le cauchemar de Liza Alexseveva semble tirer à sa fin alors qu'elle devrait obtenir incessamment son visa de sortie de l'URSS.

Les 15 pays de l'OTAN invitent l'Espagne à se joindre à eux

BRUXELLES (Reuter) - Les 15 ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, réunis hier à Bruxelles, ont officiellement invité l'Espagne à se joindre à l'Alliance atlantique. Le protocole d'invitation a été signé en présence du ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Jose Pedro Perez-Llorca.

elles auxquelles se conforme l'OTAN, a dit M. Perez-Llorca, ajoutant: «La décision espagnole s'inspire avant tout de la volonté de soutenir ces valeurs et de réaffirmer notre présence en Europe et dans l'Occident».

HELENE CHAMPAIN REVEILLON DU JOUR DE L'AN le jeudi 31 décembre 1981. COCTAIL: 18\$ à 21\$, DÉBUT DU REPAS: 21\$, COUPE DE CHAMPAGNE OFFERTE PAR LA MAISON.

LIBRAIRIE HERMÈS Elisabeth Marchaudon, libraire. 1120 ouest, avenue Laurier, (entre Québec et de l'Épée) (autobus 51 et 129) outremont (montréal) H2V 2L4 tel: (514) 274-3669

Euromissiles: rapport encourageant de Nitze



Le cauchemar de Liza Alexseveva semble tirer à sa fin alors qu'elle devrait obtenir incessamment son visa de sortie de l'URSS.

BRUXELLES (AFP) - Les États-Unis ont reçu un soutien ferme de leurs alliés de l'OTAN pour les négociations de Genève avec l'URSS sur la réduction des armes eurostratégiques...

Personne ne devrait se sentir gêné, et encore moins menacé», a dit M. Perez-Llorca, dans une allusion à l'Union soviétique. Celle-ci considère que cette initiative bouleversera l'équilibre militaire en Europe.

Atmosphère des pourparlers est «optimiste», a-t-il ajouté, tout en soulignant qu'aucun changement dans la position soviétique n'a encore pu être enregistré.

Attentats au Liban

BEYROUTH (Reuter) - Une cinquantaine de personnes ont été tuées hier dans diverses localités du nord du Liban, théâtre d'une vague d'attentats à la bombe.

L'atmosphère des pourparlers est «optimiste», a-t-il ajouté, tout en soulignant qu'aucun changement dans la position soviétique n'a encore pu être enregistré.

Atmosphère des pourparlers est «optimiste», a-t-il ajouté, tout en soulignant qu'aucun changement dans la position soviétique n'a encore pu être enregistré.

Compromis en vue à Gaza en grève

JERUSALEM (AFP) - Au dixième jour de la grève générale qui paralyse la bande de Gaza, un compromis semblait se dessiner hier entre les autorités militaires israéliennes et le représentant des associations professionnelles de la région.

Face à l'ampleur du mouvement, les autorités militaires semblent à présent prêtes à faire marche arrière. Elles ont contacté le maire de la ville et le président de l'association médicale, et seraient disposées à suspendre la TVA jusqu'à la fin du mois...

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Ne quittez pas, s'il vous plaît! Le cahier sur LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 1982 DU DEVOIR sera publié le 14 janvier 1982. Pour réserver un espace publicitaire: Francine Gingras 844-3361



Gaz Métropolitain. L'attrait que le gaz naturel exerce sur les Québécois démontre à quel point la question énergétique nous intéresse tous. De plus en plus renseignés sur toutes les options qui sont offertes, c'est par milliers qu'ils choisissent la belle énergie, tant et si bien que 1981 ne suffira pas pour répondre à toutes ces demandes!

TRIBUNE LIBRE

Je suis solidaire de René Lévesque

par Pierre Marois
En congé de repos forcé depuis quelques semaines, M. Pierre Marois, ministre du Travail et de la main-d'oeuvre, n'a pu assister au congrès du Parti québécois au cours du week-end dernier, mais il a tenu à exprimer publiquement sa solidarité avec M. Lévesque dans la déclaration suivante.

MEMBRE et militant de la première heure du mouvement souveraineté-association et du Parti québécois, je tiens à me déclarer clairement, totalement solidaire de René Lévesque.
Présentement en congé forcé, c'est par l'entremise des médias que j'ai suivi l'incredible mais réel déroulement du Congrès du Parti Québécois. Étant donné la gravité de la situation, je tiens également à faire savoir que je ne suis pas de ceux qui pourraient très bien «vivre» avec ces nouvelles orientations.
Lorsque René Lévesque ne s'est senti sur la même longueur d'ondes profonde que les Libéraux du Québec, il a eu, lui, le courage de quitter ce Parti et de fonder le M.S.A., puis le Parti Québécois; quelques milliers de Québécois et de Québécoises ont spontanément et très rapidement répondu à son appel et endossé son option, c'est-à-dire (il me semble plus que jamais nécessaire de le rappeler) la souveraineté du Québec

pas de verser dans une espèce d'impatience suicidaire.
Bien sûr, nous étions plusieurs à sentir, et aussi à comprendre, depuis quelques mois maintenant, la volonté des membres de bien distinguer la souveraineté de l'association économique, mais il est faux de prétendre que les membres voulaient bifurquer pour autant d'un trait l'association économique.
Or, certaines résolutions votées ont, du revers de la main, balancé ce qui rend cette option acceptable par un pourcentage de plus en plus élevé de Québécois et de Québécoises (plus de 45% maintenant), c'est à dire l'idée d'accompagner la souveraineté d'une offre d'association économique avec le reste du Canada. C'est là l'originalité et le mérite de l'option du Parti Québécois; c'est ce qui fait qu'elle colle à notre réalité économique et géographique; autant les Québécois et les Québécoises sont ouverts et acceptent le changement, même profond, et le progrès, autant les Québécois et les Québécoises ont aussi le



sens du réel, merci. C'est d'ailleurs ce qui explique, qu'à l'opposé, l'option de l'indépendance «toute nue» plafonne et ne recueille plus de nouvelles adhésions (25-29%).
Nous nous sommes aussi, en 1967, ralliés à un homme, René Lévesque; un intégrité nous attirait et nous partageons ses profondes convictions démocratiques.
Je me permets, au passage,

de rappeler que j'ai été le candidat du Parti Québécois à l'élection partielle de 1971 dans le comté de Chambly à la suite de crise d'octobre et de la mort de Pierre Laporte; pour avoir vécu d'heure en heure durant cette période tous les inqualifiables procédés des défenseurs du Statut quo, je sais trop bien à quel point tout a été tenté pour nous identifier à la violence et au terrorisme (P.Q.-F.L.Q./mains tachées de sang...) pour ne pas m'indigner et m'élever contre le fait qu'il ait pu se trouver des délégués pour affirmer publiquement que nous devons à l'activité terroriste la progression de notre option. Je ne suis pas prêt d'oublier cette campagne électorale de 1971; je revois ces centaines et ces centaines de membres venus de tous les coins du Québec pour travailler dans des conditions extrêmement difficiles et pénibles; et c'est à eux que revient le mérite de la progression de l'option lors de cette élection. Le Parti Québécois s'est alors à nouveau, comme il l'avait fait avant et

comme il l'a refait depuis, dissocié de la violence et il l'a clairement dénoncée. La vérité a aussi ses droits.
J'évoquais plus haut les profondes convictions démocratiques de René Lévesque que nous partageons. Or d'autres résolutions votées durant tout le Congrès auraient permis de permettre à un gouvernement du Parti Québécois de déclarer l'indépendance du Québec sans même avoir obtenu une majorité de suffrages universels lors d'une future élection générale; non seulement une telle approche est-elle profondément antidémocratique mais cela n'est «pas faisable» dans le contexte actuel comme le rappelait justement René Lévesque. Notre profond, mépris des gestes unilatéraux de Trudeau ne doit pas nous amener à utiliser les mêmes méthodes éminemment condamnable, les Québécois et les Québécoises ne l'accepteront jamais. C'est ma conviction profonde. C'est aussi ma conviction que ce n'est pas là l'opinion des membres du Parti Québécois;

de nombreux contacts téléphoniques avec des membres et des citoyens depuis dimanche soir me confirment dans cette conviction.
Si René Lévesque décidait de quitter dans ces conditions le Parti Québécois, qu'il soit bien clair qu'il ne partirait pas seul, mais qu'il soit bien clair aussi que nous ne laisserons pas faire. Un trop grand nombre de membres y ont investi leur temps, leur argent, leur générosité, parfois même une partie de leur intégrité physique, leur idéal, pour que nous laissons faire.
Un grand espoir aussi sont nés de la parole de René Lévesque et dépendent de l'obtention de l'adhésion de la majorité des Québécois et des Québécoises pour que nous les décevions; car il ne faut jamais perdre de vue que la souveraineté du Québec, accompagnée d'une offre d'association économique n'est qu'un moyen pour faire enfin du Québec, en ayant tous les outils en mains, un immense chantier, pour bâtir, non pas un paradis sur terre, mais une

La souveraineté sans association

1) Un renversement de l'option

EN 1970, sur la base de son option, le Parti québécois a récolté 23% des voix exprimées. En 1973, toujours avec l'option et une promesse de référendum à la dernière minute, le Parti a récolté 33% des votes. En 1976, avec une promesse de référendum ultérieur et l'usage du gouvernement Bourassa, le Parti québécois obtient 41%. A ce moment, les sondages internes révèlent que la souveraineté-association recueillait l'appui d'environ 45% des Canadiens français (francophones). Une étude effectuée l'été dernier à la demande du Conseil exécutif national indique que cet appui n'a pratiquement pas varié entre le 15 novembre 1976 et la campagne référendaire du printemps 1980. Cette période a principalement été utilisée par le gouvernement (et le Parti) pour faire la preuve de ses capacités de leadership et pour assoier solidement sa crédibilité auprès de la population.
Est venue ensuite la campagne référendaire avec comme point culminant le débat à l'Assemblée nationale qui s'est soldée par un score de 41% dans l'ensemble de la population et un appui de 50,5% chez les francophones. Un gain net d'à peu près 5% pour l'option souveraineté-association chez les Canadiens français en l'espace de deux mois.
La période post-référendaire marquée par le coup de force constitutionnel de Pierre Elliott Trudeau a vu se dérouler l'élection générale du 13 avril qui a laissé au Parti québécois 49,1% des voix exprimées et surtout l'appui de 62% des francophones, dont 12% qui avaient voté NON quelques mois plus tôt. Quant à la popularité de l'option souveraineté-association, elle a progressé rapidement au point où depuis juin 1981 tous les sondages internes indiquent l'adhésion de 55% des francophones. En somme, depuis le début de la campagne référendaire de 1980, l'option première du PQ a avancé d'environ 10%. Une progression dont l'importance et la rapidité est sans égale dans le passé.
Quant au chemin encore à parcourir, il était encourageant — jusqu'à la fin de semaine dernière. Il faut savoir qu'une victoire légitime fondée sur la majorité des votes exprimés pouvait être acquise avec l'appui de 63% des Canadiens français. Or, 62% avaient déjà voté Parti québécois le 13 avril et 55% appuient maintenant la souveraineté-association. Restait à convaincre 8 à 10% des francophones dont la majorité avaient déjà franchi l'étape de voter Parti québécois sans compter l'appui des Québécois des autres nationalités et origines ethniques.

par Jean-Pierre Charbonneau
Député de Verchère, ancien journaliste, et secrétaire parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, Jean-Pierre Charbonneau expose les données et les raisons pour lesquelles il se solidarise avec le chef du parti, M. René Lévesque, dans la controverse déclenchée par le 11^e congrès du PQ.

l'opinion publique québécoise sur ces questions en 1968?
C'est parce que René Lévesque et bien d'autres avec lui avaient compris les aspirations, les illusions et lesangoisses du peuple canadien-français ainsi que la situation géopolitique et géoéconomique de la société québécoise que le Mouvement souveraineté-association a été fondé. Le pari de départ était simple: il est possible avec un appui majoritaire de la population québécoise — et donc un appui très majoritaire des Canadiens français dans leur patrie de toujours — de faire de la province un pays sans avoir à vivre la rupture brusque et douloureuse qu'évoque la séparation dans l'esprit des gens.
Inspiré par le marché commun européen (une confédération d'États souverains) René Lévesque a pensé possible de transformer la fédération canadienne en une véritable confédération de deux États souverains permettant ainsi aux deux peuples majeurs du Canada d'avoir chacun leur pays tout en maintenant entre eux les multiples liens économiques tissés à travers leur drôle d'histoire commune. Plus encore, Lévesque croit toujours que cette transformation peut être réalisée par voie de négociation et que l'accession du Québec à la souveraineté, à l'indépendance politique, si l'on préfère, peut se faire sans séparation brutale.



avec l'accession à l'indépendance politique. Plus question non plus de convaincre ceux qui restent à convaincre qu'il est possible d'être indépendant sans être séparatiste.
Et pourtant les gens qui restent à convaincre sont les nationalistes québécois les plus modérés et les plus vieux (plus de 45 ans); ceux qui s'identifient comme Canadiens français plutôt que Québécois. C'est comme si on pensait pouvoir convaincre les plus modérés avec le discours le plus radical. Quelle illusion!

vant pour le Québec, cela se fasse d'égal à égal. L'avantage de cette formule est non seulement d'éviter une séparation économique inutile mais de proposer aux Québécois une formule moderne qui a fait ses preuves ailleurs et qui est vécue par plusieurs pays développés comme la formule politique de l'avenir. C'est l'indépendance dans l'interdépendance.

souveraineté-association. René Lévesque voulait répondre à la fois aux aspirations nationalistes de son peuple et aux préoccupations socio-économiques des gens de sa société dont ont dit qu'ils sont pour plusieurs d'entre eux les colonisés les plus confortablement entretenus du monde.
Connaissant bien le peuple et la société québécoise dans son ensemble, René Lévesque avait choisi de faire cheminer progressivement et sans heurt inutile ses concitoyens vers des changements majeurs. Peut-on dire aujourd'hui qu'il a eu et qu'il a encore tort et tenir ce parti? La voie radicale et sans étape aurait-elle donné de meilleurs résultats? En donnera-t-elle dans l'avenir?

Je suis convaincu que René Lévesque a raison et c'est pour cela que je l'appuie. La souveraineté-association (surtout sans trait d'union) est une formule politique honnête même si Pierre Elliott Trudeau dit le contraire. Ce n'est pas parce que Trudeau joue à l'agent provocateur — en fouettant notre fierté de nationalistes et d'indépendantistes en prétendant que nous ne sommes pas clairs, pas honnêtes, et pas courageux — qu'il faut tomber dans le piège. En politique ceux qui réussissent sont ceux qui imposent leur discours politique non ceux qui reculent et se laissent imposer le discours des adversaires. Après 13 ans d'action avec un bon produit politique, on ne revient pas en arrière pour recommencer au point de départ.
(À suivre)

La souveraineté sans association

Parallèlement, malgré l'option initiale du Parti québécois, les dirigeants du parti ont continuellement évalué la progression de l'idée de l'indépendance politique simple. Les sondages indiquent que les Canadiens français du Québec qui sont «très» et «assez favorables» à l'idée de la souveraineté sans association, sont au nombre de 25%. A peine 36% des électeurs du Parti québécois du 13 avril 1981 et 39% des voteurs QUI appuient cette option, mineure partout même chez les jeunes.
On pourra toujours dire que c'est parce qu'on en a pas parlé mais — fait vérifiable et pas facile à accepter pour un indépendantiste comme moi — l'idée de l'indépendance politique pure et simple plafonne depuis des années autour de 25% chez les francophones.
Si on n'avait parlé que de cette idée depuis 1968 et que René Lévesque avait rejoint Pierre Bourgault, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) aurait-il fait mieux? Il est impossible de répondre à cette question hypothétique. Mais il est permis d'en douter quand les analyses scientifiques du Parti québécois et de plusieurs autres groupes d'analyses indiquent que malgré les gains accomplis par le Parti québécois, 60% des Canadiens français du Québec contre 19% voient encore aujourd'hui des avantages à faire partie du Canada et que 67% sont profondément attachés à la fois au Canada et au Québec.
Que dire de la situation de

tualité, les supporteurs plus timides du gouvernement auraient entre-temps été amenés à cheminer vers une option plus radicale, prenant conscience que la souveraineté-association, préférable à l'indépendance pure et simple, est néanmoins préférable à un régime où le poids politique du Québec et des francophones devient de plus en plus réduit sans compter la diminution des minces pouvoirs provinciaux accordés aux Canadiens français en 1967.
Cette forme de simultanéité était, après la leçon référendaire, le nouveau choix politique de René Lévesque et de ses supporteurs qui souhaitent, comme les gens de la tendance radicale, que la prochaine élection générale porte principalement sur la souveraineté.
Au 8^e Congrès, les choix politiques effectués par une majorité de délégués ont fait dire au premier ministre qu'on a jeté non seulement l'eau du bain (le trait d'union) mais aussi le bébé (l'association). En effet, en rendant impossible toute offre d'association avant l'accession du Québec à la souveraineté, les délégués ont préféré la radicalisation brutale à la radicalisation tranquille et progressive. Il n'est plus question maintenant de tenter d'éviter une séparation véritable et complète

«On va ouvrir l'association au monde»

Plusieurs ont tenté au cours du congrès de faire croire qu'en appliquant la notion d'association à tous les pays du monde avec lesquels on peut avoir quelque intérêt à transiger, on maintient l'idée de la souveraineté-association. Cela est faux. Il y a une différence fondamentale entre le concept de souveraineté-association mis au point pour être appliqué au Canada actuel, et des associations normales entre pays. La France participe à un type de souveraineté-association avec les autres pays de la Communauté économique européenne. La même France entretient des multiples associations culturelles, commerciales, industrielles avec un grand nombre de pays. L'association économique qui lie la France à ses partenaires du marché commun est complètement différente de ses autres associations ou relations.
Dire qu'une fois souverain le Québec pourra s'associer avec qui il veut quand il le jugera à propos, c'est l'évidence. Un des attributs fondamentaux de la souveraineté est justement la capacité de conclure des traités internationaux. Cependant, cela est passablement différent de maintenir les éléments essentiels de l'union économique canadienne et de transformer le pouvoir décisionnel sur cette union afin que doréna-

leurs populations parlent la même langue et jouissent du même système de loi que celui du Haut-Canada (système de la common law d'Angleterre), les diverses Provinces Maritimes n'avaient pas plus d'inclination que le Bas-Canada à perdre leur individualité comme organisations politiques distinctes.
«En conséquence, nous avons été contraints de conclure que nous devons ou bien renoncer à tout projet d'Union, ou proposer un système d'Union qui préserve le mode d'organisation particulier à chaque province.
«De la sorte, ceux qui, comme moi-même, favorisaient une Union législative, ont dû modifier leurs vues et accepter le projet d'une Union fédérale comme seul système praticable, même pour les Provinces Maritimes.
Je considère, d'une part, que ce témoignage est digne de la plus grande admiration et que, d'autre part, il y aurait avantage, dans une Province qui prétend «se souvenir», à relire actuellement une biographie de Louis-Hippolyte LaFontaine et de Georges-Etienne Cartier: car ils ont chaque jour de plus en plus de choses à nous enseigner.

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

MÉDECIN DEMANDÉ

Pour travailler dans le domaine de la nutrition en particulier dans la prévention et le traitement de l'obésité.

- Conditions:**
— membre de la Corporation;
— prêt à voyager à l'extérieur

Avantages:
Rémunération par la R.A.M.Q. Aucun frais de bureau, dépenses de voyage défrayées.

Téléphoner à: Francine Bienvenu (514)274-3561

cartes d'affaires

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
288 est. St-Paul, Vieux Montréal

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1992
Brevets d'invention
 Marques de commerce
 Dessins industriels - Droits d'auteur

TOUT POUR LE BUREAU

ouvert samedi de 9h à midi
Canada Dactylographe Inc.
270-1141
7035 av. du Parc, Mt

Restaurant & Club Musical
La Bohème
Jeudi, vendredi, samedi et dimanche à partir de 19h.
Excellente cuisine, animation musicale, bar-salon intime
Vos hôtes: Jean-Pierre CORBEIL, basse
Fernande FAY, pianiste
Artiste invitée: Denyse PARENT, mezzo-soprano
samedi et dimanche
Odile FAY, mezzo-soprano
Ce soir, 11 décembre
Réservez dès maintenant pour Noël et le Nouvel An!
5240 est. Jarry Montréal (Pres Lacordaire)
RÉS: 327-0454

LE PRINCE
Richard Gwyn
Percutant, fascinant... France-Amérique

Cartier et la Confédération

par Edmond Robillard, o.p.

Dominicain, l'auteur est professeur à la Faculté de théologie et membre de l'Académie canadienne-française.

J'ai parlé de la «continuité des idées» de nos compatriotes anglo-saxons; pour être honnête, je parlerai aujourd'hui d'un anglophone qui a eu une remarquable intelligence à ceci: qu'il sut changer d'idée.

Les représentants des provinces de l'Amérique britannique du Nord, réunis pour décider de l'avenir du Canada, vers 1864, étaient divisés entre partisans d'une Union législative et partisans d'une Confédération. L'influence de Georges-Etienne Cartier, alors prépondérante, fit pencher le plateau de la balance du côté de la Confédération pour des raisons qui aujourd'hui encore demanderaient plus de considération qu'on ne paraît leur en accorder.
Écoutons Sir John Alexander Macdonald nous expliquer comment et pourquoi il a graduellement changé ses vues en matière constitutionnelle:

«Pour ce qui est des avantages respectifs d'une Union législative ou d'une Union fédérale, je n'ai jamais hésité à ex-

primer mon opinion. Je n'ai cessé de proclamer à la Chambre qu'une Union législative serait préférable, si elle était praticable. J'ai toujours soutenu que, si nous pouvions consentir à nous donner un gouvernement et un parlement unifiés, légiférant pour l'ensemble de nos populations, nous aurions le meilleur, le plus économique, le plus vigoureux, le plus fort possible.
«Mais, reprenant le sujet à notre présente conférence et discutant la question comme nous l'avons fait, sans la moindre réserve et mus par le désir d'en arriver à une conclusion satisfaisante, nous avons trouvé qu'un pareil système était impraticable.
«Tout d'abord, il n'obtiendrait pas l'assentiment du Bas-Canada, parce que si on imposait la fusion avec les autres provinces, les Québécois, dans leur situation particulière qui est celle d'une minorité, de langue, nationalité et religion différentes de celles de la majorité, craindraient que leurs institutions et leurs lois n'en soient compromises et que les modes d'associations ancestrales dont ils s'honorèrent n'en soient affectés et lésés.
«On trouva, dès lors, que toute proposition qui mettrait en danger l'individualité — si j'ose ainsi parler — du Bas-Canada n'obtiendrait pas la faveur de sa population.
«Mais nous avons trouvé également, en dépit du fait

que leurs populations parlent la même langue et jouissent du même système de loi que celui du Haut-Canada (système de la common law d'Angleterre), les diverses Provinces Maritimes n'avaient pas plus d'inclination que le Bas-Canada à perdre leur individualité comme organisations politiques distinctes.
«En conséquence, nous avons été contraints de conclure que nous devons ou bien renoncer à tout projet d'Union, ou proposer un système d'Union qui préserve le mode d'organisation particulier à chaque province.
«De la sorte, ceux qui, comme moi-même, favorisaient une Union législative, ont dû modifier leurs vues et accepter le projet d'une Union fédérale comme seul système praticable, même pour les Provinces Maritimes.
Je considère, d'une part, que ce témoignage est digne de la plus grande admiration et que, d'autre part, il y aurait avantage, dans une Province qui prétend «se souvenir», à relire actuellement une biographie de Louis-Hippolyte LaFontaine et de Georges-Etienne Cartier: car ils ont chaque jour de plus en plus de choses à nous enseigner.



La vie des femmes n'est pas un principe

Des groupes de femmes répliquent à l'épiscopat

L'ASSEMBLÉE des évêques du Québec vient de lancer un appel «aux personnes et aux associations vouées à la promotion de la vie humaine dès le début de sa conception». Ce message, en raison de ses enjeux et de son contenu même, commande qu'à notre tour, nous fassions connaître notre total désaccord au discours des évêques et redisons notre solidarité à toutes les femmes qui donnent et entretiennent la vie depuis des siècles et des siècles.

Ce discours éminemment politique nous indigne à plus d'un titre, notamment à cause de la fausse prétention qu'ont les évêques de parler d'abord en tant que citoyens (par. 32), alors qu'ils se situent constamment au niveau des arguments religieux pour justifier leur point de vue. De plus, ils savent très bien que c'est leur prestige et leur statut d'évêques qui donnent tout le poids à leur message.

Ils ont certes le droit de faire connaître leur opinion aux gouvernants. Toutefois, dans une société où prévaut la séparation de l'Église et de l'État, une Église ne saurait imposer son idéologie religieuse à l'ensemble de la population. La chrétienté québécoise n'est plus. Par conséquent, l'État québécois se doit de respecter la pluralité des consciences.

Par ailleurs, les évêques ont choisi de dresser en absolus principes et normes. Nous en tant que femmes conscientes des multiples dimensions de notre réalité quotidienne, désirons partir de la vie pour parler de la vie.

1. Des principes à la pratique

Nous voulons dénoncer sans équivoque la façon d'aborder la question de l'avortement qui consiste à poser la vie comme principe absolu, hors de toute réalité historique. Il est alors facile, pour les évêques, de décider ce

Cette déclaration sur l'avortement rendue publique mercredi immédiatement après celle des évêques du Québec, est signée conjointement par «Coordination pour l'avortement libre et gratuit», le Centre de santé des femmes du quartier, le collectif «L'autre Parole» (groupe numéro 1 de Montréal), la revue La Vie en Rose et la Fédération du Québec pour le planning des naissances.

qui est bien ou mal: il leur suffit d'ignorer les conditions de vie réelles des femmes.

La position des évêques est essentiellement théorique. Leur argumentation, basée exclusivement sur des principes, occulte de nombreuses facettes de la réalité, à commencer par les incidences à court ou à long terme de la venue d'un enfant sur la vie d'une femme; incidences physiques, psychiques, sociales et économiques. Aussi doutons-nous sérieusement de la valeur et de la pertinence d'un discours de clercs s'arrogeant le droit d'ériger la vie en principe. Or la vie des femmes n'est pas un principe.

Nous devons le répéter semble-t-il: donner à la vie est un processus qui ne peut être réduit à la seule conception. C'est pourquoi nous, femmes, revendiquons de toujours pouvoir décider de la naissance d'un enfant; nous lutons pour que l'avortement soit une alternative accessible à toutes les femmes qui le désirent, dans le cadre d'un ensemble de moyens susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. Dans notre lutte pour le contrôle de nos corps — de nos vies — il n'existe donc aucune solution de facilité!

2. Oui à la vie, mais pas à n'importe quel prix!

Nous tenons, aujourd'hui, à réaffirmer haut et fort notre volonté de contrôler nos vies et nos corps, d'avoir des enfants que nous voulons, de vivre des maternités librement consenties. Lutter pour l'avortement libre et gratuit, c'est lutter pour une véritable qualité de la vie.

Prenant la parole depuis notre chair et notre quotidien, nous savons ce qu'il en coûte de donner la vie, de la nourrir, de la soigner, de la faire grandir, de l'accompagner. Et c'est précisément parce que nous, femmes, savons ce dont nous parlons que nous réaffirmons notre droit de décider de poursuivre ou non une grossesse. Car nous aimons suffisamment la vie pour refuser qu'elle adienne dans n'importe quelle condition, à n'importe quel prix.

En affirmant qu'il suffit «d'un peu de prévention affective, d'une oreille attentive et sympathique et de quelques secours spirituels» (par. 27) pour aider une adolescente à traverser les vingt prochaines années de sa vie avec un enfant, les évêques témoignent de leur ignorance face à la réalité. En outre, méconnaître, comme ils le font, la contribution historique et primordiale des femmes dans ce débat, c'est les mépriser, les considérer comme des êtres serviles dont pourraient continuer à profiter sans remords la société patriarcale et l'Église institutionnelle, un de ses plus puissants rouages.

3. Un discours qui ne coûte pas cher aux évêques

Nous nous insurgons contre le caractère spécieux d'un pareil discours. Les évêques savent se montrer fort sympathiques à l'instauration de meilleures conditions de travail et de vie.

Mais, concrètement, que font-ils? Où sont-ils dans la lutte pour un monde égalitaire? Il sont absents.

Les évêques privilégient de nouveau la publication d'un texte comme mode d'intervention, ce qui, tout compte fait, les compromet bien peu. En effet, il ne leur en coûte rien de se montrer sympathiques aux options écologiques, aux mesures de santé et de sécurité au travail, etc. C'est à se demander pourquoi l'Église n'investit pas davantage d'énergies pour revendiquer des garderies, des moyens de contraception à la fois efficaces et non nocifs, des congés de maternité et de paternité ou, encore, des conditions de travail sécuritaires et l'autonomie financière des femmes. Qu'en est-il, à ce propos, des conditions de travail des femmes salariées dans l'Église? Par ailleurs, au cours des vingt dernières années, les luttes des femmes ont davantage permis à ces dernières d'améliorer le contrôle de leur fécondité que l'ensemble de beaux discours des évêques et des papes. Plutôt que de promouvoir une réelle qualité de la vie, les évêques ne s'attardent-ils pas encore à tenter de dénigrer le mouvement des femmes?

Egalement, il n'en coûte pas cher aux évêques de centrer toute leur attention sur le fœtus et de placer sur un même pied les avortements pratiqués dans les meilleures conditions et ceux que des femmes livrées aux mains de charlatans ont payé de leur vie. Nous connaissons maintenant le prix qu'ils attachent à nos vies.

Il n'en coûte rien plus de faire de pieux appels à la responsabilité dans le comportement sexuel et de faire l'apologie des méthodes de contraception dites «naturelles». En entretenant un profond sentiment de culpabilité, leur attitude rigide en matière de sexualité, d'éducation sexuelle et de contraception n'a-t-elle pas contribué à augmenter le nombre de risques mal calculés, de grossesses non désirées et peut-être même, dans

certain cas, d'IVG?

Enfin, il n'en coûte rien à l'épiscopat de s'inquiéter de la baisse de la natalité; les évêques n'ont pas, jusqu'à présent, prêché par l'exemple! À quand des garderies bondées d'enfants dans les archévêchés? Les femmes en ont plus qu'assez de porter seules le poids de l'avenir de la nation.

4. Le plaisir est encore tabou

Nous soutenons que la sexualité comme dimension intégrée de la personne est essentiellement gratifiante. C'est pourquoi une femme qui devient enceinte à la suite d'un acte sexuel vécu sans volonté de procréer n'a pas à en payer le prix, comme si c'était un péché.

Sans que les évêques abordent véritablement cette question, en filigrane à leur discours, revient constamment une conception étriquée de la sexualité en général et du plaisir en particulier. Quoi qu'on en dise officiellement, dans le milieu ecclésiastique la sexualité n'est encore tolérée qu'aux seules fins de la procréation.

La sexualité comme dimension intégrée de la personne est dramatiquement absente du message épiscopal. De toute évidence, il sous-tend que la sexualité doit s'exercer uniquement dans le cadre d'un mariage où l'on projette d'avoir des enfants. Cette référence exclusive au modèle hétérosexuel phallo-vaginal, a tôt fait de réléguer dans les zones de la subversion tout désir et tout plaisir qui ne s'y laisse pas enfermer.

siste à exclure les femmes de tout pouvoir décisionnel.

5. Des choix éthiques à faire

Nous croyons fermement qu'«aucune autorité extérieure (civile ou religieuse) ne peut se substituer au jugement de la conscience individuelle, seule pleinement responsable et capable d'apprécier les données complexes qui caractérisent une situation donnée». C'est à nous de décider...

Quand nous revendiquons le droit de disposer librement de nos corps, nous faisons référence à des valeurs telles que l'autonomie, la lucidité en regard de nos choix, la responsabilité propre à des personnes à part entière. De même, lorsque nous lutons pour l'exercice de ce droit, nous tentons de faire grandir la solidarité, la dignité et le respect sans condition des choix d'une personne.

Quant aux évêques, à maintes reprises dans leur message, ils choisissent le corps des femmes et refusent de le reconnaître comme sujette, notamment lorsqu'ils estiment que le fœtus ne dépend de la mère que pour la nourriture et l'habitat. Il est vrai que considérer une femme comme une personne implique qu'on lui reconnaisse le droit d'être pleinement responsable de ses choix, même lorsqu'il s'agit d'interrompre une grossesse.

Nous considérons enfin que le message de l'Assemblée des évêques du Québec, en ne brandissant que des principes, ne peut avoir la valeur d'un discours éthique. Et s'il nous faut utiliser leurs catégories traditionnelles pour être entendus nous réaffirmons, fidèles à la théologie de Thomas d'Aquin et de Vatican II que: «aucune autorité extérieure (civile ou religieuse) ne peut se substituer au jugement de la conscience individuelle seule pleinement responsable et capable d'apprécier les données complexes qu'a caractérisent une situation donnée».

Ce n'est pas notre constitution

L'HEURE est à l'action et non pas aux vœux pieux, ni aux déclarations solennelles de protestation ou de traitrise, non plus qu'aux manifestations de gogo-gauche ou l'épisode FLQ reçoit plus d'applaudissements que cet homme de la détermination québécoise et du savoir de la paix, qu'est René Lévesque... La force du prince Trudeau ne lui vient pas seulement de son pouvoir manichéen, mais de la faiblesse des autres et de l'incroyable apathie qu'il y a dans la population québécoise, au moment où l'on nous dépeuille de nos droits les plus fondamentaux. En dehors de l'action du gouvernement du Québec et de notre assemblée nationale, et des médias d'information où donc s'est manifestée la résistance québécoise à la destruction légale de nos droits et de notre peuple? Et pour ajouter à l'apathie dans la population, voici que nos deux partis, au moment où il les faudrait plus forts que jamais, se déchirent de l'intérieur et au grand jour, à la face du prince qui ne peut que s'en réjouir, en savourant ses coups de force passés, présents et futurs... nous prévient-il.

par Maurice Champagne-Gilbert

Maurice Champagne-Gilbert a présidé jusqu'à récemment le Regroupement pour les droits politiques du Québec.

Elle est illégitime, parce qu'elle n'a jamais été soumise à la population, autant la population de l'ensemble du Canada que celle du Québec. Le gouvernement Trudeau n'a jamais sollicité ni obtenu spécifiquement de la population un mandat pour changer radicalement la constitution en la rapatriant. C'est donc le fondement même de toute démocratie et de tout droit, que Monsieur Trudeau et les autres personnes politiques qui l'ont suivi, sabordent.

Le recours à la population, et par conséquent aux peuples en présence, s'impose d'autant plus que la caractéristique essentielle de la nouvelle constitution est d'imposer légalement la suprématie du Canada anglais sur le Québec français. Voilà la triste besogne accomplie par Pierre Elliott Trudeau et dans laquelle lui et ses semblables se sont voutés à utiliser les minorités francophones hors Québec, pour un odieux chantage qui ne leur apporte finalement pas de droits réels. Et l'Angleterre, que l'on dit forte de traditions et d'esprit démocratiques, s'approprierait à sanctionner cet odieux marché à savoir «irlandaise». Ce qui fait se réjouir chez nous les adeptes des stratégies de pourrissement: au congrès du PQ on a choisi d'immoler Lévesque plutôt que Trudeau. On a isolé celui qui depuis des années s'est employé à respecter le peuple du Québec et la démocratie comme on ne l'avait jamais autant fait, pour suivre la voie d'un Trudeau qui, en plein référendum, était venu fouetter l'honneur indépendantiste en nous rappelant l'histoire des pays qui avaient fait l'indépendance «dans le feu et le sang». Et c'est sur cette voie que nos adeptes du pourrissement social et humain sont venus célébrer les «felquistes» comme «les pionniers de l'indépendance».

Je propose plutôt la résistance pacifique, si le peuple, que d'aucuns croient pouvoir



juste d'en disposer. Si nous sommes capables de solidarité les «gens du Québec», n'y a-t-il pas une réalité autour de laquelle nous pouvons nous mobiliser immédiatement et qui peut prendre la forme du slogan suivant: ce n'est pas notre constitution. Ne pouvons-nous pas répéter cette formule partout. Et les fédéralistes comme les autres ne peuvent-ils pas s'y retrouver, puisqu'il s'agit d'une constitution qui non seulement n'a pas été approuvée par le gouvernement Lévesque, mais qui n'a jamais été soumise aux Québécois quels que soient leurs partis ou leurs origines ethniques. Mobilisation populaire et/ou référendum? Je ne suis pas stratège, mais voici quelques suggestions pour deux types d'action. Soit une action de mobilisation populaire impliquant toute une gamme de moyens centrés sur la résistance pacifique, soit un

référendum, visant une seule chose: dire non à la constitution qui n'a pas été soumise à la population du Québec. Parlons d'abord du référendum, qui me paraît évidemment l'action la plus forte en même temps que la plus facile à réaliser. Sa première signification dans les circonstances serait: l'exercice politique de notre droit de veto. A cet égard, bien que l'on comprenne les avantages stratégiques qui peuvent découler d'un jugement des tribunaux à l'appel de notre gouvernement sur notre droit de veto, on peut s'étonner d'une démarche qui demande au pouvoir judiciaire de définir notre pouvoir politique. Nous l'avons ce droit de veto, exerçons-le donc, nous les citoyens. Il relève de la légitimité de notre droit à l'autodétermination notamment. Les objections à un tel référendum qui viendraient du fait qu'il n'est pas prévu au programme du Parti québécois ou que le gouvernement ne l'a pas prévu dans son mandat, ne tiennent pas, il me semble. Il s'agit d'abord de s'ajuster à l'urgence nationale créée par les coups de force Trudeau. Et si on le perdait? Alors, c'est qu'il faudrait comprendre que les Québécois ne veulent que du pain, pas de droits, et qu'ils sont prêts à manger leur pain en anglais. Et que ce n'est pas l'association qu'il faut faire tomber, mais la «souveraineté»... Si on le gagnait — il me semble qu'on ne peut que le gagner — on gagnerait beaucoup et on forcerait une réelle négociation. Mais pour le gagner, il faudrait le faire vite, le faire clairement, sur l'unique objet que j'ai indiqué précédemment et sans campagne qui mêlerait toutes sortes de messages. Il me semble aussi qu'il pourrait s'appuyer sur l'unanimité de l'Assemblée nationale, cette fois, et c'est fondamental. Par ailleurs a-t-on assez d'imagination, de détermination, de foi en notre cause et de sens collectif pour organiser une mobilisation populaire avec des moyens pacifiques et une discipline éthique? Voici quelques suggestions pour illustrer ce qui pourrait être fait:

■ Harceler et inonder personnes et milieux officiels à Ottawa et au Canada anglais, de même que l'opinion internationale par le biais de la presse et d'autres institutions: «Ce n'est pas notre constitution».

■ Envahir les journaux de témoignages et de lettres sur le thème que «ce n'est pas notre constitution».

■ S'organiser pour occuper le plus possible de tribunes et multiplier des présences dans des lieux publics, pour répéter le message: «Ce n'est pas notre constitution».

■ Au lieu de plaquer des immeubles et de porter atteinte à la propriété privée, constituer des petits groupes à de multiples endroits pour porter des affiches et des placards aux heures de pointe devant ces immeubles.

■ Déclencher des grèves régulières mais de courte durée. (Ici peut-on demander aux syndicats de rechercher, pour défendre les droits collectifs et individuels de tous, la même efficacité qu'ils trouvent quand il s'agit de défendre les intérêts de leurs membres?)

■ Tenir de grandes manifestations et de grandes marches à l'occasion, mais en étant sûr qu'il y aura plus que quelques

certaines de personnes.

■ Aller à Londres en janvier, dire aux Britanniques et à l'opinion internationale: en même temps, que le gouvernement de Sa Majesté s'apprête à sanctionner une constitution illégitime qui n'a jamais été soumise au peuple canadien la population et qui comporte comme dimension essentielle non pas l'appui d'une majorité de provinces et le refus du Québec, mais la suprématie légale du Canada anglais sur le Québec français. (J'avoue que je ne comprends pas, et pour avoir vérifié les choses auprès de Londres mêmes, qu'il n'y ait pas un mouvement de Québécois qui aille alerter directement les Britanniques. Là encore les objections que j'ai entendues le plus fréquemment contre une démarche à Londres relevaient ou du mépris, ou d'un nationalisme puéril, ou d'une absence de conscience internationale.)

■ Enfin, pour coordonner tout cela, il faudrait un centre qui trouve des ressources avec quelques permanents et, surtout, un sens de l'éthique et de la discipline, je le répète, et qu'on n'improvise pas... comme on le fait hélas trop souvent. Le tout humblement soumis. Qu'il s'agisse du référendum ou de la mobilisation populaire, il y a un test à faire, sur notre degré de conscience

«Percutant, fascinant...» France-Amérique

LE PRINCE
Richard Gwyn

Les Hordes vêtements choisis

SOLDE
de 20 à 50%
du 1er au 24 décembre

Liliane Burty, Paris — Jousse, Paris
Tamotsu, New York — Kansai Yamamoto, Japon

363 St-François-Xavier (angle St-Paul)
Vieux-Montréal, 843-4789

Déjà fatigué (e) à l'approche de l'hiver?... Une escapade en avion vers la tiédeur solaire et le «beau fixe»

À **Haiti**

vous donnera des dispositions pour affronter vos devoirs

après un agréable séjour à l'Hotel

• **HOTEL CASTELHAITI** •

B.P. 446 — Port-au-Prince, Haïti
Clarke Inc. 1117 Ste-Catherine Montréal — 844-4421

Les samedis de la librairie HERMÈS

Eiizabeth Marchaudon, libraire

ROLAND GIGUÈRE et GÉRARD TREMBLAY

autour de
"À l'orée de l'œil" et le "Coeur dans l'aile"

Parus aux Éditions du Neroit
Le samedi 12 décembre de 14h à 16h

1120 ouest. av. Laurier (entre Querbes et De l'Epee)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

moi, j'aide **OXFAM-Québec...**

...pour lui

Envoyez vos dons:

Case postale 4444
Station Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3R6

Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt: 0419556-03-08

Nom: _____ Prénoms: _____

Numéro: _____ Rue: _____ App. _____

Municipalité: _____ Code postal: _____

Ci-joint la somme de \$ _____

Les rêves des évêques

Il y a trois ans, les évêques catholiques écrivaient au premier ministre du Québec pour s'opposer à la création des cliniques de planification familiale qui allaient offrir en région, entre autres services, celui de l'avortement thérapeutique. Ces cliniques fonctionnent désormais et les évêques reviennent aujourd'hui à la charge, sur un ton beaucoup plus politique, pour dénoncer ce qu'ils appellent d'un raccourci saisissant mais injuste un «plan pour faciliter l'accès à l'avortement».

Nul, encore une fois, ne conteste le droit des évêques catholiques de rappeler à leurs fidèles que l'Eglise interdit le recours à l'avortement, et de rappeler à nos dirigeants pourquoi elle s'oppose absolument à cette pratique. Mais les raisons qui, en 1978, motivèrent la décision de l'Etat du Québec de créer ces cliniques, sont aussi valables aujourd'hui qu'hier. Il n'y a pas de consensus dans la population québécoise au sujet de l'existence ou non d'un «crime» dans l'acte d'avortement; le débat aura beau déborder dans tous les sens, il achoppera toujours sur un désaccord que nulle autorité ne peut trancher: pour certains, dont l'Eglise, le droit à la vie commence à la conception et doit être protégé absolument, tandis que d'autres donnent à la conscience de la femme, et à sa liberté de choix, la priorité absolue. Il ne revient pas à l'Etat d'avoir le mot final sur cette question éthique, mais à chacun de nous. L'existence des «cliniques Lazure», comme on les appelle ici, ne force personne à en utiliser les services; elle rend accessible aux Québécoises l'exercice d'un droit qui leur est reconnu par une loi fédérale, dans une société laïque. L'Etat québécois peut enregistrer la vive protestation des évêques, mais on ne voit pas au nom de quel principe il céderait.

Les évêques espèrent-ils vraiment voir fermer les cliniques? Leur déclaration semble plutôt, cette fois, outre vouloir ouvrir le débat public, forcer à examiner l'objection de conscience de certains travailleurs de la santé qui, disent-ils, devraient pouvoir refuser de «participer à la pratique de l'avortement». Ils doivent, selon les évêques, «pouvoir le faire sans subir de préjudices quant à la sécurité de leur emploi et au cheminement de leur carrière».

Il serait normal, en effet, que le ministère des Affaires sociales et le gouvernement acceptent de se pencher sur cette question, et de définir certaines règles permettant l'exercice de l'objection de conscience. Il s'agirait de définir ce qu'est précisément la «participation à la pratique de l'avortement» de façon à empêcher que, par ce biais, se renouvelle l'obstruction systématique et absolue récurrente dans certaines institutions. Si le directeur d'une clinique est opposé à l'avortement, peut-il considérer son travail comme «participatif à la pratique», et dès lors se servir de son objection de conscience pour bloquer tout le processus? Il devrait être possible de résoudre le problème éthique, très réel, que posent ici les évêques, d'une façon qui n'empêche pas l'application de la loi.

Hors leurs arguments religieux qui s'adressent aux croyants, les évêques se lancent dans un débat sociologique très laïc qui a suscité, dès l'heure suivant sa publication, des réactions très vives chez des groupes de

Québécoises favorables à la liberté de choix. Ce n'est pas seulement à cause de la thèse fondamentale qu'ils défendent. C'est aussi que transpire dans leur déclaration une forme de paternalisme suranné à l'égard des femmes.

On pervertit la pensée des mouvements féministes en affirmant qu'ils «banalisent» l'avortement au point de le rendre égal à d'autres moyens de contraception. Si les évêques se penchaient vraiment, concrètement, non seulement sur les statistiques très dures en effet, mais sur les vies qu'elles recouvrent, jamais ils n'auraient osé ainsi faire le jeu de ceux qui racontent avec mépris que les femmes iront chez l'avorteur comme elles vont chez le dentiste. Derrière ce langage, n'est pas loin l'image de la charmante étourdie irresponsable incapable de mesurer la gravité de ses actes. Il n'y a pas, il n'y aura jamais pour une femme, même en toute légalité, même avec les meilleures techniques médicales, d'avortement sans douleur, d'avortement banal.

Il y a de la condescendance de même ordre dans toute la discussion qu'entreprennent les évêques autour des méthodes de contraception et du devoir de natalité auquel devraient s'appliquer les Québécoises à cause de notre «projet de société». L'appel au renouvellement de la nation flatte probablement un gouvernement péquiste mais frôle, pour les Québécoises, une inscription politique qu'elles doivent refuser. Les évêques évoquent une série de mesures qui pourraient alléger la tâche de maternité; ce sont celles-ci, et non les grands appels collectifs, qui pourront un jour modifier les décisions des Québécoises devant la natalité. Mais encore une fois, dans une société réveillée où toutes ces mesures existeraient, des milliers de femmes se retrouveraient devant des grossesses non désirées. Croire que des «trésors de bienveillante sollicitude», de la «prévenance affectueuse», une «oreille attentive et sympathique» et «quelques secours spirituels et matériels» viendraient à bout de ces drames, c'est presque les insulter. La brutalité de nos sociétés modernes, c'est la solitude; rêver de recréer la communauté, prétendre y trouver la solution ultime, c'est fuir. Fasse que le Québec trouve chaque année la «prévenance affectueuse» pour 65.000 femmes qui se font avorter et pour les 65.000 formes de leur angoisse. Mais nous savons tous que toute la prévenance du monde, en l'absence de services d'avortement thérapeutique, ne les empêchera pas de trouver le chemin des États-Unis.

La contraception douce, «écologique», dont nous rêvons toutes, ne suffira pas non plus à régler le problème. L'Eglise a de la difficulté à s'extraire de l'univers des «couples» ou des adultes qui contrôlent plutôt bien leur vie, et auxquels convient ce genre de contraception. Elle est loin, si loin, du chaos adolescent, des femmes désespérées, parfois brutalisées, seules et qui le resteront, et pour lesquelles tout ce discours n'est qu'eau de rose, impossibilité, et finalement insensibilité.

Les évêques s'intéressent enfin à la vie des femmes, et tentent maladroitement de leur parler. C'est un progrès, chez une hiérarchie millénairement coupée du féminin. Mais leur «oreille attentive» a encore de dures vérités à apprendre, et à apprivoiser.

Lise BISSONNETTE

Le coeur du système scolaire

Plusieurs éléments nouveaux sont venus s'ajouter depuis quelques jours au dossier de la restructuration scolaire. Fait très important, on a appris en particulier que le ministre de l'Éducation ne croit plus opportun que, dans le nouveau système, chaque école détermine son statut professionnel pour le faire ensuite sanctionner juridiquement par les comités catholique ou protestant. La loi assurerait cependant que les enfants dont les parents le désirent reçoivent, selon leur choix, un enseignement religieux ou un enseignement de morale non-confessionnelle.

Cette orientation nouvelle, si elle est maintenue, et on souhaite qu'elle le soit, va se retrouver très sûrement au coeur des négociations que, fatalement, le ministre devra mener avec l'épiscopat: il y aura donc un effet en question le coeur du système. Il importe donc qu'on s'y arrête aujourd'hui.

Il faut d'abord faire la distinction capitale entre le vécus réel des écoles au plan de leur professionnalisme et le statut juridique qu'on leur confère. Ce vécus varie en qualité et en intensité d'un milieu à l'autre. Mais on ne peut prendre pour acquis qu'il est en général à l'image de la société globale: malgré des ouvrages, surtout culturels, extrêmement solides en matière religieuse et qui ne sont pas près de disparaître, la société québécoise vit depuis vingt-cinq ans un processus de déchristianisation indéniable. Il y aura dix ans dans quelques jours, la Commission Dumont chargée par l'épiscopat d'examiner la situation de l'Eglise catholique au Canada français avait posé à cet égard des diagnostics clairs.

Parce que l'école demeure pour les «permanents» de l'Eglise un des seuls

moyens de communication avec les «fidèles», (les églises étant depuis dix ans au moins vides aux deux-tiers), on comprend que ces «permanents» tiennent, pour d'évidentes raisons de sécurité psychologique, à toutes les garanties juridiques nécessaires. Un regard rétrospectif sur nos institutions scolaires depuis 1960 montre, paradoxalement, que la déchristianisation du Québec s'est accompagnée simultanément d'un renforcement important des aménagements juridiques touchant la professionnalisme comme on n'en avait pas connu depuis 1869. Durant la même période, on a assisté aussi à un développement idéologique parallèle qui visait évidemment à légitimer ce renforcement. La pièce maîtresse de cette production a été le document «Voies et impasses» paru en 1974 sous la signature du Comité catholique.

Mais le vécus réel des écoles et celui de la société créent sur le système juridique une formidable pression qui risque, tôt ou tard, de le faire éclater. Aussi, voit-on les milieux traditionnalistes s'opposer jusqu'à la dernière énergie au moindre changement dans le système de peur que la fissure ne devienne breche et la breche n'entraîne l'écroulement de l'édifice. On appelle même à la rescousse le monde apostolique au Canada et le pape en personne chez qui on se rend maintenant en pèlerinage pour faire bénir l'oeuvre de l'école catholique. Rien de moins.

En fait, on entretient les illusions car le système actuel ne garantit en rien la qualité de l'éducation chrétienne. Entre 1967 et 1976, le Comité catholique s'est demandé comment il s'acquitterait concrètement du devoir qui lui faisait la loi

de reconnaître les écoles. En sept ans, aucune demande ne lui était parvenue! Durant tout ce temps, comme après d'ailleurs, la vie concrète des écoles a-t-elle vraiment changé?

Depuis 1974, le Comité catholique n'avait plus, hormis quelques cas isolés, reconnu de nouvelles écoles. Il attendait les demandes qui ne venaient pas. Elles ont commencé à affluer depuis le printemps. On sait pourquoi M. Laurin a eu la maladresse de rédiger le nouveau régime pédagogique de façon telle que, dans les écoles non reconnues, les catholiques se voyaient obligés de suivre un cours de morale non-confessionnelle à moins qu'ils ne demandent formellement de recevoir des cours de catéchèse catholique. Bref, ils se faisaient imposer à rebours le système d'exemption!

Les administrateurs n'ont pas mis de temps à comprendre qu'edes difficultés nouvelles les attendaient au détour. Les commissions scolaires, alertées, suscitèrent rapidement chez les parents un mouvement de «conversion» qui a abouti à plusieurs demandes du Comité catholique.

Mais rien ne garantit, pas plus là qu'ailleurs, que ces écoles vont poursuivre un projet éducatif chrétien. La raison en est simple: la poursuite d'un tel projet dépend par définition de la volonté des personnes qui œuvrent à l'école, directeur, enseignants, élèves, parents et de la qualité de leur consensus.

Le système de reconnaissance a cependant un effet réel: le statut juridique qu'il confère peut être opposé devant les tribunaux à toute personne qui invoque le droit à la liberté de conscience et le principe de non-discrimination pour contester le sort qui est fait à ses enfants à l'école.

Or, si la liberté de conscience et la non-discrimination sont des droits fondamentaux, on ne doit plus faire en sorte que l'école publique les restreigne en principe comme en pratique. Voilà pourquoi le système de reconnaissance juridique doit être aboli.

Est-ce dire que les écoles doivent renoncer à élaborer des projets éducatifs dans lesquels les valeurs chrétiennes soient explicitement nommées et poursuivies. Nous ne le pensons pas. Mais les écoles qui empruntent cette démarche le feront parce que l'homogénéité du milieu le permettra. On voit mal qu'à l'école primaire de Saint-Simon de Rimouski, on bannisse dorénavant toute référence à l'univers chrétien parce que on n'est plus reconnu comme catholique. Cette école continuera d'être catholique dans les faits et de «communisme renommée» comme elle l'était avant 1974 date à laquelle le Comité catholique l'a «baptisée» sans même qu'on lui demande son avis. Son degré de cohérence sera égal à celui qu'on retrouve dans le milieu.

Mais dans les milieux pluralistes, les catholiques, même s'ils sont majoritaires, devront s'imposer un devoir de réserve, marque de respect pour les convictions des autres. Ce ne sera pas démission de leur part mais une attitude parfaitement chrétienne, laquelle du reste constituera un témoignage plus efficace que le tordeage de conscience auquel se livrent certains milieux scolaires et ecclésiaux.

Jean-Pierre PROULX

LIBRE-OPINION

Du ressentiment au dévouement

par Gérard Bergeron

Une séance de dévouement collectif est toujours à prendre au sérieux, sinon au tragique. Par définition, le dévouement est une explosion de la désraison. Pour faire plus sûrement l'idée de l'indépendance, la majorité hurlante du huitième congrès du PQ a décidé de la rendre odieuse!

Elle n'aura plus à être acquise par une majorité de voix québécoises. Elle abolira le fait même de l'environnement nord-américain. Elle donnera naissance à des structures d'Etat, mises au point avec tout le sérieux d'un débat anarchique de onze minutes, au sein d'une foule de deux mille personnes en dynamique de groupe en dévouement. «Après nous, (et la nécessité de notre dévouement), le déluge!»

La Cause en sort bien avancée! Il faut se retenu pour ne pas décréter que, de ces jours des 5 et 6 décembre et de ce lieu du Centre Claude Robillard, date le début de la régression de l'idée et de l'évolution de l'indépendance du Québec. Elle pouvait encore être présentée comme quelque chose d'«aimable», la décision majoritaire du congrès vient d'en contredire le visage en un langage désordonné et aux tonalités presque rageuses.

La situation est-elle récupérable pour la fin même qui a donné naissance au PQ? — Plus que douteux. C'est déjà énorme qu'il faille poser une telle question. Et s'il est encore possible, ce type de récupération doit se faire vite, vite!

Tout s'expliquant, il y a des causes. À l'encontre des ministres et députés, les militants depuis cinq ans n'ont pu s'activer à la consommation quotidienne de la «joissance du pouvoir». Leur ferveur étant aussi totale qu'est global le beau rêve, il leur a semblé que c'était, enfin, le moyen de se retrouver en se mettant d'accord avec eux-mêmes, entre eux-mêmes.

Le comble de la désraison désorganisée a été ce rejet de toute référence à la simple éventualité d'une forme d'association lorsque l'indépendance

serait acquise. Et haro sur le baudet étagé! Comme si l'idée de l'association, elle-même, avait été la cause des malheurs actuels! Comme si ce n'était pas plutôt la cause de leur plus qu'honnête performance au référendum (dans une population dont un cinquième seulement est acquis à l'idée de l'indépendance). Le comble de l'odieux, c'était la résolution de se passer de ce minimum du minimum d'une majorité de 50% des voix québécoises plus une pour faire l'indépendance. Le comble du ridicule politique a été la rédaction d'une constitution d'un Québec souverain dans cette ambiance débridée d'une foule qui s'excite à sa colère.

L'avenir du PQ, comme parti, et de l'indépendance, comme processus historique, a toujours été de rendre l'un et l'autre suffisamment attractifs pour atteindre enfin ce cap de 50% d'adhésion chez les citoyens québécois. Mais à condition que les 20% (proportion généreuse, un peu gonflée) d'indépendantistes inconditionnels ne braquent pas, d'un coup, un nombre au moins égal de citoyens qui leur ont partiellement fait confiance lors de deux scrutins électoraux et d'un référendum. Que reste-t-il de ces quelque 20% et un peu plus de citoyens après le week-end blanc (rapport à la météo) et noir (rapport aux conséquences)? Et, quant au reste, une bagatelle de 60% de notre population, «faisons peur au monde!» Au moins, nous aurons montré notre force nouvelle, conquérante! Il est des dévouements du type suicidaire.

Tout s'expliquant, il y a au moins une excuse. Pendant tout le mois qui avait précédé, le premier ministre, de retour d'Ottawa, n'avait guère arboré qu'une politique du ressentiment. Au ressentiment personnel s'est aboué le dévouement collectif. Ces deux sentiments, combien compréhensibles dans les circonstances, ne peuvent cependant pas fonder une politique. Mais le leader, meurtri au plus vil de sa fierté d'homme, et ayant donné cours à sa trop longue amertume, n'en

fait pas l'article unique et aberrant d'un programme d'action. Il parle de «rétorsions», ce qui est au moins une politique.

Une fois de plus dans l'histoire de ce parti, le leader vaut mieux que les troupes. On pourrait parier à mille contre un qu'un sondage instantané ferait l'illustration d'un écart plus considérable que jamais. Surtout, ce qui nous concerne tous, que ce chef de parti est aussi chef d'un gouvernement. Et que, si on peut à la rigueur se désintéresser des avatars du premier en vilaine querelle avec ses effectifs partisans, le chef du gouvernement est rigoureusement indispensable à une société de six millions d'hommes en face de précarités de toutes espèces. On peut se passer d'un parti et de ses chicanes; on ne peut pas se passer d'un gouvernement et de ses responsabilités. En toutes circonstances et, encore une fois, surtout en l'actuelle!

La seule limite, discernable, de «l'effet de catastrophe» que le PQ vient d'administrer à sa cause, c'est que «le parti d'en face» passe lui-même par une phase affligeante et peut-être plus malsaine en ce que sa crise, à lui, n'éclate pas! Tout le monde est «sérieusement mal pris». Et nous avec.

Quel que soit le destin de René Lévesque, il y a en cet homme un élément de grandeur: son plus fort attachement à la démocratie qu'à l'indépendance, à la liberté qu'à la nation. Une telle exigence de vie fonderait l'admiration, tout au moins du respect, pour laisser de côté la reconnaissance de ceux qui, sans lui, ne seraient pas là, ni si hauts, ni si nombreux. Cette rigueur commande plutôt un support général de la population pour que le Québec ne tombe pas dans ce que des analystes américains ont appelé la *mobocracy*. Des élites peuvent avoir des instincts de populace en certaines circonstances. On vient de l'apprendre.

LETTRES AU DEVOIR

De M. Parizeau à M. Lévesque

(Lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre du Québec.)

Compte tenu de l'ambiguïté que certaines de mes positions antérieures ont pu entraîner dans l'opinion publique, je tiens à vous dire que j'accepte volontiers d'appuyer les deux conditions fondamentales que vous avez posées quant au cheminement vers la souveraineté, c'est-à-dire la nécessité d'offrir une forme d'association avec le Canada et, d'autre part, quelle que soit la forme que prendra la consultation des Québécois sur leur avenir, que la majorité d'entre eux soient d'accord pour que la souveraineté puisse être assurée.

Vous êtes, monsieur le premier ministre, depuis longtemps et pour longtemps encore, celui qui représente, articule et oriente les espoirs des Québécois.

Je tiens donc à vous assurer de ma profonde conviction que vous devez rester à la tête du Parti.

Jacques PARIZEAU
ministre des Finances
Québec, 9 décembre

Un arrière-goût amer

Monsieur Lévesque, dans son discours historique de dimanche dernier, a certes montré son insatisfaction profonde à l'égard du sort qui a été réservé à l'association dans ce projet qu'il a contribué à mener aussi loin depuis 1967, mais il a surtout dénié le caractère inacceptable de cette proposition visant à ce que le gouvernement «exerce tous les pouvoirs inhérents à un Etat souverain» que les Québécois et les Québécoises lui en auront donné mandat par l'entremise d'une élection générale gagnée au total des sièges. Et il a aussi déploré la procédure agitée qui a accablé les séances plénières du congrès.

Or la plus belle preuve de ces accrocs à la véritable démocratie, passées inaperçues jusqu'ici aux yeux des observateurs, nous a justement été donnée par cette fameuse proposition visant à remplacer «par voie démocratique» par l'expression «par l'entremise d'une élection générale gagnée au total des sièges». En effet cette proposition a d'abord bel et bien été battue, par un vote majoritaire en plénière. Puis un délégué a prétendu que les gens n'avaient peut-être pas compris vraiment l'enjeu de la proposition et a demandé qu'on prolonge le débat et qu'on reprenne le vote. Le président d'assemblée a alors invité la salle à se prononcer sur cette requête: le vote, à main levée, a effectivement donné une majorité simple en faveur de la reconsideration du vote mais de l'aveu même du président d'assemblée cette majorité n'était pas considérable et sans doute insuffisante pour respecter la règle de procédure 2.8 en vigueur où on précise que «pour qu'un vote soit reconsideré il faut que les 2/3 de l'assemblée plénière soient favorables». Cette règle a été oubliée, involontairement je n'en doute pas. Mais il reste qu'à mes yeux il y a eu vice de procédure et qu'en conséquence, malgré le débat qui eut lieu ensuite et qui résulta en une majorité favorable à la proposition cette fois, il faudrait considérer ce second vote comme sans effet.

Quoi qu'il advienne d'une telle opinion, et vraisemblablement rien, je veux conclure en disant combien la participation à de telles assises laisse un arrière-goût amer. Car contrairement à ce que peuvent croire les dizaines de milliers de militants du Parti, les congrès locaux et régionaux n'ont eu aucune signification à l'égard du

réexamen des objectifs fondamentaux du Parti puisque la possibilité d'amender les propositions issues de ces congrès lors des discussions en commission a fait en sorte que tout s'est joué en 24 heures, entre quelques-uns.

Michel BOISVERT
Saint-Laurent, 8 décembre

Appui de Taillon

(Lettre à René Lévesque président du Parti québécois.)

Le conseil exécutif et les délégués du Parti québécois de Taillon au 8e congrès national, désirent à l'unanimité vous faire part de leur appui aux principes contenus dans votre discours de clôture du 8e congrès national.

En effet, que la souveraineté du Québec offre une forme d'association au parti Québécois rallie l'ensemble des délégués au congrès et des autres membres du parti Québécois. Toutefois qu'une association économique d'un Québec souverain soit proposée de façon privilégiée au reste du Canada demeure un objectif souhaitable correspondant à notre réalité et qui doit être reconnu par le Parti québécois, en l'inscrivant dans son programme.

L'évolution de notre parti a toujours été accompagnée d'un désir constant de respecter la démocratie. Le changement de statut du Québec ne peut se faire sans l'approbation majoritaire des Québécois, à moins évidemment de vouloir imposer la souveraineté aux Québécois sans leur accord formel...

Nous préférons plutôt vous réitérer notre confiance, insister fortement pour que vous conserviez la présidence du Parti québécois, et enfin vous assurer de notre entier appui à toute action que vous entreprendrez pour réinstaller ces deux principes dans le programme de notre parti.

Nous demeurons convaincus que la position que vous adoptez rejoint la pensée de la majorité des membres du Parti québécois.

Martine SAVARD
L'Association du Parti québécois du comté de Taillon
Longueuil, 8 décembre

Quel mot fallait-il employer?

J'ai été surpris de lire vos excuses aux politiciens identifiés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous prétexte que ce placard pouvait être interprété comme un appel à la violence. S'ils ne sont pas des «traîtres», comment appelez-vous des gens que l'on élit pour faire valoir ses droits en hauts lieux et qui délibérément dépourvoient de ces droits fondamentaux leurs familles, leurs voisins, leurs compatriotes et tous leurs commentants? Quel autre nom voulez-vous leur accorder? Leur décernerez-vous un diplôme de bonne conduite? Louerez-vous leur sens de la responsabilité?

Que la SSJB nous exhorte à se rappeler leurs noms, qu'y a-t-il de plus naturel? Ces gens ont posé un geste historique, nous ne pouvons pas nous permettre de les ignorer. Ce geste, ils l'ont posé en toute liberté et affranchi de toute contrainte (du moins, espérons-le). Ces mêmes personnes ne devraient avoir aucune objection à ce que l'on retienne leurs noms et qu'on les associe à ce qu'elles ont fait. Alors, où est la faute?

Pour l'incitation à la violence — si incitation il y a — la SSJB pourrait invoquer d'illustres précédents. Bien qu'elle ne soit pas protégée par une quelconque immunité parlementaire, peut-être se souvient-elle des réponses (violentes?) données aux gars de Lapalme? Peut-être même devrait-elle se réclamer de la sécurité nationale pour suivre les méthodes de la GRG? À ma connaissance, dans aucun de ces cas, personne n'a présenté d'excuses. Alors, pourquoi des excuses dans le cas de la Saint-Jean-Baptiste?

Maurice R. DUFRESNE
Kamouraska, 6 décembre

Réponse à M. Fortas

Alors, comme ça, Fortas exerce aussi, parmi ses multiples autres besoins, la profession de psychopathe (voir LE DEVOIR du 24 novembre)! Je ne savais pas! Bravo, Fortas, bravo! Mais pauvres patients que les vôtres! Les malheureux, s'ils doivent se farcir le type de psychothérapie dont nous avons un avant-goût dans le genre de billet que vous envoyez régulièrement aux journaux, ça ne doit pas être toujours très folichon pour eux. En tout cas, guère curatif, et encore moins préventif... Vous, psychopathe? Laissez-moi rire. Ce serait un désastre pour notre profession. Au fait, après avoir vérifié auprès de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec, à laquelle j'appartiens depuis 1968, je me rends compte, avec bonheur, que vous n'êtes pas inscrit sur nos listes. Je m'en réjouis.

Eh oui, Fortas, il faut désormais vous faire une raison, et faire bien attention, dans l'avenir, de vous déchaîner de la sorte aussitôt que vous vous sentez attaqué dans votre profession ou dans votre «idéologie». Cette maladie porte un nom, vous savez? Consultez donc n'importe quel manuel de psychiatrie, et cherchez le nom du «syndrome», comme vous dites si bien... La nosographie a déjà prévu ce cas, voyez-vous?

Quant à ce que vous appelez les «ethniques», comme vous et moi, figurez-vous, je le répète (mais vous êtes dur à comprendre, convenez-en!), que Gérard Godin n'occuperait pas sa fonction actuelle sans avoir obtenu le support des «ethniques» grecs de son comté de Mercier. Quant aux «ethniques» italiens, français et autres, je ne vous cache pas que, petit à petit, ils font eux aussi leur bout de chemin et en arrivent à la conclusion logique, surtout après ce qui vient de se passer à Ottawa, que la seule voie possible pour l'avenir du Québec est celle de l'indépendance pure et simple.

En ce qui concerne mes antécédents culturels et ethniques, je les assume autant sinon plus que vous, Fortas! Et avec la même fermeté, me vous en déplaît. Sur ce plan, avouez quand même — puisque vous dites de vous-même que vous êtes un «gentleman» (sic!) — que je n'ai de leçon à recevoir de personne.

Je suis peut-être un «doux rêveur», Fortas, mais il commence à y avoir beaucoup de «doux rêveurs» au Québec, vous ne trouvez pas? Devraient-ils tous «se tenir éloignés de la politique, car ils la comprennent mal» (je vous cite), et vous laisser agir tout seul en catimini? Allons, mon pauvre Fortas, soyez sérieux: on n'arrête pas le sens de l'histoire, et le sens de l'histoire, que vous le vouliez ou pas, qu'il vous plaise ou pas, est d'ores et déjà tout tracé. Droit devant vous!

Gilbert TARRAB,
professeur au département des sciences administratives de l'UQAM
Montréal, 2 décembre

Un vent d'Est...

PARIS — On commence à raconter, dans la capitale française, des anecdotes comme il en fleurit dans certains pays socialistes. Après le vent de fronde, souffle une bise de l'Est.

Mitterrand est un peu morose et son premier ministre tente de le reconforter: «M. le Président, j'ai ici un ordinateur qui prédit le temps politique qu'il fera demain. Vous n'avez qu'à l'interroger, il a toutes les réponses.»

«Oh! vous savez, moi, les ordinateurs. Je me méfie», répond le président avec une moue sceptique. Il se demande même, depuis quelque temps, si la France n'en est pas à regretter les hières qui grognaient plutôt qu'à aspirer aux lendemains qui chantent.

— Mais non, M. le Président, le progrès c'est en avant.

Après tout, pourquoi ne pas jouer le jeu se dit le président qui ne veut pas contrarier son premier ministre. «Demandez à l'ordinateur quel sera le taux d'inflation en 1985?» Mauroy s'exécute. Il pianote sur le clavier du monstre froid dont le voyant indique aussitôt: zéro pour cent.

Mitterrand esquisse un sourire. Il n'en croit pas son ordinateur mais renchérit: «Et quel sera alors le nombre des chômeurs en France?»

La machine signale: 1.500 chômeurs.

Cette fois Mitterrand exulte: «Mais c'est extraordinaire, passer, en moins de quatre ans, de deux millions de chômeurs à 1.500. Vite, Mauroy, demandez à l'ordinateur quel sera, en 1985, le prix de la baguette de pain?»

Mauroy exécute un autre pianolement léger et la machine répond: «Six roubles.»

Rolande ALLARD-LACERTE

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$70.00 par année; six mois, \$38.00; trois mois, \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année; six mois, \$41.00; trois mois, \$26.00. Édition du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement annuel par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3381 (lignes groupées).

Le bricolage des arrangements fiscaux

LES ministres des Finances des dix provinces, lors de la rencontre de Halifax, ont refusé les propositions de M. MacEachern portant sur la réforme des arrangements fiscaux. Une deuxième rencontre est prévue pour la semaine du 14 décembre mais un accord semble encore bien éloigné. Les propositions de réforme ont été présentées à l'occasion du budget du 12 novembre et le gouvernement fédéral espérait avoir réglé la question avant la conférence sur l'économie qui réunira les premiers ministres le mois prochain. C'était attendre trop et ce, pour deux raisons. D'abord, les propositions impliquent une réforme radicale du système de péréquation, réforme qui à première vue correspond à une volte-face du gouvernement fédéral. En second lieu, le financement des programmes d'assurance-maladie et d'enseignement postsecondaire (appelés programmes établis) est coupé de 6,5%, et les provinces sont priées d'accepter une normalisation et une coordination accrues des prestations de services.

De tels changements ne peuvent être acceptés à la légère nulle part au Canada. Le Québec, déjà au pied du mur du fait des coupures dans les budgets de l'éducation et de la santé et encore sous le coup de la rebuffade de «l'accord» constitutionnel, a réagi aux propositions de changement avec hostilité. À cause de ces circonstances, aggravées par la manière polémique avec laquelle furent présentées les propositions traitant des programmes établis, des éléments importants de la ré-

forme ne seront probablement pas considérés. Toutes les parties aux négociations s'accordent pour conserver le principe de la péréquation mais aussi pour en transformer le fonctionnement. Depuis la mise en oeuvre des arrangements fiscaux actuels, il a fallu instituer des limites ad hoc. Sans ces plafonds, les transferts de péréquation auraient plus que doublé l'an prochain — de 4 milliards de dollars, ils passeraient à 10 milliards. Une telle augmentation ne serait pas viable. D'autre part, dans le système actuel, les augmentations dépendent de la croissance des revenus pétroliers des provinces de l'Ouest. Or, le niveau des besoins et des coûts des services publics qu'il convient d'offrir au reste du pays n'est pas en fonction des recettes pétrolières. Le but de la péréquation, c'est de permettre d'offrir des services publics convenables d'un océan à l'autre. Encore faut-il en contrôler les coûts.

La solution envisagée par le gouvernement fédéral est très pratique. Puisque tous les essais pour évaluer le besoin ou les coûts de tels services dans chacune

des provinces ont échoué jusqu'ici, l'Ontario propose d'utiliser comme norme de péréquation la capacité fiscale de l'Ontario plutôt que le rendement moyen de la fiscalité à travers le pays. Cette proposition se fonde sur un jugement politique: les services que l'Ontario peut offrir à sa population correspondent à une norme qui est acceptable pour la majorité des Canadiens. Le seul plafond prévu par le gouvernement fédéral est le taux de croissance du PNB.

L'Ontario n'est pas enchanté de ce plan qui le prive de façon permanente de tous droits à la péréquation. Il est cependant mal placé pour se plaindre. En effet, M. Parizeau a fait remarquer avec ironie que les provinces pauvres ont maintenant un avantage à ce que l'Ontario s'enrichisse, puisque leurs droits à la péréquation croîtront en même temps que la différence entre leur capacité fiscale et celle de l'Ontario. Plutôt qu'un complot machiavélique, il faut y voir un bricolage habile pour éviter l'escalade des transferts de péréquation.

Cependant, cette solution implique une conséquence importante quant au partage des recettes tirées des ressources naturelles non renouvelables, avant tout du pétrole du gaz. La formule de péréquation proposée inclut plus de sources de revenu que celle qui est actuellement en vigueur. (L'addition des taxes foncières municipales améliore la neutralité du système et met fin à la situation défavorable où se trouve le Québec du fait de sa récente réforme de la fiscalité municipale.)

Malgré tout, faire de l'Ontario la norme exclut en fait de la péréquation les recettes du pétrole et du gaz. Celles-ci ont fourni, en 1981-82, 31% des droits de transfert, soit 1,1 milliard de dollars.

Laisser ces recettes hors du cadre de la péréquation semble creuser la fosse entre les trois provinces de l'Ouest qui ont tous leurs oeufs dans un panier et les sept autres, l'Ontario en tête, qui ont une assiette fiscale «normalement diversifiée». Plus tôt cette année, Ottawa accusait le déséquilibre fiscal horizontal — la capacité fiscale de l'Alberta étant de 227 et celle de Terre-Neuve de 59 par rapport à un indice canadien de 100 — de soumettre la Confédération à une épreuve insurmontable.

Où est passé le thème du partage affiché par le gouvernement fédéral? Partager les recettes du pétrole ne cadre pas avec le système de péréquation que nous avons. En effet, selon ce système, les provinces riches en ressources ne contribuent pas en tant que telles, puisque les paiements de transfert proviennent des revenus généraux du gouvernement fédéral, qui sont alimentés à raison de 40% par les contribuables ontariens. L'alternative se présente comme suite: soit le partage à deux paliers, système controversé qui requiert la coopération active des provinces productrices de pétrole pour qu'elles transfèrent directement certains excédents vers d'autres provinces, soit le partage classique par recettes et dépenses générales du gouvernement central.

Evidemment, Ottawa a choisi ce second moyen de partage, conforme à l'entente concernant «la fixation des prix et la taxation des ressources énergétiques».

La solution proposée au problème de la péréquation est à la fois sensée et intellectuellement satisfaisante. Mais le financement des programmes établis est plus discuté. Deux aspects de la position fédérale en cette matière doivent être commentés: les présupposés macroéconomiques et la stratégie de négociation.

Il n'y a pas de consensus sur la nécessité de modifier le financement des programmes établis (FPE) alors qu'on s'entend sur la nécessité de changer les règles de la péréquation. Ottawa estime devoir réduire le déficit qu'il s'est imposé et maintenir des normes nationales pour les programmes établis. Il lui faut donc modifier certaines règles du jeu. Financer le déficit fédéral demeure difficile, mais le réduire semble aujourd'hui problème moins insoluble qu'en octobre 1980 quand on évoqua pour la première fois les programmes dans le FPE. Dans ce cas, faut-il vraiment virer 2,5 milliards de dollars du déficit fédéral aux gouvernements provinciaux qui sont les moins en mesure d'assumer des dettes additionnelles? D'autre part, remarquons que la totalité du secteur public (les onze gouvernements) est en train d'approcher une situation d'excédent budgétaire.

Si on envisage la mise en oeuvre des changements proposés, deux obstacles majeurs se dressent sur la voie choisie

par le gouvernement fédéral pour faire accepter des coupures dans les transferts aux provinces. Premièrement, il veut négocier les changements au FPE quatorze mois avant qu'un accord doive être conclu sur les normes auxquelles devront satisfaire les prestations de services dont le financement est en question. Comment les provinces pourraient-elles accepter des coupures, alors que les services à offrir ne sont pas encore déterminés?

Les normes nationales soulèvent pour le Québec une question délicate. La commission Hall a loué le respect exemplaire du gouvernement québécois envers les objectifs de lois canadiennes concernant l'assurance-maladie et les services hospitaliers. La situation se présente toutefois différemment en matière d'enseignement postsecondaire. De récents rapports ont fourni des arguments en faveur d'une politique pancanadienne face au manque de main-d'oeuvre qualifiée. Toute mesure dans le domaine doit cependant être négociée soigneusement. On ne peut considérer la solution déjà acquise parce qu'on a besoin d'un accord éclairé sur le financement.

Deuxièmement, présupposer que des recettes fiscales additionnelles équilibreront les coupures, au moins en partie, ne constitue pas une base idéale pour des négociations. Il y aura des coupures, mais y aura-t-il effectivement des recettes additionnelles? Cela dépend en premier lieu de la résistance que peut opposer, jusqu'en 1987, le ministre fédéral des Finances aux pressions en vue de modifier ses récentes décisions au sujet de l'impôt sur le revenu. En second lieu, les provinces qui lèvent leurs propres taxes (l'Ontario et l'Alberta pour les sociétés, le Québec pour les sociétés et les particuliers) doivent s'aligner sur la base fiscale fédérale. Cependant, afin de recevoir la compensation fiscale anticipée par les propositions, d'Ottawa, le Québec doit aussi renoncer à adopter les réductions d'impôt dont Ottawa a pris l'initiative. (Si le Québec voulait recevoir ces recettes fiscales additionnelles sous forme d'avances mensuelles comme les autres provinces, il devrait aussi souscrire à l'accord de perception canadien. Autrement, il ne recevra ces recettes qu'au moment où ses contribuables lui verseront. Il y a là une explication partielle de la disparité entre les estimations d'Ottawa et celles de Québec.)

Ottawa promet des compensations qui équilibreraient des coupures certaines. Mais ces compensations impliquent aussi un coût certain. Le FPE devient constitutionnel non seulement à l'acceptation par les différentes provinces d'une norme nationale pour les services offerts mais aussi à l'abandon d'une certaine autonomie en politique fiscale.

Cette façon d'aborder les négociations est contre-indiquée. Elle incite une province comme le Québec, dont une partie importante des recettes provient de transferts gouvernementaux, à mettre en doute le sérieux de tout le fédéralisme fiscal. Les doutes ne sont pas dissipés par la propension du gouvernement fédéral à considérer comme autant de dépenses fiscales, et donc comme récupérables à la longue, les points d'impôt précédemment transférés aux provinces. Le fédéralisme canadien en matière fiscale a été, à juste titre, loué pour sa flexibilité mais aucune des parties ne peut en abuser sous peine d'atteindre un point de rupture. Il est vrai que la péréquation ne peut aller plus loin qu'elle ne va pour le moment. C'est une question de prudence. La prudence s'impose également quand il s'agit de manipuler les éléments du FPE.

Les coptes d'Égypte: erreur d'optique

C'EST avec une indignation révoltée que j'ai lu le très long article de Mme Angèle Dagenais du samedi 31 octobre faisant le point sur un problème d'immigration et intitulé «Comment vit un réfugié sans statut?».

Partie d'une très bonne intention ainsi que l'indique le titre, madame Dagenais a voulu, avec beaucoup de bonne foi, défendre ce jeune couple d'Égyptiens, copites, «réfugiés». À partir de l'étude d'un cas, Mme Dagenais, fait une généralisation sur toute la population égyptienne. Sans aller jusqu'à dire que les médias exploitent bien rapidement une situation négative au tiers-monde qui enrichit la vaste collection de leurs stéréotypes, je voudrais par mon intervention, en tant que copte, en relation constante avec la réalité quotidienne de l'Égypte actuelle, essayer de corriger l'erreur d'optique qui a été faite.

Mme Dagenais parle bien des intégristes, mais il ne faut pas les confondre avec l'Islam d'une part et l'État d'autre part. Car l'État et les intégristes sont en lutte.

Les coptes comptent de six à huit millions d'âmes sur une population de 43 millions. Ce sont des confrères d'extrémistes religieux musulmans qui agressent certains coptes et non l'ensemble des musulmans. S'il y a des menaces, des tensions, il est faux et injuste d'affirmer qu'il s'agit d'une persécution généralisée à l'égard des coptes.

Il faut savoir que l'Égypte se distingue, depuis l'époque pharaonique par la place prépondérante donnée aux valeurs spirituelles qui s'expriment par une pratique religieuse fervente et intégrée incontestable, aussi bien chez les coptes que chez les musulmans.

Cependant, il ne faut pas oublier que les chrétiens d'Égypte constituent une minorité et quelques-uns d'entre eux sont tombés dans le piège du défi. Aux confrères d'extrémistes religieux musulmans qui affichent une attitude religieuse ostentatoire et un militantisme religieux

arrestations font rage en Égypte... c'est avec de telles allégations qu'on nuit sérieusement aux chrétiens d'Égypte.

Comment ne pas être choqué par le tableau social criant de fausseté que nous dépeint ce «réfugié»? En voici quelques traits:

«Bien que les coptes représentent un bon pourcentage de la population égyptienne: la majorité musulmane lui a retiré progressivement depuis 10 ans toute forme de participation active à la vie politique sociale et spirituelle d'Égypte.»

Pour ne pas être trop longue, je citerai seulement:

— Dr. Butros Butros Ghali, ministre d'État pour les Affaires étrangères;

— M. Fekri Makram Ebeid, vice-premier ministre et secrétaire du Parti national démocrate (Parti au pouvoir);

— M. Albert Barsoum Salama, ministre d'État;

tous trois coptes, outre une présence à tous les niveaux du gouvernement.

De plus, sur trois journaux officiels, un rédacteur en chef est copte.

Historiquement, les coptes ont participé activement à la vie politique et sociale de leur pays et ont refusé certains privilèges que leur offraient les Britanniques lors de la colonisation.

Lors de la guerre du Yom Kippour, en octobre 1973, le commandant de la 2ème armée était un copte. De plus, ils sont membres dans tous les partis politiques existant actuellement, et à tous les échelons.

«Les Coptes ne sont pas représentés au Parlement égyptien», retrouve-t-on dans l'article du 31 octobre. Or celui-ci compte dix membres coptes, nommés par le gouvernement.

«Ils sont marginalisés dans le monde des affaires», lit-on plus loin. Or, depuis les gros propriétaires terriens, jusqu'aux grands financiers, en passant par les professions libérales, le copte est présent. D'ailleurs, comme le dit le «réfugié» en question lui-même, son frère travaille

dans l'import-export.

«Ils ne peuvent pratiquement pas faire d'études supérieures... l'accès aux études supérieures est régi d'après le pourcentage obtenu aux examens, à travers l'ordinateur et n'a donc rien à voir avec les critères confessionnels; les statistiques le prouvent.»

En finale, je voudrais souligner que l'argumentation apportée ici rectifie le tableau erroné que Mme Dagenais dresse pour le copte en Égypte. Bien au contraire, il existe toujours, à travers et contre tout, une convivance religieuse entre Égyptiens.

Il est certain que l'Égypte passe par un moment de crise, et qu'il est légitime d'émigrer parce qu'on aspire à une meilleure qualité de vie, à plus de confort, à moins de contraintes propres à tous les pays du tiers-monde. Tous les Égyptiens, coptes et musulmans, se battent avec des problèmes quotidiens pour assurer leur subsistance, problèmes créés par la conjoncture économique actuelle, la démographie galopante et l'infrastructure insuffisante, la hausse vertigineuse du coût de la vie. De plus, les coptes subissent des frustrations et parfois de la discrimination, mais quelle est la minorité qui n'a pas vécu ces problèmes?

Ce «réfugié» dont on parle sans doute de bonnes raisons pour rester au Canada, mais il est malhonnête pour ce faire d'utiliser la bonne foi des porte-parole des nations libres de tradition humaniste et tracer un tableau qui jette le discrédit sur l'Égypte en général, l'Islam aussi, et les coptes en particulier en faisant des citoyens de seconde zone qui font appel à

l'Occident au moindre danger.

Ceci dit, je souhaite que si le dossier sur les «réfugiés» est clos, le regard sur l'Égypte ne soit pas, un regard curieux, sain, ouvert à des réalités différentes de celles d'ici.

■ Vous avez parfaitement raison d'affirmer que les chrétiens et les musulmans ont établi une forme de «convivance» depuis des centaines d'années en Égypte. C'est également vrai de beaucoup d'autres pays de la Méditerranée et, pour être exact, il faudrait ajouter que Juifs, Chrétiens et Musulmans cohabitent à peu près partout plus ou moins bien, plus ou moins mal. Présents en Égypte plusieurs siècles avant les Musulmans, les chrétiens se retrouvent toutefois minoritaires depuis longtemps et, comme vous l'indiquez, ont dû subir des «frustrations et parfois de la discrimination» parce qu'une minorité.

C'est pour cette raison que certains coptes peuvent trouver tellement intolérable cette discrimination qu'ils la fuient et en demeurent blessés et aigris. Je n'ai aucune raison de douter de la sincérité des propos que m'a tenus le jeune couple que j'ai rencontré et dont la situation, ne vous en déplaît correspond à celle d'authentiques réfugiés. Prenez la peine de lire la Convention de Genève sur les réfugiés.

Je trouve éminemment regrettable que des gens d'une même communauté ethnique, spirituelle et nationale réglent leurs différends par l'entremise des médias au lieu de se serrer les coudes lorsque les temps se font durs, spirituellement et politiquement. Économiquement, ils l'ont toujours été pour certains.

Angèle DAGENAIS

Les universitaires sont-ils trop payés?

DANS son édition du 19 novembre 1981, LE DEVOIR publiait, bien en évidence dans sa page éditoriale, la libre opinion de M. Guy Laperrrière, professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke. Selon le titre coiffant cette opinion et les propos de mon collègue, les professeurs des universités québécoises seraient «trop payés», cette conclusion étant fondée sur une comparaison sommaire entre le salaire moyen au Québec et le salaire moyen des professeurs d'université. M. Laperrrière a certes l'entière liberté de juger trop large l'écart entre ces deux salaires. Peut-être appuie-t-il sa conclusion sur une comparaison entre son salaire et celui de ses collègues historiens travaillant dans les secteurs public, parapublic ou privé? En tout état de cause, à l'heure où sonne implacablement le glas des coupures budgétaires faisant les manchettes de tous les media, il est éminemment souhaitable, dans une société démocratique, de présenter objectivement certains faits et de soulever des questions plus fondamentales de valeurs sociales.

Afin que chacun puisse porter un jugement personnel fondé sur des données objectives, je me permettrai donc d'établir quelques comparaisons entre le salaire moyen des ingénieurs au Québec et le salaire des professeurs de l'École polytechnique, qui peut être considérée comme une université d'ingénierie, puisqu'il serait souhaitable de comparer ce qui est comparable.

Voici donc certains chiffres extraits de

seurs d'université (en particulier ceux de l'École polytechnique) sont titulaires d'un doctorat (PhD ou DScA) ou, à tout le moins, d'une maîtrise (MScA), ce qui n'est pas le cas pour la majorité (78%) des ingénieurs. Les avantages salariaux associés à de tels diplômes sont très clairement révélés par l'enquête de l'OIQ. Alors qu'au 1er juillet 1981 le salaire moyen de base d'un ingénieur au Québec était de \$38,648, un titulaire de MScA voyait son salaire moyen passer à \$40,172; pour un titulaire de MSc ou de MA, ce salaire moyen était de \$45,383 et pour un titulaire de doctorat (PhD, DScA), ce salaire atteignait \$46,085.

Que conclure objectivement de ces chiffres? Essentiellement que le professeur de l'École polytechnique (et probablement de toute faculté québécoise d'ingénierie) reçoit un salaire qui est très voisin du salaire moyen de tout ingénieur exerçant sa profession dans le secteur privé (62,3%) ou publique et parapublique (37,7%). Le lecteur nous permettrait-il de soulever la question suivante: un professeur universitaire d'ingénierie, de par sa formation et sa responsabilité sociale de former les ingénieurs de l'avenir requis par toute société industrielle moderne, ne pourrait-il pas prétendre à un salaire comparable à celui reçu par le premier quartile des ingénieurs, c'est-à-dire par les 25% des ingénieurs qui ont un salaire de base au moins égal à ce niveau? À ce sujet, l'enquête de l'OIQ nous donne les chiffres suivants: \$30,200, \$40,000, \$48,000 et \$52,000 pour des diplômés de 1976, 1971, 1966 et 1961 respectivement.

De façon plus précise, comparons ces chiffres avec ceux du salaire du professeur de l'École polytechnique ayant une ancienneté égale (cf. tableau ci-contre) et qu'il en tire ses propres conclusions.

De façon plus générale, lorsque mon collègue de l'Université de Sherbrooke conclut, sur la base d'une comparaison avec le salaire québécois, que les professeurs d'université sont «trop» payés, il soulève la question plus vaste de la fourchette tolérable des revenus dans une société donnée. Mentionnons tout d'abord que les chiffres cités ci-dessus et ceux avancés par M. Laperrrière sont relatifs à des revenus bruts. Nul ignore que le sys-

Année du diplôme	Médiane du salaire de base des ingénieurs (en \$)	Salaire d'un professeur à l'École polytechnique en 1980-81 (en \$)
1978	25 000	23 013
1976	28 900	24 988
1971	36 000	—
1966	41 500	—
1961	45 300	—
1956	47 500	—

Chargé d'enseignement	Salaire d'un professeur à l'École polytechnique en 1980-81 (en \$)		
	Prof. adjoint	Prof. agrégé	Prof. titulaire
	27 090	34 257	—
	32 087	39 846	—
	36 032	44 251	46 224
	—	48 197	50 695

LA NOUVELLE FUREUR DE LIRE

Points Virgule

une nouvelle collection de poche à suivre... au Seuil

Alain Finkelkraut
Petit dictionnaire illustré — 5,95\$



Calamity Jane
Lettres à sa fille (1877-1902) — 4,95\$



Pierre Desproges
Manuel de savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis — 5,95\$



Alain Finkelkraut
Petit dictionnaire illustré — 5,95\$

Les dictionnaires ne manquent pas! L'ennui, c'est qu'ils contiennent tous, à quelques différences près, les mêmes mots... Pourquoi ne pas en fabriquer de nouveaux, faire des enfants à la langue française? Alain Finkelkraut provoque notre imagination.

Calamity Jane
Lettres à sa fille (1877-1902) — 4,95\$

Martha Jane Cannary Hickok, née à Princeton (Missouri) en 1852, apprit à monter à cheval et à se servir de fusils. Parcourant les pistes de l'Ouest, elle travailla à la construction des lignes de chemin de fer, escorta des convois, etc. Une des rares femmes dans ce milieu masculin. D'où sa réputation et son surnom à la fois admiratif et un peu méprisant.

Pierre Desproges
Manuel de savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis — 5,95\$

Ce manuel de savoir-vivre, d'une parfaite rusticité et d'une humour exemplaire, allie les notations les plus vexantes à des gouajeteries empreintes d'une grande bassesse. Le livre de M. Desproges est une mine de suggestions pratiques. On y trouve aussi bien la recette du «cheval méba» que ce conseil aux vieux: «Si vous piquez, n'embrassez pas les nouveaux-nés dans les berceaux. Une poignée de main suffira.»

Howard Buten
Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué — 6,95\$

Un roman d'amour. Raconté par un garçon de huit ans, qui dérange et bouleverse... Gil, victime de la bêtise des adultes qui transforme ses rêves en symptômes cliniques, et son amour en attentat. À cause de ce qu'il a fait à Jessica, il se retrouve à la Résidence Home d'Enfants «Les Paqueterettes». Une histoire à rire et à pleurer, dans une langue merveilleusement préservée.

en vente chez votre libraire

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Coulombe

Québec a débuté sa carrière, en 1963, au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Il est devenu par la suite directeur général de l'Office de développement de l'Est du Québec (1968), secrétaire au Conseil du trésor (1973) et secrétaire général du conseil exécutif (1975).

En portant son choix sur un candidat provenant de l'intérieur de la fonction publique, le gouvernement québécois s'assure ainsi de la collaboration de la direction d'Hydro-Québec à la poursuite de ses objectifs.

Au milieu de la dernière décennie, plusieurs ministres de l'Énergie, comme MM. Jean Cournoyer et Guy Joron, se sont heurtés à la puissance des dirigeants de la société d'État du boulevard Dorchester. La direction d'Hydro-Québec ne se gênait pas pour écarter du revers de la main certaines réclamations du gouvernement.

L'entrée en vigueur de la loi 41 au mois d'octobre 1978 devait amorcer un mouvement d'intégration de l'entreprise, dorénavant dirigé par un conseil d'administration élargi.

Ce mécanisme permettait l'introduction d'un contre poids par rapport aux cadres supérieurs très influents dans le processus décisionnel. Le tandem composé de MM. Roland Giroux et Robert Boyd puis M. Lucien Saulnier avait une forte emprise sur les activités de la plus importante entreprise au Canada.

Le départ de ces trois hommes a permis l'arrivée de M. Joseph Bourbeau au poste de président du conseil d'administration. Autrefois responsable de la planification, M. Bourbeau n'entretient pas de forts sentiments autonomistes comme ses prédécesseurs. Au cours de la dernière commission parlementaire, il a pleinement souscrit aux objectifs du gouvernement.

C'est avec une certaine résignation que la direction d'Hydro-Québec acceptait les changements structurels proposés dans le projet de loi 16. Cette loi obligerait l'organisme à payer au gouvernement un dividende fixe, privant ainsi les administrateurs de toute latitude pour ce qui est de l'acheminement des profits énormes réalisés par Hydro-Québec.

Grand commis de l'État depuis 1963, M. Coulombe a travaillé à l'amélioration de la performance de la SGF qui, débarrassée d'une bonne partie de ses chantiers maritimes, a réalisé des gains intéressants depuis trois ans.

M. Coulombe entrera en fonction le 15 janvier.

En apprenant la nouvelle, M. Bourbeau a aussitôt émis un communiqué pour se déclarer très heureux de la nomination de M. Coulombe. Le choix de ce dernier signifie que le gouvernement n'a pu trouver de candidat de choix à l'intérieur de l'organisme.

◆ Caucus

Quoi qu'il en soit, M. Chevette a expliqué que les députés avaient adopté cette résolution après avoir entendu le premier ministre leur résumer durant quelques minutes, ce qui pourrait motiver son éventuelle démission.

«Nous sommes persuadés que M. Lévesque est très sérieux et qu'il ne badine pas avec ça. Mais nous espérons par ailleurs qu'il va rester puisque c'est encore le meilleur leader que nous pouvons avoir», a dit le président du caucus.

Ces propos de M. Chevette rejoignent pour l'essentiel le sentiment qui prévalait hier à Québec, quatre jours après la menace de démission du chef péquiste.

Ainsi, la très grande majorité de ses proches estiment que le chef va demeurer à son poste mais affirment que cette menace de démission est sérieuse et que M. Lévesque lui-même n'a pas encore pris de décision définitive.

Il s'explique également que s'il reste, tout ce qui s'est passé cette semaine renforcera grandement son leadership sur le parti et le gouvernement, et lui permettra de faire, aux deux niveaux, le nettoyage qu'il souhaite avant d'aborder la dernière étape qui doit conduire, à dit à deux ou trois ans, à une élection sur la souveraineté-association.

À cet égard, M. Chevette a donné hier quelques indications de ce qui pourrait survenir au sein du parti pour parvenir à renverser les décisions de la semaine dernière.

Il a expliqué que les députés souhaitaient d'abord qu'un nouveau débat se tienne dans chaque comté de façon à arriver au congrès de janvier ou de février avec des propositions permettant de renverser les orientations dénoncées par M. Lévesque.

Ainsi, selon lui, le parti pourrait être

appelé à ajouter à son programme une proposition précise d'association économique avec le Canada anglais tandis qu'il serait appelé à reconsidérer sa décision sur le mode d'accès à la souveraineté.

Et, en prévision de ces nouveaux débats, M. Chevette a expliqué que les députés avaient pris hier l'engagement auprès de M. Lévesque de l'aider à défendre ses idées auprès des militants et de la population.

Reconnaissant que les députés s'étaient très peu impliqués lors du dernier congrès, le président du caucus a affirmé que les choses allaient changer et que les militants devront comprendre que les députés ont également le droit d'intervenir.

M. Chevette a confirmé le sentiment qui avait semblé imprégner les délibérations du dernier congrès, à savoir que les députés et ministres avaient peur de se présenter aux micros, de crainte de se faire rabrouer par les militants. En fait, outre M. Lévesque, seuls MM. Jean-François Bertrand et Jean-Pierre Charbonneau sont systématiquement intervenus au cours du congrès et ils ont d'ailleurs tous deux été tués.

Quant à M. Lévesque il n'a donné hier aucune nouvelle précision quant à sa décision. En réponse aux questions de l'opposition, il s'est contenté de dire, à son tour, qu'il se sentait «à l'aise» avec son poste, ce qui était une déclaration ambiguë de sa part.

Le premier ministre doit annoncer sa décision dimanche, à l'issue d'une réunion de l'exécutif de son parti, à Montréal.

Tard mercredi soir, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a fait parvenir à M. Lévesque un télégramme lui indiquant son appui et lui demandant de rester à son poste.

«Je tiens à vous dire que j'accepte volontiers d'appuyer les deux conditions fondamentales que vous avez posées quant au cheminement vers la souveraineté, c'est-à-dire la nécessité d'offrir une forme d'association avec le Canada et, d'autre part, quelle que soit la forme que prendra la consultation des Québécois sur leur avenir, que la majorité d'entre eux soient d'accord pour que la souveraineté puisse être assurée», a dit le ministre.

Ces explications étaient essentielles compte tenu du rôle ambigu que M. Parizeau a joué au cours des assises du parti, ambiguïté qu'il reconnaît d'ailleurs dans le premier paragraphe de son télégramme.

M. Parizeau s'est prononcé, samedi soir, d'une bien drôle de façon en faveur de l'association économique et il a déclaré dimanche qu'il pouvait très bien accepter que l'accès à la souveraineté se fasse sans l'appui de la majorité de la population.

Hier, M. Lévesque n'a pas commenté directement les propos de son ministre, disant cependant qu'ils lui apparaissaient satisfaisants pour la «crédibilité financière du gouvernement et celle du ministre des Finances, dans l'exercice de ses fonctions».

◆ Caissière

d'une station de métro toute proche.

Alors que les policiers interrogeaient les employés de la banque, des clients de la banque s'étaient rassemblés dans le hall d'entrée et se demandaient pourquoi un gardien de sécurité n'était pas en poste, et pourquoi il n'y avait pas de caméras de surveillance à cette succursale.

Un témoin a relaté que le gardien de sécurité de l'immeuble, en poste derrière une console dans le hall, avait vainement tenté d'arrêter le bandit en fuite, mais avait glissé sur le trottoir enneigé.

«Il devrait se décider à faire quelque chose, a ajouté un autre client. Ça arrive trop souvent. Il y a eu quatre hold-up ici depuis un an.» Une personne a signalé qu'un autre vol avait été commis à la même succursale le mois dernier.

Le vol d'hier est survenu environ un mois après la mort de deux policiers lors de deux hold-up survenus dans des succursales de la même banque à Montréal et à Longueuil, en banlieue sud de la métropole.

Une autre succursale de la même banque a également reçu la visite d'un bandit armé hier matin. Dans ce dernier vol, personne n'a été blessé. Le voleur, armé d'une arme à feu s'est échappé avec un butin de plusieurs milliers de dollars.

Le vice-président aux communications de la Banque Nationale du Canada, M. Claude Lorange, a expliqué qu'il n'y avait aucun garde de sécurité ni caméra à la succursale Sherbrooke-Stanley parce qu'il s'agissait d'une banque relativement calme au point de vue des hold-up.

«Depuis 1977, il y a eu sept vols à main armée et une tentative à cette succursale», a-t-il dit. L'an dernier, on n'a signalé aucun incident du genre.

En 1981 cependant, il y a eu trois vols à main armée et une tentative de vol, y compris un incident en octobre. Malgré le nombre relativement élevé de vols commis dans des succursales de la Banque Nationale, M. Lorange a rejeté l'hypothèse que cette institution soit une proie facile pour les voleurs.

42% de toutes les succursales bancaires du Québec appartiennent à la BNC.

L'inquiétude devant le nombre croissant des vols a incité la Banque Nationale du Canada à poster des gardiens de sécurité dans 60 de ses 200 succursales montréalaises, a dit M. Lorange.

Un cinquantaine de succursales seront d'autre part munies de baies vitrées pare-balles pour isoler les caisses du public.

«Nous sommes inquiets et nous le sommes depuis des années», a commenté de son côté, M. Michael Ballard, directeur de la sécurité pour l'Association des banquiers canadiens.

M. Ballard a loué le «travail extraordinaire» accompli par la police pour prévenir ou résoudre les hold-up, mais s'en est pris au système judiciaire qui, selon lui, n'impose pas des peines suffisamment sévères aux coupables.

«Il n'est pas nécessaire de changer la loi», a-t-il dit, en expliquant que la peine maximale pour hold-up était l'emprisonnement à vie.

«Mais les tribunaux doivent constituer un moyen de dissuader les criminels. La justice n'est tout simplement pas exemplaire.»

La police a précisé que Mme Pratte était la première caissière de banque tuée au cours d'un vol à main armée depuis dix ans.

Depuis le début de l'année, on a signalé 842 vols à main armée à Montréal.

◆ Veto

perls, dont des politiciens, des juristes et des constitutionnalistes, susceptibles d'éclairer davantage les cinq juges de la Cour d'appel qui seront appelés à se prononcer.

Peu importe la décision que ceux-ci prendront, il est déjà bel et bien assuré que la Cour suprême du Canada sera à son tour appelée à trancher ce débat opposant le gouvernement du Canada à celui du Québec.

◆ Reagan

L'avis de l'INS identifie trois des membres de l'équipe d'assassins» comme étant des Syriens. L'un d'entre eux serait un officier de l'armée syrienne.

Les trois autres seraient des Libyens. L'avis demande aux services des frontières de surveiller aussi l'arrivée éventuelle d'une deuxième équipe composée de trois Iraniens, un Libanais, un Palestinien et un Allemand de l'Est, dont les noms ainsi que certains traits sont connus de l'INS.

Il souligne aussi qu'une des deux équipes, qui n'est pas précisée, a tenté ces derniers jours de pénétrer aux États-Unis. Aucune information n'est donnée sur le lieu ou le jour de cette tentative.

Les responsables américains ont même souligné que les décisions d'hier étaient autant fondées sur «une accélération du recours au terrorisme» par le colonel Kadhafi au cours des derniers six mois que sur ce «complot».

«Les décisions annoncées, ont-ils déclaré, auraient de toute façon été prises au vu des événements et des études qui se sont accumulés sur une période beaucoup plus longue que les événements ou supposés événements des quelques dernières semaines.»

«Au cours des trois derniers mois, a-t-on cependant affirmé de source officielle à Washington, M. Kadhafi a augmenté ses efforts contre des cibles américaines, et accompagné cela d'une violente campagne verbale contre les États-Unis et leurs dirigeants.»

«Cette accélération du recours au terrorisme comme arme de politique étrangère, a-t-on poursuivi de même source, s'inscrit dans une série déjà longue de menaces que fait peser la conduite de la Libye, et a renforcé le besoin pour les États-Unis d'assurer la sécurité de leurs citoyens dans ce pays.»

Les mesures spécifiques annoncées hier, rappel des citoyens américains, et invalidation des passeports des Américains désireux de se rendre en Libye, ne pourraient être que les premiers pas vers une coupure encore plus importante entre les deux pays, a-t-on souligné à Washington.

Les responsables américains se sont en effet déclarés prêts à utiliser d'autres mesures légales pour obtenir le retour de leurs citoyens de Libye, y compris, s'il le fallait, une interdiction des transactions financières entre les deux pays. Un appel au retour des Américains de Libye, déjà lancé au mois de mai dernier, et renouvelé au mois d'août, n'avait pas donné les résultats escomptés.

En demandant aux 1.500 Américains se trouvant en Libye de quitter ce pays et en décidant d'interdire aux Américains de s'y rendre, le président Reagan a pratiquement gelé l'essentiel des relations économiques «directes» américano-libyennes, estiment les observateurs.

C'est faisant, il a porté un coup direct — mais sans doute limité, notamment dans le temps — à l'industrie pétrolière libyenne.

La plupart des Américains se trouvant en Libye travaillent en effet pour le compte de compagnies pétrolières américaines opérant dans ce pays et dont les principales sont Exxon, Mobil Oil et le groupe Osis composé notamment de Marathon Oil et de Conoco.

L'impact de leur retrait a cependant des chances d'être limité, estime-t-on dans les milieux informés, où l'on fait valoir d'une part que d'autres sociétés étrangères participent à l'extraction du pétrole libyen, d'autre part que Tripoli devrait pouvoir embaucher des techniciens non américains.

Les transactions commerciales entre les deux pays — et notamment les importations américaines de pétrole libyen — vont se trouver affectées, croit-on savoir, par l'interdiction faite aux Américains de se rendre en Libye. Mais à l'encre, l'impact devrait être modeste.

En raison du prix élevé du pétrole libyen et des tensions entre Tripoli et Washington, les importations américaines de brut libyen sont tombées actuellement à moins de 200.000 barils-jour, alors qu'elles avaient atteint près de 500.000 b/j lors des premiers mois de cette année.

C'est relativement peu par rapport à l'ensemble des importations pétrolières américaines qui évolue couramment entre 5 et 6 millions de b/j.

En outre, les relations commerciales entre les deux pays ne sont pas rompues, et si leurs échanges vont au mal à s'effectuer «directement», encore peuvent-ils se faire par l'intermédiaire de sociétés de pays tiers.

Le département d'État américain a annoncé hier soir que ses experts seraient disponibles aujourd'hui pour rencontrer les représentants de compagnies pétrolières opérant en Libye.

Après l'appel du président Reagan au rapatriement des ressortissants américains travaillant en Libye, plusieurs porte-parole de compagnies pétrolières américaines ont noté que les étrangers devaient, pour quitter la Libye, demander des visas de sortie aux autorités de Tripoli.

La compagnie Exxon, qui a annoncé le mois dernier qu'elle cessait toute opération en Libye, a annoncé hier que ses employés non libyens quittaient le pays selon un calendrier approuvé par les Libyens. La plupart des employés de la société sont déjà partis.

Par ailleurs, la Libye attend le soutien des autres pays de l'OPEP dans son conflit avec les États-Unis, a déclaré hier soir à Abou Dhabi le ministre libyen du Pétrole, M. Abdessalam Mohammed Zagar.

◆ MacEachen

lourds du cabinet n'ont même pas pris la peine de venir discuter avec eux.

Le CTC reproche au gouvernement d'être «obsédé par l'inflation» et de ne miser aucunement sur les capacités industrielles et les ressources du Canada. Le CTC n'accepte pas qu'il ait eu 140.000 mises à pied depuis trois mois. «Les jobs fondement de la glace au soleil et il est impossible de vivre avec l'inflation sans job», a déclaré M. Gerald Docquier du Syndicat des métallos.

Le CTC demande en somme au gouvernement Trudeau de respecter tout simplement les promesses de la dernière campagne électorale, alors qu'il parlait

Mme Thatcher et le Foreign Office sont satisfaits, déclare Chrétien

LONDRES (PC) — Les leaders britanniques ne prévoient pas de difficultés à la Chambre des communes lors de l'étude de la résolution constitutionnelle, a déclaré hier à Londres le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, à l'issue d'un entretien avec M. Humphrey Atkins, secrétaire adjoint au Foreign Office, qui sera chargé de parrainer la requête de rapatriement à Westminster.

«M. Atkins s'est dit satisfait de constater que nous avions une telle entente, a dit M. Chrétien. Cela va nous rendre la vie plus facile», a déclaré M. Atkins à M. Chrétien.

Car, de l'avis de plusieurs, le manque d'accord entre les provinces aurait pu provoquer des débats acrimonieux aux Communes de Londres.

«En toute humilité, a ajouté M. Chrétien, je peux vous dire que j'ai reçu des félicitations, de même que le premier ministre pour cet accord.»

l'Alberta. Une autre cause a commencé hier à la demande de 79 chefs indiens, la plupart de la Colombie-Britannique, et une troisième cause doit avoir lieu, relativement à des Indiens de la Saskatchewan.

Aucun des leaders britanniques qu'il a rencontrés, a souligné M. Chrétien, n'a soulevé le problème des causes judiciaires.

La requête canadienne doit être déposée aux Communes britanniques avant Noël, mais elle ne sera vraisemblablement pas adoptée avant février.

Il a été question que la reine elle-même, que M. Chrétien a rencontrée mercredi, se rende au Canada pour proclamer la nouvelle constitution, mais rien n'a encore été décidé à ce sujet.

M. Chrétien rencontre aujourd'hui, M. Denica Haley, chef adjoint du Parti travailliste et spécialiste de ce parti d'opposition en affaires étrangères.

La CSN et des groupes populaires analysent les causes de la crise

par Louis-Gilles Francoeur

Divers organismes syndicaux et populaires ont commencé hier à analyser avec les quelque 250 délégués du conseil confédéral de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) les causes de la crise économique actuelle à partir d'un document produit par les services d'action politique et de recherche de la centrale.

Contrairement à l'approche strictement intersyndicale adoptée lors des mesures anti-inflation en 1974-75, la CSN a choisi cette fois d'élargir le débat à tous les organismes populaires intéressés par la question.

C'est ainsi que le conseil confédéral de la CSN, la plus haute instance entre les congrès, accueillait hier au sous-sol de l'église Saint-Edouard des représentants de l'Association de défense des droits sociaux (ADDS), du secrétariat du comité

des affaires sociales de la conférence canadienne des évêques, de la Centrale des enseignants du Québec, du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (indépendant), du Syndicat des employés de la Société des alcools (indépendant), du regroupement pour la surveillance du nucléaire, de l'Union des travailleurs immigrés du Québec et du Sommet populaire de Montréal, qui doit réunir de nombreux organismes populaires et syndicaux au début de la prochaine année.

En fin d'après-midi hier, les délégations s'étaient quelque peu clairsemées, compte tenu du caractère fastidieux de certains documents qui, par surcroît, ont été lus en grande partie. C'est finalement ce matin que les délégations extérieures au conseil confédéral s'adresseront au congrès pour exprimer leur vision particulière de la vie économique.

De façon générale, la CSN entend lan-

cer par sa plus haute instance le débat sur la crise économique. Son «plan d'action» en faveur du droit au travail contient essentiellement des mesures de sensibilisation aux thèses défendues par la centrale. On y parle de lancement à la fin de janvier d'un «manifeste des travailleurs» et des travailleuses victimes des fermetures d'usines, d'une «présentation collective» en février dans chacune des régions avec remise aux députés de l'Assemblée nationale. Vers le mois de mars, la CSN tiendra des «rassemblements régionaux sur les problèmes de l'emploi» en misant, si possible, sur des rassemblements intersyndicaux (CSN-FTQ-CEQ).

La FTQ, qui avait été invitée, était absente hier de cette réunion.

Le «plan d'action» prévoit aussi un rassemblement à Québec avec remise des revendications de la centrale au gouverne-

Montréal réorganise son Service des travaux publics

par Alain Duhamel

Après deux ans d'étude et de préparation, le Service des travaux publics de la ville de Montréal entreprend l'année 1982 dans un cadre nouveau, produit d'une réorganisation complète, et avec des effectifs réduits de 8,5 pour cent.

«La rationalisation des ressources humaines n'est pas a priori une question de réduction de la main-d'œuvre, mais une question d'organisation, de formation, de méthodes de travail, de contrôle des résultats qui ont pour effet un accroissement de la productivité et, par voie de conséquence, une réduction de main-d'œuvre. La réorganisation du service a donc été pour nous une occasion de pousser cette rationalisation plus à fond et d'obtenir des résultats remarquables», a dit M. Richard Vanier, directeur des Travaux publics, en présentant, hier, au Conseil municipal, un budget de \$210 millions.

Le Service des travaux publics, avec ses 4.787 employés (463 de moins que cette année) et ses 63 activités, constitue l'un des géants de l'administration municipale. Depuis trois ans, il a intégré dans ses cadres le Service de la voirie publique et le Service des parcs de telle sorte que, aujourd'hui, il administre l'essentiel du budget municipal d'exécution porté en

1982 à \$492 millions.

Le nouveau Service des travaux publics fait appel à la polyvalence et à la mobilité de ses employés puisqu'il compte les affecter à des tâches différentes selon les saisons ou les circonstances. C'est ainsi que pendant les tempêtes de neige, l'opération déneigement mobilisera des employés habituellement occupés à d'autres travaux peu rentables ou interrompus en de telles circonstances. Les patrouilles d'urgence de la voirie et des eaux, désormais regroupées, pourront intervenir avec une seule équipe là où, autrefois, il en aurait fallu deux ou trois. Il en va de même dans les travaux d'entretien du mobilier d'éclairage et de signalisation. «Nous éviterons ainsi, a dit M. Vanier, que plusieurs équipes relevant d'unités administratives différentes se retrouvent au pied du même poteau.»

M. Richard Vanier a la conviction que la réorganisation du service et la rationalisation des opérations, malgré une réduction des effectifs et un déploiement d'équipement conçu autrement, ne diminueront pas la qualité des services et des interventions et, dans certains cas, les améliorera.

Le directeur du Service de la restauration des logements, M. Guy Legault, partage la même conviction en regroupant dans son service toutes les fonctions

d'inspection des bâtiments résidentiels.

«Ainsi, toutes les plaintes concernant le logement, que ce soit de l'ordre de la sécurité, de la prévention des incendies, de l'hygiène ou de l'entretien, seront dorénavant traitées par un même inspecteur et un même service. Cela aura pour effet de simplifier considérablement la tâche des usagers qui devaient auparavant s'adresser à deux, parfois à trois services différents à la Ville pour obtenir satisfaction, ou être simultanément sollicités par autant de services.»

Le budget du Service de la restauration de logements n'ayant pas substantiellement augmenté par l'année 1982 (\$2,7 millions et des subventions de \$16 millions à l'amélioration des logements), l'administration municipale prévoit contribuer à la restauration, la transformation ou la reconstruction de 850 logements dans les programmes d'intervention des quartiers anciens, de 450 logements, dans les autres quartiers de la ville, de 200 logements abandonnés n'importe où sur le territoire et de 100 logements dans les autres secteurs de la ville.

D'autre part, le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarré, a indiqué que l'administration municipale ne se proposait pas d'émettre immédiatement un permis de démolition de la maison Dandurand, boulevard Dorchester. L'administration municipale compte vérifier auparavant quelle est sa marge de manoeuvre dans la décision de la Commission d'arbitrage pour la protection du patrimoine résidentiel. Le délai fixé par celle-ci pour l'émission d'un permis de démolition a expiré hier sans que le propriétaire, la First Quebec Corporation, et la Ville se soient entendus sur une offre d'indemnisation équitable pour la conservation de cette maison (en pierre grise) du XIXe siècle.

◆ Universitaires

Suite de la page 11

tème fiscal actuel a été fait de réduire appréciablement cet écart de salaires bruts. Après imposition fédérale et provinciale et prélèvement des diverses cotisations aux caisses de retraite, d'assurance-chômage ou maladie et autre association syndicale, la comparaison des revenus nets serait objectivement plus réaliste. A titre d'exemple, je me permettrai de citer mon cas personnel pour l'année fiscale 1980. Diplômé en ingénierie en 1964, titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat, professeur titulaire à l'École Polytechnique, j'ai vu mes revenus bruts amputés de 42% durant cette année fiscale. Je doute fort que le salarié moyen québécois celtibataire puisse se flatter (ou désespérer!) de participer aussi sérieusement aux dépenses de la collectivité. Et ce n'est que justice sociale, car le système actuel, aussi imparfait puisse-t-il être, permet cette possibilité de redistribution collective de la richesse individuelle.

Ce n'est donc que sur l'étude approfondie de la fourchette des revenus nets des contribuables salariés qu'un choix socio-logique et politique peut être fait par tout citoyen soucieux d'objectivité. Mon collègue sherbrookois préconiserait-il un revenu net égal pour tout travailleur quel que soit sa fonction dans la société et son degré de spécialisation professionnelle?

En comparant démo-gogiquement et sommairement le salaire moyen au Québec et celui des professeurs d'universités sans autre point de référence, M. Laperrière ouvre en fait un débat politique, qui, dans toute bonne démocratie, doit recevoir une réponse à l'échance des mandats électoraux. L'opinion de M. Laperrière est peut-être éminemment défendable sur la place publique et tout électeur se devrait de la considérer lorsqu'il vote.

Ce n'est donc que sur l'étude approfondie de la fourchette des revenus nets des contribuables salariés qu'un choix socio-logique et politique peut être fait par tout citoyen soucieux d'objectivité. Mon collègue sherbrookois préconiserait-il un revenu net égal pour tout travailleur quel que soit sa fonction dans la société et son degré de spécialisation professionnelle?

En comparant démo-gogiquement et sommairement le salaire moyen au Québec et celui des professeurs d'universités sans autre point de référence, M. Laperrière ouvre en fait un débat politique, qui, dans toute bonne démocratie, doit recevoir une réponse à l'échance des mandats électoraux. L'opinion de M. Laperrière est peut-être éminemment défendable sur la place publique et tout électeur se devrait de la considérer lorsqu'il vote.

11 décembre

par la PC et l'AP

1979: le ministre iranien des Affaires étrangères déclare que des négociations sont en cours pour la formation d'un grand jury international chargé d'entendre les accusations contre l'ex-chah d'Iran.

1978: le secrétaire d'État américain Cyrus Vance tient des consultations au Caire après l'appel du président égyptien Anouar Sadate, pour une participation active des États-Unis dans le processus de paix au Proche-Orient.

1972: les astronautes américains d'Apollo-17 — la dernière mission du programme — alunissent et entament une exploration poussée de la surface lunaire.

1971: des forces indiennes au Pakistan oriental affirment avoir capturé 3.000 soldats pakistanais.

1961: deux compagnies hélicoptères américaines arrivent à Saïgon dans la première campagne militaire directe des États-Unis destinée à soutenir le Sud-Vietnam contre la guérilla communiste.

1941: les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne et à l'Italie.

1937: l'Italie se retire de la Société des Nations.

1938: Georges VI accède au trône d'Angleterre à la suite de l'abdication d'Édouard VIII.

1878: le condominium exercé conjointement sur l'Égypte par la France et la Grande-Bretagne est suspendu.

1818: la Grande-Bretagne restitue l'île de Java (Indonésie) aux Pays-Bas.

1718: Charles XII de Suède est tué à Frederikshall lors d'une campagne contre la Norvège.

1515: le pape Léon X rend Parme et Plaisance à la France par le traité de Bologne.

Ils sont nés un 11 décembre: Hector Berlioz (1803-1869); Alfred de Musset (1810-1857).

AUJOURD'HUI

Le Comité de Solidarité avec le peuple bolivien présentera un diaporama sonore et fera un exposé sur les aspects socio-politiques et socio-économiques sur la Bolivie, à 20 h, à la Maison Internationale de la Rive Sud, 2465, boul. Lapinière à Brossard. Pour inf.: 656-4723.

Les Ateliers d'éducation populaire vous invitent à leur expo-vente qui se déroulera de 19 h à 22 h ce vendredi et les 12 et 13 décembre de 11 h à 18 h. Rendez-vous au 350 rue Boucher, angle de la rue Drolet. Pour inf.: 271-4084.

La Société d'histoire des Iles Percées de Boucherville vous convie à un dîner-causerie organisée en vue de souligner le 10e anniversaire de la société. M. Edouard Chiquaneau élocuera le bon vieux temps. Les personnes qui désirent y assister sont priées de communiquer avec Mme Huguette Tétrault au 655-4851. Prix du billet: \$20.

Le Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain, vous convie à une fête interculturelle à l'occasion de Noël en compagnie de Hanukah et Diwali. Rendez-vous à 20 h. Pour inf.: 288-7229.

Collectes de sang de la Croix-Rouge, à Saint-Benoît, à l'école Girouard, 9030 rue Dumouchel, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à Laval, au sous-sol de l'église Ste-Rose, 219, boul. Ste-Rose, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à Montréal, au salon B du Beer Garden, 20 est, boul. Crémazie, de 9 h 30 à 15 h.

Porto Santo, Madère

Où seul l'avion mène à la plage

SI l'on veut aller à la plage à Madère, il faut prendre l'avion, voler pendant 20 minutes et atterrir sur l'île de Porto Santo qui est l'autre île habitée de l'archipel madérien.

Car Madère a tout... sauf des plages. Et si l'envie vous prend de mettre vos petits orteils dans le sable chaud, il vous faut prendre le De Havilland qui fait, avec 19 passagers, la navette entre l'aéroport de Santa Catarina, à Madère, et Porto Santo.

C'est à sept heures que je m'éveille en ce matin de fin de novembre qui s'annonce superbe. De ma chambre d'hôtel, je constate que le soleil s'est levé en même temps que moi. Mais il l'a fait en grande pompe, dévoilant dans une lueur rose et lilas, le spectacle éblouissant de la nuit. Tout rayonne dans l'attente de ce jour nouveau, beau comme tous les autres.

Nous sommes trois de notre groupe qui avons décidé de passer la journée à Porto Santo, question de nager dans l'Atlantique, de se promener dans le sable et de s'étendre sur la plage.

Il prend au taxi trois quarts d'heure pour couvrir la distance du quartier des hôtels de Funchal à l'aéroport. Un trajet spectaculaire, la route épousant toutes les courbes

par
Monique Nuytemans

fantaisistes de la côte. Le long de la route sont rangés des frangipaniers dont les fleurs blanches si fines et si parfaites font songer à une porcelaine. On passe par le marché de Funchal qui est très achalandé en ce début de matinée.

Puis on s'embarque à neuf heures à bord du petit avion. Nous avons à peine décollé de la piste très courte de Madère que nous voilà redescendus à Porto Santo, île beaucoup plus petite que Madère mais qui offre une piste d'atterrissage plus longue.

À Porto Santo, un chauffeur de taxi nous prend en charge et nous propose le tour de l'île. Cela prend une heure et ne coûte que \$5.00. On fait le tour.

Le contraste avec Madère est frappant. Ici le sol est aride. Des cratères de volcans chauves donnent à l'île un aspect désertique rappelant les panoramas de l'Atlas et de la Sicile. Quelques chèvres brouent une herbe rare.

La différence entre ces deux îles, qui sont pourtant toutes deux d'origine volcanique, provient de ce que Madère est née d'une explosion volcanique tandis que Porto Santo doit son existence à une «balle volcanique». De là l'absence de végétation et l'aspect majestueux nu de ses envolées grandioses.

La qualité principale de Porto Santo est d'avoir des plages à perte de vue et... peu de touristes. Sur plus de 9 km, un sable blanc et fin forme un lit douillet sur lequel l'océan vient s'assoupir.

Par beau temps, les vagues sont douces. La température de l'eau y est quasi constante, oscillant entre 18 et 20 degrés hiver comme été.

Porto Santo compte 4.000 habitants qui ne connaissent



Des chèvres viennent à la rencontre des touristes qui parcourent les collines de Porto Santo, une île de l'archipel de Madère qui offre ses neuf kilomètres de plages. Ci-contre, la maison de Christophe Colomb. (Photos Monique Nuytemans)

pas le chômage. Ils travaillent à l'aéroport qui verra bientôt atterrir des 747 (dommage!). Ils font le taxi, travaillent à la construction d'un port de mer et s'occupent... d'hôtellerie, dit le chauffeur. Pourtant Porto Santo ne possède qu'un seul hôtel!

L'intérêt historique de l'île: Christophe Colomb y habita avec sa femme pendant quelque temps. On ne sait exactement s'il s'agit de cinq jours ou de cinq mois, nous dit le père Agostinho Rafael Car-



vallo, curé de la paroisse. Car, comme tout se sait vite dans un petit village, nous avons été tout de suite repérés comme des touristes s'intéressant à la maison du découvreur de l'Amérique.

Le père Carvalho nous en fait les honneurs. Honneurs très relatifs, car il ne reste de la maison que l'enveloppe. Rien ne subsiste de son intérieur du 15^e siècle. Mais, selon le père, un mécène de Madère, possédant plusieurs objets ayant appartenu à Christophe Colomb, aurait l'intention d'en faire don à Porto Santo pour que l'ancienne maison devienne musée.

Seuls la façade, les murs et le petit jardin existent toujours, merveilleusement envahis par de gigantesques bouquets de bougainvillées grenat.

Après son séjour à Porto Santo, Colomb habita Madère pendant cinq ans avec son épouse, fille de Zarco, le découvreur de l'archipel.

Le père Carvalho nous invite ensuite à la cure où il nous

offre un petit vin local aussi capiteux que celui de Madère et faisant bien 18 degrés d'alcool.

Sur Porto Santo, les vignes poussent même dans les dunes. Soleil et sable chaud rendent les raisins très doux.

Le père, heureux de rencontrer des gens s'intéressant à son île, raconte qu'elle était autrefois le repère de pirates français en route pour l'Afrique. Et du fait que Madère et Porto Santo sont plus rapprochées de l'Afrique que de l'Europe, on y trouve un curieux mélange de croyances, comme en Sicile. On est catholique, bien sûr, mais... on croit aussi au spiritisme. Sait-on jamais? Mieux vaut mettre toutes les chances de son côté. Et c'est le père lui-même qui l'affirme avec un petit sourire narquois.

Arrivés à l'hôtel Porto Santo, le chauffeur refuse qu'on règle tout de suite la course. Il viendra nous quérir en fin d'après-midi pour nous ramener à l'aéroport. Installés sur la terrasse de

l'hôtel baignée de soleil, nous commandons une bouteille de «vinho verde», ce vin blanc, jeune et pétillant, typiquement portugais, qui se prend si bien comme apéritif. Tout en buvant ce vin joyeux, on s'imprègne de cette douce chaleur de novembre.

Plutôt que de déjeuner à l'intérieur et de déguster une bouillabaisse, spécialité de l'île, nous choisissons de rester sur la terrasse et commandons un steak sur tranche de pain, version portugaise du hamburger.

Le patron de l'hôtel s'excuse: il ne peut déjeuner avec nous comme prévu, car il... ne supporte pas le soleil! Ou peut-être n'aime-t-il pas le hamburger?

Ivres de soleil et doucement somnolents après un bain de mer prolongé, on rentre à notre hôtel de Madère avec l'impression d'avoir fait l'école buissonnière. Petit interlude dans une île charmante et hospitalière où Christophe Colomb fut heureux avec la femme qu'il aimait.

Une vieille dame à qui il faut rendre visite à pied

par
Alain Duhamel

en rue, de quartier en quartier, les traits de plusieurs générations de nouveaux arrivants empreints d'ajouter au patrimoine américain, contre une identité nouvelle, un fond de civilisation européenne.

Tous les âges de cette ville des grandes universités et des arts s'entremêlent dans une trame urbaine serrée et com-

pacte. En quelques pas, le promeneur passe d'un siècle à un autre, de la ville coloniale à la vieille ville renaissante après plusieurs décennies d'un 20^e siècle qui l'a balafraée d'autoroutes. Exception faite du quartier de Beacon Hill, dominé par le dôme doré du congrès du Massachusetts, Boston n'a pas à proprement parler un arrondissement où se concentreraient les témoins les plus significatifs de son histoire et de son évolution.

Ces témoins se trouvent dispersés dans l'ensemble urbain. Face à l'hôtel de ville de construction récente s'ouvre une grande place où se dresse l'immeuble du Faneuil Hall, construit en 1742 en brique rouge comme presque tous les bâtiments coloniaux. Derrière, le marché Quincy, construit en 1826 en pierre, est devenu l'un des lieux les plus animés de la ville à la suite d'une restauration. Les rues, autrefois encombrées d'automobiles et de camions, se sont transformées en allées piétonnières qui déboucheraient

tout naturellement sur un parc en front de mer si ce n'était d'une autoroute surélevée... contribution de l'Amérique des années 50 et 60 que les Bostonnais, dit-on, souhaiteraient enfouir aujourd'hui.

Dans le vieux quartier des affaires, refait selon une certaine conception de la prospérité après le grand incendie de 1872, les recyclages et les réfections d'immeubles anciens témoignent d'un intérêt nouveau pour le centre-ville. La société des hôtels Méridien, première chaîne internationale à venir s'établir dans la ville renaissante, a recyclé l'ancien immeuble de la Banque de la réserve fédérale, construit en 1922 par l'architecte Clifton Sturgis en s'inspirant du Palazzo della Cancelleria de Rome, érigé pendant la Renaissance italienne.

L'hôtel Méridien de Boston est en fait un monument historique classé, intégré à un complexe immobilier moderne construit au coût de \$70 millions, qui a tiré un parti re-

marquable des contraintes imposées par le classement (conservation des plafonds à caisson, des murales peintes, de l'enveloppe de pierre, etc.) et par l'ancienne fonction du bâtiment (on a logé la pâtisserie dans la salle des coffres). Un hôtel luxueux de 300 chambres, décoré et administré par une société française, n'est pas pour déplaire à cette vieille dame

Suite à la page 14

Librairie Ulysse
Des cadeaux qui font voyager...

la librairie du voyage
1208, St-Denis
(entre St-Catherine et Dorchester)
843-7135
fermée le lundi

LES VOYAGES HONE VOYAGES GROUPES

AMÉRIQUE DU SUD
Le Grand Circuit de l'autre Amérique (accompagnateur)
Le Pérou — la Bolivie — l'Argentine — Brésil
3 semaines
12 février au 6 mars 1982
19 mars au 10 avril 1982

Arrangements terrestres U.S. \$1930
Billet avion Can. \$1460

EXTRÊME-ORIENT 1982
5 départs de 24 jours
5 mars — 29 avril — *8 juillet — 7 octobre
4 novembre
Japon — Hong Kong — Bali — Singapour
Thaïlande — Philippines — Hawaï

Arrangements terrestres U.S. \$1995
Billet avion Can. \$2237
*Supplément juillet tarif aérien Can. \$ 165

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
5 voyages de 22 jours
27 mars — 1er mai — 30 octobre \$3953 Can.
10 juillet — 9 octobre \$4034 Can.

Prestations terrestres et billet avion inclus

LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTREAL H3A 2B8
le métro à notre porte - station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h
Le jeudi jusqu'à 21h
DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

L'INDE MYSTÉRIEUSE
LE NÉPAL SOURIAN
SRI LANKA-CEYLAN,
L'île resplendissante

"Les Contrées lointaines de Terratours"
19 février au 14 mars 1982
Voyage accompagné de Montréal
Guides de langue française

PRIX — Billet d'avion Can. \$1889.
Prestations terrestres U.S. \$1680.

Detenteur d'un permis du Québec
terratoours KLM
Voyez votre agent de voyages

VOYAGES MERCATOR INC.
360, rue St-Jacques,
Montréal H2Y 1K1
(514) 842-6456
Permis du Québec

AIR PORTUGAL Algarve RN TOURS TOURS CLARAS inc.

seulement \$830. incluant: • avion (tarif Apex)
• logement pour 13 nuits en studio ou appartement à Torralta, sur le bord de la mer (sur la base de 2 personnes partageant le même studio)

Agence de voyages OASIS
4052, boul. St-Laurent
Montréal, Qué. 845-8845 845-8174
Permis du Québec

INTER-AGENCES
Tél. 332-1970 ou 866-4666
Detenteur d'un permis du Québec

Acapulco, sens dessus dessous

par Paul Simier

Où que l'on aille, ou presque, la pelle mécanique répond à la bétonneuse, le marteau piqueur aux coups de pioche. Acapulco fait peau neuve. Succès oblige.

La magnifique baie est toujours là, mais sur front de mer le quartier touristique est devenue une véritable ville. Les grands hôtels de classe internationale constituent un véritable mur de béton. Des immeubles de dix ou vingt étages ont surgi entre les hôtels, extensions de ceux-ci ou complexes du genre condominiums ou encore centres commerciaux du genre de ceux que

l'on connaît dans nos villes. Tous ces chantiers sont ouverts au cœur même de la station. En sortant de votre hôtel, vous butez facilement dans les fondations, dans les remblais ou dans du béton frais. Des milliers d'ouvriers travaillent nuit et jour pour donner un nouvel air à la station touristique, pour en faire vraiment LA destination des

prochaines décennies.

Le soleil n'attend pas, surtout quand on est là pour profiter, une, deux semaines au cours de l'hiver. Alors, pour qu'il n'y ait plus de problèmes de circulation à travers la ville, pour que la vie offre un dépaysement contrôlé, l'artère Costera Miguel Aleman avec ses six voies ressemblera bientôt sur toute sa longueur au boulevard Dorchester à Montréal. Cocotiers sur le terre-plein central en plus évidemment. On creuse, on défonce, on coule des plaques de béton partout, on installe toutes les canalisations nécessai-

res aux services essentiels tels que l'eau, le téléphone, les égouts, l'éclairage.

L'opération est d'envergure. On parle de \$ 300 millions d'investissement. Le chantier est d'ailleurs tellement important qu'une vaste campagne d'information accompagne les travaux. *Todos somos Acapulco*, dit le slogan de l'organisme gouvernemental qui coordonne les travaux. Façon d'impliquer et la population et les visiteurs qui n'arrivent même plus à garder leurs chaussures propres dès qu'ils sortent de leur hôtel. *Todos somos Acapulco*, c'est

peint sur les murs de la ville, un peu partout. Des dépliants, des journaux diffusés massivement tentent d'expliquer toute la portée de ces investissements.

On n'arrête pas en effet un train en marche, pas plus qu'une fois alimentée la grosse machine touristique ne s'arrête facilement. Acapulco en est un bel exemple. Une baie exceptionnelle, du soleil assuré, une langueur tropicale garantie. Il n'en fallait pas moins pour que les promoteurs de tourisme se décident à faire de ce lieu «une destination de rêve», trouvant là toutes les recettes pour fabriquer un produit touristique international. Une vocation qui a commencé à se dessiner il y a cinquante ans. Une réputation qui s'est affirmée, puis imposée. Les hôtels sont sortis de terre, toujours plus hauts, toujours plus grands, puis se sont multipliés.

John F. Kennedy a séjourné là-haut dans la villa peinte en bleu, et Frank Sinatra dans cette autre peinte en rose sur la pointe, dit-on aux touristes qui ont choisi l'excursion sur l'un des bateaux qui sillonnent la baie en deux ou trois heures. Façon de vous dire que vous vous avez bien choisi votre destination, puisque ce fut, avant la vôtre, celle de célébrités. Ce genre d'anecdotes, à défaut de vous faire connaître le pays, n'a d'autre but que de vous assurer que les lois de la publicité, auxquelles vous avez finalement répondu en venant là, sont fondées sur

de bonnes bases. Décidément, Acapulco, en matière de développement touristique, continuera longtemps d'offrir un cas intéressant.

Pour faire bonne mesure, le plan d'investissement en cours prévoit également sa phase écologique. Pendant que l'on renforce l'aspect urbain de la station, pendant que l'on parachève la façade de béton sur la baie, il est question de faire faire peau neuve à la montagne qui domine la station touristique. Le parc national de Veladero retrouvera son allure d'antan. On y replantera des arbres, pour contrebalancer les tonnes de béton que l'on aura coulées plus bas. Et pour que chacun soit encore en mesure d'apprécier les beautés de la baie et de cette montagne, bientôt un téléphérique sera en service, qui permettra de voir la baie par l'une des rares lucarnes qui subsistent encore sur la mer.

Tout ceci relève d'une certaine conception du développement touristique. Loin de moi l'idée de la remettre en cause, ses auteurs ont leurs raisons (financières) que la raison commune ne peut critiquer.

Acapulco garde cependant son charme, si du moins on s'attache à dépasser cette devanure par trop élaborée. On dit la station, plus que toute autre, atteinte par une inflation galopante. Certes, si l'on s'arrête aux prix en vigueur dans les infrastructures hôtelières de luxe. Dépasser le sentiment de sécurité et du déjà vu que ces établissements vous procurent et vous trouvez des prix bien plus abordables, de 30 ou 50% inférieurs, et peut-être aussi un peu du Mexique que la station touristique tente de vous faire oublier. Acapulco reste encore un gros village mexicain qui vit très intensément, avec ses petites rues, ses petits métiers, ses tavernes et ses esta-

minets, ses petits restaurants où vous faites un festin pour \$3.50 et un marché, véritable ventre de la ville indigène. Un monde mexicain que les touristes continuent d'ignorer. Un monde qui n'est pas ase-

ptisé, ce qui en fait son attrait. Pour tout cela, Acapulco est une destination qui a l'avantage d'avoir tout à offrir à tout le monde, à condition cependant de garder un brin de tolé-



DISPONIBLE LE JOUR MÊME

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

- Boca Raton**
New Shack
1375 W. Palmetto Pk
- Boynton Beach**
Dan's News
640 Ocean Ave
- Dania**
Lucky Seven Inc., Jen Roger
265 South Federal Highway
Khan's Grocery
2102 N. Federal Hwy
Dania News
Dania Beach Blvd
- Deerfield Beach**
Mollo Pharmacy
233 N.E. 21 St A1A
Century News
1818 W. Hillisboro Blvd
- Delray Beach**
Cards Unlimited
4773 Delray Square
Delray News Tobacco
429 E. Atlantic Ave
- Fort Lauderdale**
Cunningham Drug
A1A Oakland Pk
Cunningham Pharm.
Las Olas Blvd
203 South Atlantic
P.N.S. Discount
3145 N.E. 9 st.
Clarks News
4 Walt St.
Bob News
1619 S. Andrews
Smith's Drug
1910 E. Sunnrise Blvd
- Fort Lauderdale by the sea**
City News
4402 Bougainville Dr.
Cunningham Drugs
Sea Ranch
Village Shopping Center
4759 N. Ocean Drive
- Hollywood**
News Rack
Hollywood Shopping Mall
Tuzzo News
1700 E. Young Circle
Beach Book Sundries
328 Johnson
- Hallandale**
Tobacco Town
16 - D3 Diplomat Mall
1401 E. Hallandale Blvd
- Lake Worth**
Dan's News Smoke Shop
608 Lake Ave
- Lighthouse point**
Lighthouse Books Store
3650 Federal North Hwy
Venetian Shopping Center
- Margate**
Margate Books
5869 Margate Blvd
- Miami Beach**
Sheldon Drug
9501 Harding Ave — Surfside
Trade Winds
17600 Collins Ave
Golden Shores Pharm
18190 Collins Ave
Plaza News
79 St and Biscayne Blvd
J. and J. Stationary
209 71 St.
Freddie's News
7436 Collins ave
Sheldon Drugs
9501 Harding ave
Surfside
Hawaian Isle Gifts Shop
17601 Collins ave
Trade Winds
17600 Collins ave
House of Toys
12854 Biscayne Blvd
Humpty Dumpty Food
20156 W. Dixie Hwy.
- Palm Beach**
Main Street News and Books
255 Royal Poinciana Way
Gourmet Deli of the Palm Beaches
Colonnades Beach Hotel
Palm Beach Shore
- Pompano**
Lakeside Pharmacy
1201 S. Ocean Blvd
Oceanside Drugs
31 N. A1A (Oceanside Shopping Center)
Quality Dry Cleaning
2668 E. Atlantic Blvd
- Singer Island**
Little Professor Book Center
2515 N. Ocean Ave
- Sunnrise**
Cards Unlimited
Nobb Hill Plaza
10049 Sunset Strip

SABENA PRÉSENTE "SKI VACANCES" 1982 "LES DIFFÉRENTES"



Sabena vous offre, du 26 décembre '81 au 15 avril '82, les meilleurs forfaits-ski vers l'Europe: Val D'Isère, La Plagne, les Menuires, Avoriaz, Chamonix, Verbier, Zermatt. Pour débutants ou experts, la gamme la plus complète de programmes de grande qualité.



FORFAITS GROUPES
Des vacances sans soucis grâce à la présence d'accompagnateurs d'expérience. Profitez des avantages de ces départs-groupes vers l'Europe.

2 sem. à partir de: **\$625⁰⁰**



FORFAITS SKI SAUVAGE SKI POUDEUSE
Du nouveau! Le programme idéal pour les enthousiastes de grand ski, de ski hors piste. Des vacances exceptionnelles.

1 sem. à partir de: **\$679⁰⁰**



FORFAITS INDIVIDUELS
Une sélection de stations de ski à votre choix, dans quatre (4) pays de neige. Les Alpes sur mesure.

2 sem. à partir de: **\$449⁰⁰**



FORFAITS ETUDIANTS
Un programme très spécial, à la portée des étudiants désireux de découvrir les Alpes, durant le mois de janvier.

2 sem. à partir de: **\$379⁰⁰**



FORFAITS HAUTS A SKIS
La grande aventure et la découverte des hauts sommets de l'Europe. La haute route de Chamonix à Zermatt.

10 jours à partir de: **\$595⁰⁰**

Tarif aérien en sus. Prix basés sur chambre en occupation double.

Consultez votre agent de voyages ou Sabena.



Une vieille dame

Suite de la page 13

qui, pour se distinguer quelque peu dans l'american way of life, se fait appeler parfois l'Athènes d'Amérique et se présente comme la ville la plus européenne des Etats-Unis.

On a aucune peine à le croire en marchant dans les rues étroites de Beacon Hill, faites en pierres des champs à peine recouvertes. Avec ses trottoirs gondolants, ses maisons en rangée, ses lampadaires vieillots au gaz, allumés jour et nuit, on s'attendrait à voir surgir du coin de la rue un cocher, Sherlock et son inséparable Watson. Le chapeau melon et le parapluie ne paraissent pas ici tout à fait déplacés. Du bord de l'eau, on monte vers Beacon Hill, le quartier de la Nouvelle-Angleterre aux fortunes immenses entourant comme son jardin l'immeuble du Commonwealth du Massachusetts.

On retrouve l'Amérique moderne rapidement avec ses gratte-ciels en redescendant de l'autre côté vers la rivière Charles et le quartier de Back Bay. L'immeuble ultramoderne de la compagnie mutuelle d'assurance John Hancock, avec son enveloppe de verre haute de 60 étages, est un objet de curiosité à voir à bonne distance... car ses panneaux de verre ont la fâcheuse habitude de voler au vent!

Partout, les musées, les bibliothèques, les collèges, les universités et les centres hospitaliers soulignent la réputation

de Boston, foyer de rayonnement des arts et des sciences. Ces grandes institutions, les immeubles de l'Etat et les immeubles du gouvernement fédéral, les parcs et les places publiques, occupent près de 60 pour cent du territoire de la ville et l'ont presque étouffée puisqu'aucun d'entre eux n'est imposable.

Mais l'Amérique moderne, celle qui revient au centre-ville et sur le bord de l'océan, c'est aussi un mobilier urbain négligé, un défaut de civisme étonnant, qui laisse les rues, les rues de commerce particulièrement, jonchées de papier et sans entretien. C'est encore la ville de l'automobile et de l'indéchiffrable circulation.

Cette Amérique de la ville, si différente de l'Amérique de la villégiature que les Québécois connaissent bien, constitue une expérience peu commune. La vieille dame d'Amérique, si fière de son histoire et si heureuse de sa renaissance, préfère qu'on lui rende visite à pied.

Pour obtenir plus de renseignements sur la ville de Boston, l'Etat du Massachusetts ou la Nouvelle-Angleterre, on peut communiquer avec le Massachusetts Department of Commerce and Development, Bureau of vacation/Travel, 100 Cambridge Street, Boston MA 02202. Le Greater Boston Convention and Tourist Bureau (Prudential Tower, 19th Floor-Prudential T., Boston) a publié un guide officiel des principaux points d'intérêt, des hôtels, des musées et autres commodités.

LE FORFAIT CADEAU de l'Auberge des Gouverneurs

Les Auberges des Gouverneurs fêtent en grande! Nous n'avons rien ménagé pour faire de vos fêtes une véritable célébration. Du 23 décembre 81 au 5 janvier 82 nous offrons aux familles un forfait de 39 \$ par jour. 39 \$ seulement pour profiter de l'accueil chaleureux et de la qualité d'une chambre à l'Auberge des Gouverneurs*. Et aucun séjour minimum n'est requis. Il vous suffit de réserver au moins 7 jours à l'avance et selon les disponibilités vous obtiendrez une chambre grand confort.

Voilà une offre qui respecte vraiment votre budget du temps des fêtes.

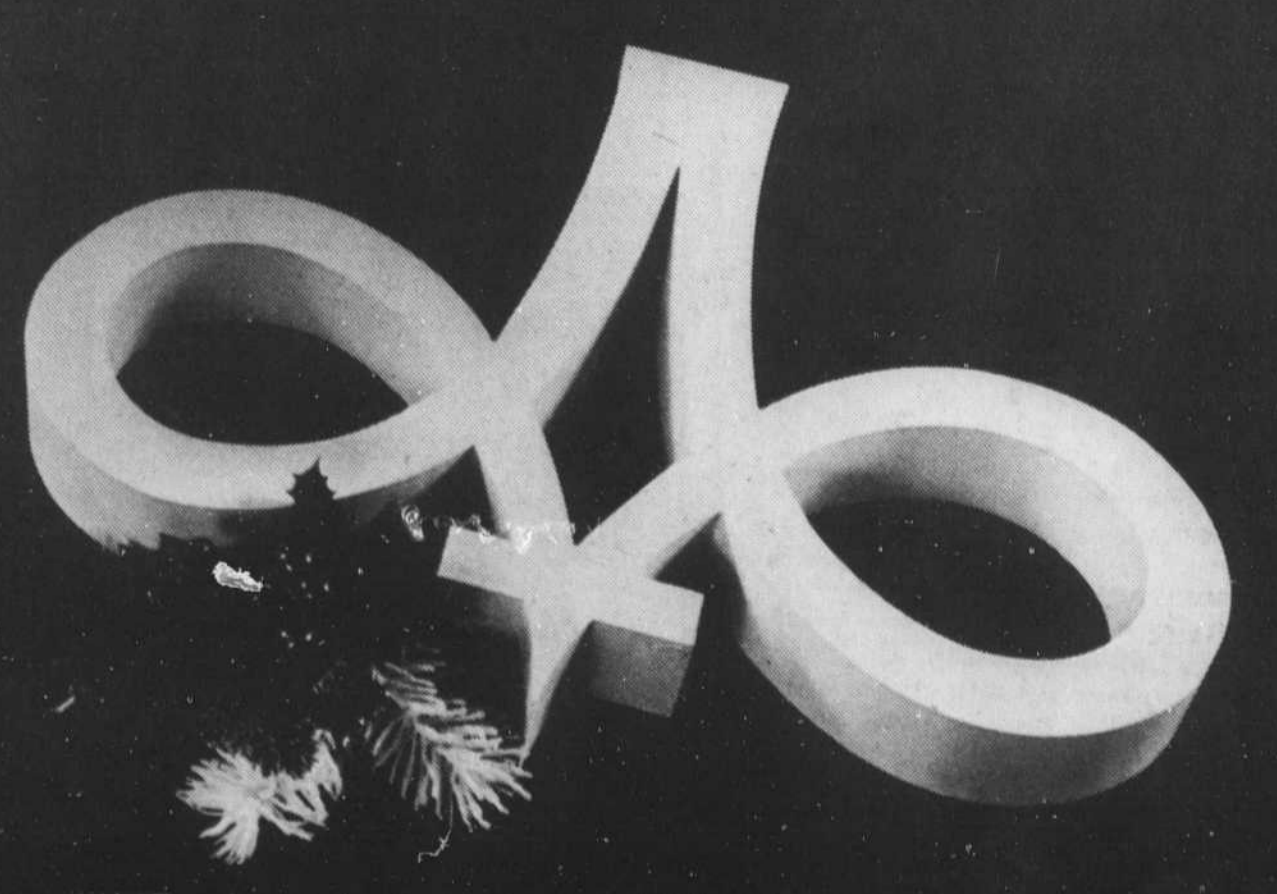
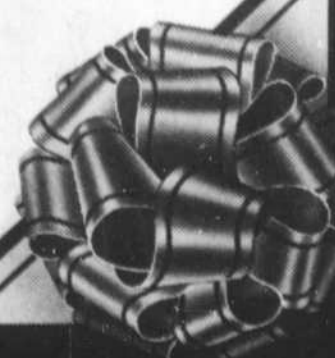
Un véritable forfait cadeau!

Pour réservations téléphonez SANS FRAIS à: 1-800-463-2820

* Maximum 4 personnes par chambre.

* Ne s'applique pas à l'Auberge des Gouverneurs Château Mont Sainte-Anne.

39\$ pour la famille*



Les cachettes du Vieux-Québec

Maisons d'hier au confort d'aujourd'hui

par Luce F. Boutet

Le Vieux Québec a connu — ou subi — sa révolution du béton. Les bulldozers l'ont éventré; on y a élevé de tristes cubes de ciment gris et jeté sur le tout un réseau d'autoroutes; tout cela pour répondre aux appétits demeurés d'une bureaucratie envahissante.

Dans le même temps, une autre révolution, plus tranquille celle-là, s'efforçait de conserver — ou même de redonner — à l'historique vieille capitale son cœur et son âme.

Un aspect de cette révolution discrète aura porté sur la réaffectation de maisons du siècle dernier aux fins de répondre aux besoins de la première industrie de Québec — après celle de la papeterie administrative — le tourisme que continue d'attirer la seule ville fortifiée de tout le continent avec ses airs de vieux pays.



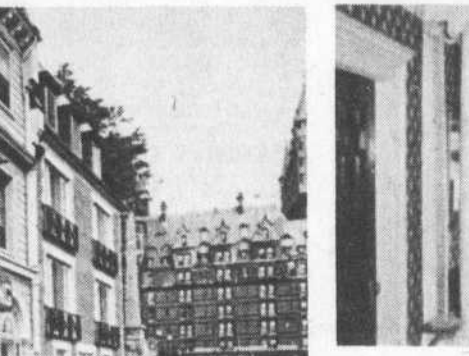
révolution d'autant plus discrète que les efforts ont porté moins sur l'extérieur des immeubles que sur leur aménagement intérieur.

Prenons le cas, parmi d'autres, de cette rangée d'anciens hôtels particuliers qui encercent le petit Jardin des Gouverneurs à proximité du Château Frontenac bien accroché sur le cap Diamant.

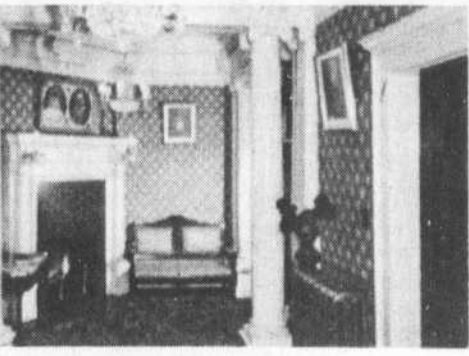
Comme site, on ne saurait imaginer mieux. Des fenêtres qui donnent sur ce que Québec peut offrir de plus spectaculaire. Pas une pluie, ni brume, ni froideur, aucun caprice de la météo qui puisse gâcher cette vue superbe sur le fleuve, le pont de l'île d'Orléans et la côte de Lévis. Et tout cela stratégiquement placé à moins de dix minutes de marche à peu près tout ce que l'ancienne cité de Champlain peut offrir de pittoresque à ses visiteurs.

C'est là que j'ai découvert un des aspects les plus attachants de l'hospitalité québécoise: j'y ai fait la connaissance d'hôtes remarquables, tous rassemblés par l'amour de notre patrimoine; attentifs et discrets, qui nous offrent, comme solution de rechange à l'anonyme chambre de motel, le confort chaleureux de leur hôtel particulier.

Frappons d'abord au Manoir Sainte-Geneviève, au 13



Ci-contre, le Château de la Terrasse avec sa vue imprenable sur le fleuve. En haut, le Manoir Sainte-Geneviève et le Château de Pierre avec (en dessous) son hall impressionnant.



bon et la vue superbe. Le Château de Pierre a 15 chambres, avec bain ou douche, télé couleur; quelques-unes communiquent entre elles. De \$38 à \$48 par jour.

Encore quelques pas, c'est le 21, avenue Sainte-Geneviève: la Maison Du Fort, une résidence de style géorgien, construite en 1810 par Thomas Baillargé, l'architecte de la basilique de Québec et de bien d'autres églises. Une rose sculptée dans les boiserie et les arcs serait son sceau personnel. La charpente du toit, dit-on, serait un chef-d'oeuvre; pour son assemblage on n'a utilisé aucun clou. Tout au long de son histoire, la maison fut habitée par la haute société anglaise, des officiers de la Citadelle, puis par la bourgeoisie. Elle a été convertie, il y a quinze ans, à des fins d'hôtellerie.

Les nouveaux propriétaires, M. et Mme Du Sault, y habitent depuis à peine deux mois. Les Du Sault rêvaient depuis toujours de se lancer dans l'hôtellerie. Ils ont eu le coup de foudre pour le 21, Sainte-Geneviève. J'ai vite compris pourquoi.

Mes hôtes m'ont fait partager l'enthousiasme avec lequel ils s'adonnent à la réfection de leur demeure.

La Maison Du Fort, d'un registre plus sobre, est fort différente des deux précédentes. Ici, il a fallu débarrasser les murs de seize couches de papier peint pour découvrir l'authentique revêtement de pierre. L'effet est saisissant et la citation de Charles Dickens qui l'on me met sous les yeux prend tout son sens: «Revisitez l'atmosphère exaltante, du passé, car ici les murs en parlent».

Les Du Sault ont choisi de meubler leur vieille demeure de choses anciennes. Chaque chambre, avec ses murs de pierre et sa marquetterie du siècle dernier, sera de style anciens Canadiens. Il y a dix chambres, dont sept avec salle de bain privée. Tout en haut une jolie suite, faite de deux chambres et d'une cuisine. Les prix: \$25 et \$45. Dès les printemps, les Du Sault offriront le petit déjeuner.

Revenons sur nos pas, au pied de l'avenue Sainte-Geneviève, c'est la place de la Terrasse Dufferin avec, au numéro 6, le Château de la Terrasse. Plus modeste que les trois précédents, ce petit hôtel, face au fleuve, jouit d'un site exceptionnel: Les chambres de la façade offrent une vue imprenable sur un panorama unique, avec balcon privé.

Originaires des Iles-de-la-Madeleine, les propriétaires, M. et Mme Detchevry nous accueillent avec chaleur et simplicité. Ils nous soulignent et nous font admirer chaque détail de leur maison: les vitraux, les arcs des fenêtres, les moulures des hauts plafonds, le bel escalier du hall. Et mille autres surprises qui font la richesse de ces petits hôtels.

Cette spacieuse maison du

19e siècle offre vingt chambres ou suites, avec douche et bain; quelques-unes ont une cuisinette. Télé couleur. Certaines pièces sont de dimensions impressionnantes. L'ameublement est fonctionnel. De \$24 à \$36 par jour.

Ce type d'hébergement qu'offrent ces petits hôtels particuliers semble ignoré du touriste québécois. La clientèle qui les fréquente se compose à 90% d'Américains,

d'Européens ou de Canadiens des autres provinces. À croire qu'on le confond encore avec les «touristes rooms» et autres «guest houses» d'avant la loi 101. Et pourtant aucun lien de parenté.

Quant à mes hôtes qui gérent ces établissements, avec un respect de leur métier qui force l'admiration, n'ont-ils pas trouvé un moyen sinon de «bâter le Québec» du moins de le faire revivre en le rendant plus habitable.

À la fin de l'hiver

Deux semaines en Floride

dans la plus belle région

28 février au 14 mars 1982

14 mars au 28 mars 1982

28 mars au 11 avril 1982

en luxueux appartement à L'ISLA DEL SOL (côte ouest, sur le Golfe du Mexique)

Plage, golf, tennis, voile, etc.

\$445. plus l'avion \$215. (base 4 personnes)

\$595. plus l'avion \$215. (base 2 personnes)



Voyages André Malavoy Inc.

1255, rue University, Suite 1220

Montréal (Québec) H3B 3W9

Tél: 861-2485

«L'agence aux milliers de références»

POUR L'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

VOL WARDAIR SUR LONDRES EXCEPTIONNEL \$459 CAD à — WARDAIR SUR PARIS BASSE SAISON \$585 CAD *
NEW-YORK-BRUXELLES aller-retour ouvert un an \$459 US.
— New-York-Bruxelles confirmé \$252 US. — Stand-by aller New-York-Bruxelles \$169 US. — SPÉCIAUX: Frankfurt-Santo Domingo-Puerto Rico-Londres.

LOCATIONS AUTOMOBILES ET CAMPERS, assurances autos internationales, permis international, etc...

SPÉCIAL HIVER 1981

«Achat-Rachat»

Louer hors taxe livraison depuis Paris - Bruxelles - Amsterdam - Francfort. Prix spécial deux et trois semaines; jusqu'à un an pour Renault. Assurances internationales tous risques, kilométrage illimité etc... 3 semaines RENAULT R5GTL \$468. - RENAULT 18GTL \$639 - TALBOT LS \$499* - CITROEN 2 CV \$429* - PEUGEOT - VW - Fiat, etc...
*Talbot et Citroën avec billets d'avion.

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

depuis 28 ANS au service des voyageurs, a inventé et innové pour vous le plan financé dit «Achat-rachat» et le kilométrage illimité... profitez-en au maximum.

tél.: 281-1040

2050 rue Mansfield - Mezzanine B

VOYAGES SETA VOYAGES RÉSERVATIONS BILLETS: AVION-BATEAUX-TRAINS pour l'Europe, TOURS Cuba, Mexique, Club Med, etc...

MONTRÉAL-PARIS-MONTRÉAL À partir de \$459 CAD.

TOURING CLUB DE FRANCE

2050 Mansfield, Mezzanine B

Métro Peel — Tél.: 281-1040

PERMIS DU QUÉBEC

passaport

proposé divers forfaits au Québec pour le temps des Fêtes à des prix très bas. Les magasins Cooprix ont maintenant un comptoir de Vacances-Familles dans leurs établissements mais on peut s'adresser directement à la Société à Montréal 468-6522.

Bal de Neige — La Commission de la capitale nationale organise encore cette année son Bal de Neige qui se déroule principalement sur les eaux gelées du canal Rideau à Ottawa. La fête aura lieu du 5 au 14 février prochains et une brochure est déjà disponible sur toutes les activités de cette manifestation inaugurée en 1979. On peut téléphoner à 613-992-4231 ou écrire à Commission de la capitale nationale, 161 Laurier, ouest, Ottawa K1P 6J6.

Concorde à la hausse — British Airways vient d'annoncer que 4,000 personnes par mois empruntent le Concorde britannique entre New York et Londres ce qui représente une hausse de 10% par rapport à la même époque l'an dernier. L'aller simple de New York à Londres en Concorde coûte \$2,185.

L'avion à la baisse — Au Canada, au cours des trois pre-

mières mois de 1981 les Canadiens ont effectué autant de voyages à l'intérieur du pays que durant la même période de l'année précédente. Cependant, d'après les statistiques de l'Office du tourisme du Canada, ces mêmes voyageurs ont utilisé beaucoup moins l'avion, soit 22% de moins qu'en 1980. L'autocar a connu une hausse de 17% et le train de 10%.

La Hollande joyeuse — Pour \$25 par jour on a une nuit d'hôtel avec petit déjeuner et déjeuner ou dîner, un rabais de 25% sur la location d'une voiture et diverses réductions à Amsterdam. La Haye et Rotterdam en vertu d'un forfait exceptionnel offert par les Pays-Bas de concert avec les transporteurs CP Air et KLM. Ce programme «L'Aubaine de la Hollande Joyeuse» est en vigueur jusqu'au 31 mars 1982.



Croisières

AIR CANADA TOURAM

Prix par personne en croisière double à partir de	
ALASKA-VANCOUVER AMÉRIQUE DU SUD	920 U.S.
BERMUDES-N.Y.	1765 U.S.
BERMUDES-N.Y. / S/OCEANIC	880 U.S.
CARAIBES-MIAMI	855 U.S.
CARAIBES-MIAMI / S/BOHEME	690 U.S.
CANALES PANAMA	670 U.S.
CANALES PANAMA / EN VOILIER	425 U.S.
ILES GRECQUES	2789 U.S.
ILES GRECQUES / M/S VISTAF JORD	2420 U.S.
MÉDITERRANÉE	1025 U.S.
MEXIQUE-MIAMI	1590 U.S.
MEXIQUE-MIAMI / M/S SUNYKING	870 U.S.
MEXIQUE-MIAMI / M/S AZURE SEAS	350 U.S.
NASSAU-MIAMI	380 U.S.
NORVEGE MINUIT	2710 U.S.
SOLEIL MINUIT	2690 U.S.
14 JOURS CARAIBES-MEXIQUE	1825 U.S.

POUR UN VOYAGE D'AGRÈMENT VOYABEC VOUS Y INVITE
1081-A ST-DENIS MONTRÉAL
APPELÉZ-NOUS N'IMPORTE QUAND 288-2322

CÔTE D'AZUR SUPER OFFRE

1 MOIS à partir de \$974.

4ème SEMAINE GRATUITE

OCCASION UNIQUE pour les GENS DU 3ème ÂGE

1 MOIS À partir de \$974 par personne/base double en studio.

DÉPARTS: Tous les samedis jusqu'au 28 février 1982 sur tarif spécial Air France.

SONT INCLUS:

- Le transport aérien Montréal-Nice-Montréal
- Logement pour 1 mois à l'HELIOHOTEL MARINE
- 4ème semaine gratuite

AIR FRANCE

Unitours

voitures SELECT itée
640, rue Cathcart, suite 201
Station métro McGill, Montréal H3B 1M1
Tél.: (514)866-4974

Ouvert de lundi au vendredi de 9h à 18h. Jeudi de 9h à 20h

Vous cherchez le soleil, la plage, l'exotisme, une destination nouvelle, un pays francophone

NOUS VOUS PROPOSONS L'AFRIQUE

enfin à votre portée cet hiver

Hôtel Palm Beach Sali Portudal (Petite Côte) **** luxue	1475 \$
Hôtel Méridien Diarama Dakar-Yoff **** luxue	1549 \$
Hôtel Teranga Dakar **** luxue	1549 \$
Hôtel Forum Golf Abidjan **** luxue	1499 \$
Hôtel Ivoire Abidjan **** luxue	1659 \$

Le prix inclut: le transport aérien de Montréal, logement base double en demi-pension, 12 nuits, transferts, taxes et service.

Supplement chambre simple: Palm Beach: \$ 385 - Méridien: \$ 365 - Teranga: \$ 395 - Forum Golf: \$ 245 - Ivoire: \$ 245 - Méridien: supplement départ de Noël: \$ 132

AIR AFRIQUE

terrattours

Super spéciaux

CIRCUIT AÉRIEN

VERS L'EUROPE

À PARTIR DE:

- \$459 AMSTERDAM
- \$459 BRUXELLES
- \$754 LISBONNE
- \$459 LONDRES
- \$459 PARIS
- \$732 ZURICH

VERS LE SOLEIL

À PARTIR DE:

- \$389 ACAPULCO
- \$339 BARBADE
- \$339 CANCUN
- \$470 GUADELOUPE
- \$396 HAITI
- \$599 HAWAII
- \$470 MARTINIQUE
- \$175 MIAMI
- \$369 PORTORICO
- \$379 PUERTO VALLARTA
- \$419 SANTO DOMINGO
- \$389 SAINT-LUCIE

Ces prix sont sujets à changements sans préavis.

ON VA PARTOUT TOUT PARTOUT N'IMPORTE QUAND OU PRESQUE

1081A ST-DENIS 288-2322

Agence de voyages VOYABEC Permis du Québec

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Appartements à louer

A SOUS-LOUER, à compter du 1er janvier 82, centre-ville, rue Université, 3 1/2 étages, tranquille, très propre, chauffé, entrée privée, \$308. 873-6190 ou 844-8772. 14-12-81

GRAND 3 1/2 meublé à sous-louer, très propre et tranquille, angle Fulton & Victoria, près U. de M., \$200/mois. Appelez à: 1-613-722-0893. 14-12-81

OUTREMONT, 4 1/2, chauffé, libre. 279-0300, 273-2073, 457-2687. 14-12-81

Antiquités à vendre

DEUX lits carroliers, 1 table style Louis XV, 1 buffet 1 corps, bois sculpté: Statue de Christ ancien, prie dieu, porte d'eau, pièces de collection. Particulier. 524-5982. 12-12-81

ENSEMBLE DE VAASELLE exceptionnelle de Limoges de 87 pièces pour 12 personnes. Ensemble de salle à manger en noyer de 9 pièces de style Chippendale. Circa 1900. La Belle Époque Rigaud, ouvert samedi et dimanche de 10 h à 5 h. 451-4101 14-12-81

SOFA et fauteuil style victorien authentique, sculpté: bon état. \$800. (514)295-2544. 12-12-81

Artisans

MURALE en macramé, faite à la main, représentant un guerrier. 6X4! 14-12-81

Autos/Motos

SUBARU, 1980, 1600 DL 5, 11 000 km, 5 vitesses, manuelle, 3 portes, \$5000. 933-7311, ext: 279, soir: 484-8642. 14-12-81

Bureaux à louer

STE-CATHERINE près de Peel, environ 11 000 p.c., avec possibilité de réaménagement afin de rencontrer vos exigences. Les locaux comprennent une salle de réception, des salles de conférences, 2 cuisines, 1 grande bibliothèque, et plusieurs autres avantages.

PIANO Steinway, 5 1/2, 30 ans, neuf \$18 000, sacrifiés \$12 000. Salle à manger en chêne 9 morceaux fait dans la trentaine. Magnifique napperon brodée litchie de 5 verges et 12 serviettes. Table à café en onix vert, 40" de dia. 739-9448, après 5h, 481-3431. 14-12-81

3 TABLES de salon en travertin, modernes, valeur \$900 demandée \$390. 687-7513 14-12-81.

Appartements à louer

3 PIÈCES, meublé et équipé, de janvier à juillet, près du métro Henri-Bourassa. \$225. 388-3474. 14-12-81

C.D.N., près université, Ste-Justine, Ste-Mary's, 3 1/2 et 4 1/2 sous-sol, très propre, prix raisonnable. 731-5002. 14-12-81

VIEUX MONTREAL, complètement rénové, studio, 1 1/2 pièce, mur de brique, poutres, armoires chêne, chauffage, cuisinière, réfrigérateur, libre. \$440. 878-1213. 15-12-81

JARDIN ST-LAMBERT. Charmant 3 1/2 sur jardin intérieur. Piscine, sauna, tennis, 15 minutes centre-ville en auto. 6 circuits d'autobus à la porte. Centre d'achats, banque, dépanneur, S.A.Q. à 100 mètres. \$297/mois, taxes, chauffage, électricité, garage intérieur compris. Disponible 1er février. 672-3425, après 17h. 14-12-81.

Chalets à louer

MONT-ORFORD, maison ancienne restaurée, à 5 minutes du parc, 3cc, foyer, etc... Tout fourni, 2 semaines pour les fêtes. \$700. 819-843-6288. 14-12-81

CANTONS DE L'EST, près Mont-Orford, maison confortablement meublée, vaisselle, linge, 4cc, 2 sb, saison hiver. 342-3735 et 1-297-2334. 14-12-81

ORFORD, chalet style Suisse, 3 chambres, mezzanine, foyer, tout fourni, au pied des pentes de ski, site enchanteur, pour janvier, février, mars. 1-514-489-6736, fin de semaine 1-819-843-8484. 14-12-81

Chambres à louer

AHUNTSIC, chambre meublée à louer pour dame distinguée et honnête. 387-4588. 12-12-81

Commerce à vendre

RESTAURANT, centre-ville de Québec, style Espagnol, aussi un logement 2 pièces. \$20 000. Renseignements: Antonio, 418-522-6278, de 19 à 22 h. 15-12-81

Condominiums à louer en Floride

POMPAÑO BEACH, condominium à vendre ou à louer, tout équipé, \$350 US par semaine, pour 4 personnes. Informations: 524-9108. 14-12-81

Cours

ENSEIGNEMENT du piano (classique et populaire) et de théorie, etc... Accompagnement de chanteurs ainsi que d'instrumentistes. Tarif modéré. 845-3916 15-12-81

Divers / Services

? Vous "fondez" une Edlise ??, universellissante ?? ? Vous "manne-facture" de "recouperation" de gomme à mâcher ?? ? Vous voulez avoir de la publicité ?? ? La "bluette" concept révoçu ?? ? Aujourd'hui le "Glaive" de sensibilisation du "monde" avec des "lettres", le pluse en demande (!) Et votre maman, elle ? Ed 81 ? Dossier 417, C.P. 158, succ. Delorimier, Montréal H2H 2N6 12-12-81

Maisons à louer

A ST-HILAIRE, cottages 5 1/2, avec garage, entouré d'un immense terrain, magnifique salon avec foyer. Occasion formidable! Renseignements: 467-1646. J.N.O.

L.D.R., 8 pièces, split-level/bungalow, 4 cc, 2 sb, piscine, porte de garage automatique. \$700/mois. 735-8561. 17-12-81

SAINT-FRANÇOIS, I.O., vieille maison refaite à neuf — grand vovoir, 3 cc, s. lavage, s. bain, foyer; finition intérieure: bois naturel; chauffage électrique — non meublée, libre janvier 82 — \$425/mois (pas chauffée) René Montminy, 175, avenue Royale, tél.: jour: 418-524-4117, après 19h, 418-829-3348. 21-12-81

A STE-ADELE, maison neuve meublée, 3cc, à l'étage, salon avec foyer, près de plusieurs centres de ski. Pour renseignements: 676-1969 après 17 h. 14-12-81

Demandes d'emploi

CUISINIER Professionnel cherche travail pour Floride. (418) 658-9005. 12-12-81

Équipements de bureaux

BUREAU de secrétaire, de patron, crédençe, classeur à l'épreuve du feu, frigo fini noyer, armoire d'acier, etc... Après 18h: 671-6662. 14-12-81

Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Acceptorais des déménagements de tous genres.

PERSONNE responsable demandée pour prendre soin d'un garçon de 3 mois du lundi au vendredi — début janvier. 484-9411. 14-12-81

Instrument de musique

PIANO à vendre, tous reconditionnés à neuf, avec une garantie de 2 ans écrite. 253-3275. 19-12-81

PIANO de concert Heintzman, 5', 20 ans, blanc cassé, \$7000. Tél: après 6h: 733-6977. J.N.O.

PIANO STEINWAY Baby Grand, style "M" condition impeccable, \$9000 ferme. Après 18h: 1-538-2878. 19-12-81

Locaux commerciaux à louer

CARREFOUR Métropolitain, Christophe Colomb et Métropolitain, 8e étage, bureaux modernes aménagés, 4 bureaux fermés, salle d'attente, secrétariat, voute, cuisinière, 1459 p.c., sous-location, condition intéressantes. 382-8950, 387-7161. 14-12-81

VIEUX-MONTREAL, espaces de bureaux et commerce, 1600 p.c. à 5600 p.c., décor magnifique. GESTIUM (514) 861-7433. 12-12-81

Livres

COSMOLOGIE D'URANTIA, 3 volumes, édition 1962, impeccable. 524-5982. 12-12-81

Logements à louer

BAS de duplex, 3cc, avec garage, tapis mur à mur, construction 1976, Greenfield Park, \$500/mois, chauffage électrique non compris. 671-3811, jour. 465-2391, soir et fin de semaine. 14-12-81

STUART, Van Horne, 6 1/2 rénové, \$450 + chauffage. 273-8025. 12-12-81

PLATEAU MONT-ROYAL, joli 5 1/2 complètement restauré, occupation immédiate. Lavase-échausse, terrasse avec porte patio, chauffage électrique à la charge du locataire. 270-4171, 270-9496. 17-12-81

V.M.R., haut duplex 6 1/2, chauffé, garage, taxe d'eau payée, libre fin décembre. \$575. 332-2512. 12-12-81

Logements à louer

COMPLÈTEMENT RESTAURÉ, Christophe Colomb et St-Zotique, 4 1/2 pièces fermées, boiserie chêne, climatisation centrale libre, \$385. 878-1251. 15-12-81

Maison de location à louer

ORFORD, 3 chambres à coucher, foyer, déneigement, confortable, pistes de ski de fond, ski alpin. Du 18 décembre au 15 janvier, \$1500. 1-774-0634, 1-297-2213. 14-12-81

Maisons à louer

A ST-HILAIRE, cottages 5 1/2, avec garage, entouré d'un immense terrain, magnifique salon avec foyer. Occasion formidable! Renseignements: 467-1646. J.N.O.

L.D.R., 8 pièces, split-level/bungalow, 4 cc, 2 sb, piscine, porte de garage automatique. \$700/mois. 735-8561. 17-12-81

SAINT-FRANÇOIS, I.O., vieille maison refaite à neuf — grand vovoir, 3 cc, s. lavage, s. bain, foyer; finition intérieure: bois naturel; chauffage électrique — non meublée, libre janvier 82 — \$425/mois (pas chauffée) René Montminy, 175, avenue Royale, tél.: jour: 418-524-4117, après 19h, 418-829-3348. 21-12-81

A STE-ADELE, maison neuve meublée, 3cc, à l'étage, salon avec foyer, près de plusieurs centres de ski. Pour renseignements: 676-1969 après 17 h. 14-12-81

Occasions d'affaires

MAISON D'ÉDITION ÉTABLIE recherche en prévision de son expansion associé pouvant investir capital de \$25 000, profits et disponibilité à l'intérieur de la compagnie assurés à cet investisseur un projet sûr et rentable. Écrire à: C.P. 158, succ. Delorimier, Montréal (Québec) H2H 2N6, dossier 418. 12-12-81

DEVENEZ DISTRIBUTEUR Rawleigh et faites joindre vos amis. Profits de 35% à 60%, plus bonus sur chiffre d'affaires fin de mois. PAS DE PORTE À PORTE. 670-7608. 12-12-81

Oeuvres / objets d'art

DESSIN À L'ENCRE, Alfred Pellan, \$500. 272-8932. 14-12-81

PORTRAIT de Sir Wilfrid Laurier, peint par Charles Gill en 1908. 524-5982. 12-12-81

HUILE de LeSauteur, dimension 16x20, prix sous cotte officielle. 739-6663. 14-12-81

LA DAME DE COEUR de Jean-Paul Lemieux. Tél: 935-0695, ou 931-6612, demander Dominique. 14-12-81

TABLEAUX à vendre J.M. Blier — 1974. Un Pierre Catton. Un Petit. Pour renseignements appeler 522-1013, lundi entre 8 et 17h. 14-12-81

Offres d'emploi

SECRETARE BILINGUE, (écrit / parle), bonne composition commerciale, notions comptables souhaitées, travail centre-ville. Salaire et avantages sociaux intéressants. Contacter M. Baron. 849-8665. 14-12-81

SECRETARE LEGALE, expérience requise, sténo, salaire selon expérience, conversation anglaise. Contacter: Me Bédard. 935-7433. 14-12-81

SECRETARE LEGALE, bilingue, sténo, salaire selon expérience. Contacter Me Bédard. 935-7433.

AMÉRIQUE

Les conditions nuageuses apportant de la faible neige persisteront aujourd'hui sur l'ouest du Québec. Pour les régions de l'est, la situation va s'améliorer graduellement au cours de la journée à mesure qu'une perturbation s'affaiblit à l'est du Québec.

MONTREAL

Généralement nuageux avec possibilité de quelques flocons de neige. Vents modérés par moments. Maximum de -3. Aperçu pour samedi: beau.

LEVER DU SOLEIL 7 h 25 COUCHER: 16 h 12

QUÉBEC

Réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Lac Beauport, etc.: généralement nuageux avec faible neige intermittente. Vent modéré. Maximum -5. Aperçu pour samedi: déneigement.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: généralement nuageux et possibilité de quelques flocons. Vent modéré. Maximum -3. Aperçu pour samedi: beau.

Estrie-Beauce: nuageux avec faible neige passagère et vent modéré. Maximum -4. Aperçu pour samedi: nuageux avec éclaircies.

Lac-St-Jean, Saguenay, déneigement. Vent modéré. Maximum -4. Aperçu pour samedi: beau.

Rimouski, Matapédia, Rivière-du-Loup: nuageux et quelques flocons. Vent modéré. Maximum -3. Aperçu pour samedi: ciel variable.

St-Amand-les-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: nuageux et quelques flocons. Vent modéré. Maximum -3. Aperçu pour samedi: ciel variable.

Bale-Comeau: ensolleilé avec passages nuageux. Maximum -3. Aperçu pour samedi: beau.

Lac-Saint-Jean: ensolleilé avec passages nuageux. Maximum -3. Aperçu pour samedi: beau.

Sept-Îles: ensolleilé avec passages nuageux. Maximum -3. Aperçu pour samedi: beau.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux et quelques flocons. Vent du nord-est de 30 à 60 km/h. Maximum 0. Aperçu pour samedi: déneigement.

Propriétés à vendre

A.E. LE PAGE. Le nom qu'un ami recommande! CENTRE VILLE \$235.000. \$235.000. Superbe maison de ville entièrement rénovée. Exclusivité de Barbara Barbeau 738-5115, 342-9671.

CARTIERVILLE

Spacieuse résidence - Site idéal pour professionnels. Financement avantageux. MLS. Lyon Côté 342-9671, 738-8312.

OUTREMONT

Un de mes clients désire un grand logement ou un duplex en co-propriété à Outremont ou Adj. Veuillez contacter: Michelle B. Roche 342-9671, 277-1250.

CARTIERVILLE

Près de l'Hôpital du Sacré-Coeur - bungalow de 3-4 chambres à coucher. Occupation rapide. MLS. Gisèle Laurin 342-9671, 334-9882.

OUTREMONT

Face au Parc Joycel Cottage avec caractère, 13 pièces imposables - magnifiques boiseries - 3 foyers. Sylvia Cohen 342-9671, 482-5948. 12-12-81

C.D.N., adjacent Westmount, copropriété, 2e étage, duplex détaché, 6 1/2, près métro, et Marie de France. Financement intéressant. Courtier. 739-1598. 12-12-81

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

GRATON, Adhémar. — Né le 21 décembre 1897, Adhémar Graton, agronome, est décédé à Montréal le 9 décembre 1981 à l'âge de 83 ans, professeur à l'Institut agricole d'Okla. Commandeur du Mérite agricole. Il laisse dans le deuil son épouse Louise Dubreuil ainsi que ses enfants, Madeleine, Jacqueline, Pierrette (épouse de Jean Rouquet), Micheline (épouse de Michel Blanchette), et Bernard ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Ste-Madeleine d'Outremont à 11 h 00 le samedi 12 décembre 1981. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille serait heureuse de vous rencontrer après la cérémonie. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Association Pulmonaire du Québec, 8000, 8e avenue, Montréal, seraient appréciés.

MARCHAND, M. l'abbé Georges Albert. — À l'Assomption, le 10 décembre 1981 à l'âge de 87 ans, est décédé M. l'abbé Georges Albert Marchand fils de feu Joseph Marchand et de feu Amanda Desgroseillers, ordonné prêtre le 26 septembre 1919, autrefois curé missionnaire du diocèse du Keewatin, aumônier durant plusieurs années à l'hôpital Ste-Anne-de-Belleuve, retraité au Collège de l'Assomption depuis 1965. Les funérailles auront lieu le samedi 12 décembre. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire Guibault Inc., 371 boulevard Langelier, pour se rendre à l'église paroissiale de l'Assomption où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière du Père-Lachaise à l'issue de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. Direction funéraire Roland Legault de l'Assomption.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

Table with 5 columns: Location, Temp, Min, Max. Locations include Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Winnipeg, etc.

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Fahrenheit.)

Table with 5 columns: Location, Temp, Min, Max. Locations include Albany, Atlanta, Boston, Buffalo, etc.

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

Table with 5 columns: Location, Temp, Hier, Soir. Locations include Acapulco, Barbados, Curacao, etc.

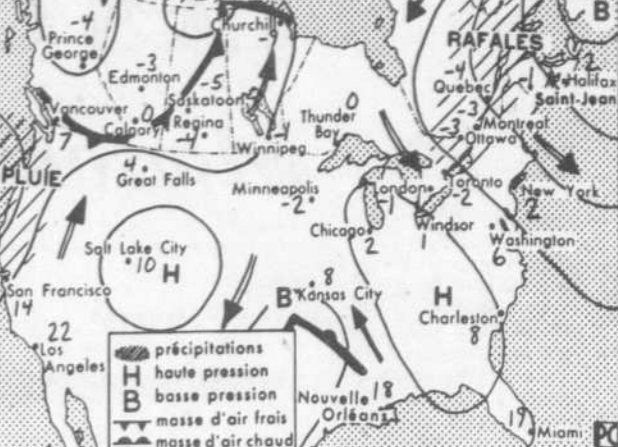


Table of weather data for various Canadian cities, including temperature and precipitation forecasts.

RETROSPECTIVE

Table showing temperature trends and precipitation data for the past period.

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

Table with 5 columns: Location, Temp, Hier, Soir. Locations include Aberdeen, Amsterdam, Ankara, Athens, etc.

Propriétés à vendre

Trust Royal Services immobiliers. MONT ORFORD. Au pied du Mont Orford. Chalet de ski de style moderne sur un acre boisé.

Propriétés à vendre

MAGOG. Chalet de ski à quelques milles de Magog. Accès au Lac Memphrémagog. Tennis, Piscine, Écurie etc...

Propriétés à vendre

LAC MEMPHRÉMAGOG. Magnifique propriété, 450 pieds en bordure du lac.

Propriétés à vendre

MONT ST-HILAIRE — Bungalow briques, pierres, 11 pièces — air climatisé central — qualité supérieure pour exécutif — quartier tranquille — près de tout — 15 milles Montréal — près 116 et 20. Prix demandé \$110,000.00

Propriétés à vendre

CLASSE 31, ville Sherbrooke, 96 logements. \$1,680,000, bon financement, comptant \$350,000, 418-687-2885. Vista Courtier. 17-12-81

Le taux d'escompte baisse légèrement

Pour la 15e semaine consécutive, le taux d'escompte canadien a baissé. A son encaissement hebdomadaire du jeudi, la Banque du Canada l'a réduit de 15,31% à 15,18%. Au début du mois d'août, ce taux avait été élevé à un record sans précédent de 21%.

Malgré cet autre recul, les banques n'ont amorcé aucune diminution de leurs taux d'intérêt. Le taux de base, offert à leurs meilleurs clients, est à 17,25% depuis deux semaines; les prêts à la consommation continuent quelques points de plus, et les taux hypothécaires sont à 17% et plus.

Cependant, quelques banques ont augmenté leurs taux d'intérêt sur les dépôts. La

Banque Mercantile a ainsi haussé ses taux sur les dépôts à terme d'un quart de 1% à 1,25%. Un dépôt à terme de 30 à 59 jours (avec un minimum de \$5.000) offre un taux de 16% comparativement à 14,75% il y a 24 heures. La Banque Toronto Dominion a augmenté ses taux sur tous ses dépôts à terme d'un demi point.

Le gouverneur de la banque centrale, M. Gérald Bouey, a parlé clairement la semaine dernière: en dépit de leurs effets néfastes sur l'économie, a-t-il dit, les taux d'intérêt doivent demeurer élevés jusqu'à ce que l'inflation soit maîtrisée.

Le loyer de l'argent a aug-

menté cette semaine aux États-Unis et notre dollar, qui à la fin du mois dernier semblait disposé à monter au-dessus de la cote 85, est retombé dans le milieu de la bande des 84 cents contre la devise américaine.

Pour bien comprendre la répugnance de M. Bouey à laisser les taux fléchir plus rapidement, l'économiste Bill Jarvis dit qu'il faut remonter au deuxième trimestre de 1980.

M. Jarvis rappelle qu'à cette époque l'économie nord-américaine, tout comme de nos jours, se trouvait freinée par les taux d'intérêt. La banque centrale des États-Unis et celle du Canada jouèrent à la baisse sur les taux d'intérêt. Mais la grande déescalade du loyer de l'argent alimenta l'inflation et, à son tour, entraîna un mouvement des taux en cascades.

Pour éviter une résurgence de l'inflation, explique l'économiste, cette fois la Banque du Canada ne laisse pas les taux se détendre au rythme élevé de jadis.

Il nous annonce que ce qui va se passer «c'est un arrêt ou un ralentissement de la baisse des taux d'intérêt». Le plus bas qu'ils puissent tomber est à quelques points de plus que le taux d'inflation, de sorte que les prêteurs obtiendront quelque rendement de leur placement.

Aux États-Unis, le dollar a poursuivi jeudi son mouvement de hausse à Londres, grâce surtout à un nouveau raffermissement des taux d'intérêt de l'euro-dollar, remontés de 12,75 à 13,125 pour cent, soit au-delà de 13 pour cent pour la première fois depuis quatre semaines.

Deux autres facteurs ont contribué à cette tendance: une prédiction de M. Henry Kaufman, influent économiste

de Salomon Brothers, qui dans une interview au «Wall Street Journal» a laissé prévoir une remontée des taux d'intérêt américains l'an prochain, peut-être jusqu'à leurs sommets de 1981, et d'autre part le nouveau ralentissement de la hausse des prix de gros aux États-Unis.

La livre sterling en a d'autant plus souffert que le climat social redevient menaçant. La Banque d'Angle-

terre serait intervenue pour freiner sa glissade, et une remontée d'environ un quart de point des taux d'intérêt a été enregistrée sur le marché des capitaux à court terme.

Le franc belge a de nouveau dû être secouru au sein du système monétaire européen.

Pendant ce temps, à Tokyo, la Banque du Japon a annoncé une réduction de trois quarts de 1% de son taux d'escompte. Celui-ci a été ramené à 5,5%...

R. Gratton, nommé à la tête du Montréal Trust

par Michel Nadeau

Pour la première fois dans l'histoire du Montréal Trust, fondé à Montréal il y a 92 ans, un Québécois de langue française accèdera à la présidence de cette institution financière, membre du groupe Power.

M. Robert Gratton, jusqu'à tout récemment président et chef de la direction du Crédit Foncier, sera désigné prochainement président du conseil, président et chef de la direction du Montréal Trust, une entreprise contrôlée au niveau de 50,4% par Power Corp. et de 20,2% par la Bank of America, de San Francisco. Le Montréal Trust arrive au deuxième rang, derrière le Crédit Foncier, pour ce qui est des compagnies de fiducie québécoises. L'arrivée de M. Gratton signifiera une nouvelle page dans l'histoire de cette institution fiduciaire qui était dirigée d'une main de fer par M. Paul Britton Paine. Ce dernier cumulait les trois fonctions clés dans l'institution. Il était le seul porte-parole autorisé lors des assemblées an-

nuelles de la compagnie. Il prendra sa retraite lors de la prochaine assemblée.

Unilingue anglophone, M. Britton Paine avait lancé de vives attaques contre les politiques linguistiques et fiscales du gouvernement québécois. Il faut dire que la compagnie de fiducie de la Place Ville-Marie affiche un haut pourcentage de Québécois de langue anglaise, souvent unilingue. L'an dernier, M. Louis Thibault parvenait à se hisser à la tête des services immobiliers, à l'échelle canadienne.

Avocat de formation, M. Gratton a poursuivi des études au London School of Economics et à l'université Harvard où il a obtenu une maîtrise en administration.

Par ailleurs, Power Corp. a annoncé la nomination de M. Britton Paine au poste de vice-président du conseil d'administration de la société de gestion de M. Paul Desmarais.

Le vice-président exécutif et directeur général de Montréal Trust demeure M. Harold T. Martin.

Québec garde la cote «AA»

La maison d'évaluation de crédit Standard's and Poor a décidé de maintenir la cote «AA» pour les titres émis par le gouvernement du Québec.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau en commission parlementaire.

Cette décision signifie que le gouvernement québécois ne devra pas payer plus cher pour obtenir du crédit de la part des institutions financières américaines; au cours des derniers mois, plusieurs ont évoqué l'hypothèse d'une réduction de la cote des titres du Québec ce qui aurait obligé le gouvernement à accepter un taux d'intérêt plus élevé pour ses obligations.

L'annonce de cette nouvelle a été faite de façon plutôt dis-

crète, le gouvernement ne voulant pas relayer de trop près cette décision et le contenu du dernier mini-budget qui prévoit des hausses de taxes.

Toutefois, le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau a évoqué l'existence d'un lien entre les deux événements.

Pour sa part, le critique financier libéral, M. Daniel Johnson jr, a déclaré au DEVOIR qu'il était heureux de cette décision en tant que québécois. «Toutefois, les contribuables devront néanmoins payer davantage d'impôts».

Les analystes new-yorkais semblent donc avoir apprécié le fait que M. Parizeau majore ses recettes fiscales pour réduire le déficit anticipé. M.N.

L'affaire Petrofina n'est pas éclaircie

OTTAWA (PC) — Même si une enquête du gouvernement fédéral n'a décelé aucune manœuvre répréhensible dans la transaction qui a permis à Petro-Canada d'acquiescer Petrofina Canada Inc. au coût de \$1,46 milliard, il reste, selon les critiques de l'Opposition en matière énergétique, plusieurs points d'interrogation qui n'ont pas reçu de réponses.

Il demeurera par ailleurs difficile pour les députés de l'Opposition d'obtenir de plus amples informations, ont admis jeudi aux Communes le conservateur Harvie Andre et le néo-démocrate Ian Waddell.

M. André accepte les conclusions d'un enquêteur fédéral selon lequel personne n'a profité de l'accès illégal à des renseignements internes pour faire un coup d'argent dans le cours de la transaction.

Mais, a ajouté le représentant de la circonscription de Calgary Centre, si l'on considère la montée des titres de Petrofina alors que les autres valeurs pétrolières chutaient à la bourse, il n'y a pas de doute qu'une fuite est survenue quelque part.

Les députés se demandent toujours pourquoi la société d'Etat Petro-Canada a payé \$120 l'action pour la compagnie contrôlée par des intérêts belges, alors que ce titre s'échangeait à la moitié de ce prix, quand les premières rumeurs de la transaction ont commencé à circuler.

C'est mercredi que la division des corporations du ministère des Affaires des consommateurs et des corporations a, après une enquête de neuf mois, rendu son rapport public.

Ce rapport a exonéré certains ministres du cabinet libéral, certains hauts fonctionnaires, des dirigeants des deux compagnies ainsi que des spécialistes consultés, qui étaient soupçonnés d'avoir profité d'informations internes pour récolter des profits imposants

dans le cours de la transaction.

L'enquête avait été rendue nécessaire, lorsque les partis de l'Opposition avaient soutenu que la hausse des titres de Petrofina avant l'annonce de la nationalisation de cette compagnie, en février dernier, permettait de croire que certains responsables du dossier pouvaient avoir agi de manière répréhensible.

«C'est évident. Il y a eu une fuite.

■ Lessard au Crédit Foncier

M. Michel Lessard a été nommé hier président du Crédit Foncier, une filiale à 100% de la Banque d'Épargne.

C'est ce qu'a annoncé le président du conseil d'administration, M. Raymond Garneau, dans un communiqué de presse qui a suivi l'annonce de la désignation prochaine du président actuel, M. Robert Gratton, à la tête du Montréal Trust.

M. Lessard était, depuis le mois de février 1980, vice-président exécutif de l'institution financière de la rue Saint-Jacques. Il est à l'emploi du Crédit Foncier depuis un peu plus de dix ans.

L'actif du Crédit Foncier dépasse maintenant \$2,3 milliards soit près d'un milliard de dollars de plus que le Montréal Trust.

Pour un déjeuner complet...

LE DEVOIR
Les universités dans une situation financière intenable
Contrarié par le rapport d'un «grenouillieur»
Trudeau met Londres garde contre une... au Canada

BP CANADA INC.
Avis de dividende

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de trente cents (30¢) par action a été déclaré par le conseil d'administration de BP Canada Inc. sur les actions ordinaires, payable le 15 janvier 1982 aux actionnaires inscrits au registre le 30 décembre 1981.

Comme suite à la politique concernant l'option de dividende-actions de la société, le dit dividende est également payable sous forme d'actions ordinaires de la société aux actionnaires qui choisissent cette option, avant la date d'immatriculation susmentionnée.

KENNETH HEALY
Secrétaire-adjoint
Toronto, Ontario
le 11 décembre 1981

DE LA VOLAILLE AU MENU?

Dinde farcie?
Poulet rôti?
Coq au vin?

Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteilles par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.

Bordeaux A.C. (rouge) 750 ml prix S.A.Q. \$5.40
L'Escale 750 ml prix S.A.Q. \$3.85
Nuit de la St-Jean, Beaujolais A.C. 750 ml prix S.A.Q. \$5.70

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

Et rappelez-vous: la motivation à bien meilleur goût.

“Pssst. Savez-vous que vous pouvez gérer vous-même votre régime enregistré d'épargne-retraite?”

Oui, quand vous participez à un régime enregistré d'épargne-retraite à gestion individuelle du Trust Royal, vous profitez d'un avantage véritablement exceptionnel. C'est vous-même qui choisissez, par l'intermédiaire de votre courtier, les actions, obligations et autres placements admissibles que vous désirez y investir à titre d'épargne-retraite. Et tout comme vous administrez un portefeuille ordinaire, vous pouvez vendre, échanger ou remplacer ces valeurs en tout temps.

En plus de vous permettre de veiller personnellement

au rendement maximum de votre REER, ce programme vous offre l'assurance de bénéficier de tous les abattements fiscaux propres aux plans enregistrés d'épargne-retraite.

Les REER à gestion individuelle du Trust Royal. Un excellent moyen d'augmenter vos revenus à la retraite... tout en payant moins d'impôt aujourd'hui même.

Pour plus de renseignements au sujet de ce programme avantageux, adressez-vous à votre courtier en valeurs mobilières ou encore, communiquez avec le bureau du Trust Royal le plus près de chez vous.

Trust Royal

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

<p>MONTREAL Edifice C.I.L. 630, boul. Dorchester ouest Montréal H3B 1S6 (514) 876-8332-8344</p>	<p>QUÉBEC Edifice Trust Royal 1122, chemin Saint-Louis Sillery G1S 1E5 (418) 681-7241</p>	<p>SHERBROOKE Edifice Trust Royal 25, rue Wellington nord Sherbrooke J1H 5B3 (819) 569-9371</p>	<p>TROIS-RIVIÈRES Edifice Trust Royal 1300, rue Notre-Dame Trois-Rivières G9A 4X3 (819) 378-4545</p>
<p>JONQUIÈRE Centre commercial Arvida 555, Route 170 G7S 4K7 (418) 548-3108</p>	<p>RIMOUSKI Le Carrefour Rimouski 419, boul. Jessop G8L 1N5 (418) 722-6434</p>		

LE MARCHÉ FINANCIER ÉCONOMIQUE

Le Marché irrégulier

Pour le deuxième jour de suite les cours ont évolué irrégulièrement hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé clôture en hausse de 4,08 points, à 1962,70. Les pertes sont cependant plus nombreuses que les gains (295 à 247) alors que 257 titres sont stationnaires.

Neuf des 14 secteurs du marché ont progressé, les transports venant en tête avec un gain de 43,24 à 204,00. À l'inverse, les pipelines subissent les plus lourds revers: moins 13 points à 2029,44. Le volume était de 5,4 millions d'actions et la valeur de \$58,16 millions.

Au sein des industrielles traitées, Texaco Canada gagne 1-4 à \$38 1-2, Grandm's 7-8 à \$14 3-4, Canadian Pacific 3-4 à \$42 1-4, Dome Pet 1-4 à \$15 1-4 et Cadillac Fairview 1-8 à \$13 3-4.

Le volume est de 5,4 millions d'actions et la valeur de \$58,16 millions. Au sein des industrielles traitées, Texaco Canada gagne 1-4 à \$38 1-2, Grandm's 7-8 à \$14 3-4, Canadian Pacific 3-4 à \$42 1-4, Dome Pet 1-4 à \$15 1-4 et Cadillac Fairview 1-8 à \$13 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.E., A.M.C.A.I., A.P.L., etc., with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc., with columns for company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc., with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc., with columns for company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc., with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc., with columns for company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc., with columns for company name, price, and change.

Imasco passe à \$43

L'indice composé de la Bourse de Montréal a progressé de 0,79 point et marquant 319,65 jeudi en clôture.

Deux titres ont enregistré des gains notables: Imasco B 1-2 à \$43 et Texaco 1-2 à \$38 1-2.

Les pétroliers gagnent 1,64 à 590,24, les services publics 1,47 à 241,18, les bancs 0,61 à 347,86, les industriels 0,54 à 338,09 et les papeteries 0,33 à 183,56.

Dome Mines gagne 3-4 à \$20 1-2, Imasco 1-2 à \$41 3-4, Total Petroing 1-4 à \$19 1-4, Imperial Bank 1-4 à \$30 et Hudson's Bay Mining and Smelting 1-4 à \$28.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Agnico, Alcan, Bell Canada, Bombardier, etc., with columns for company name, price, and change.

NEW YORK

Les valeurs boursières se sont modérément raffermies hier. L'indice des industrielles a clôturé à 891,92 en hausse de 3,70 points.

Une bonne partie des avances émane toutefois, selon les courtiers, de la hausse du prix de l'acier qui a clôturé à 32,18 en hausse de 2-3/8.

Merck a gagné 1-2 à \$7 7-8, Amex a clôturé à 52,1 en hausse de 1-1/2. Marathon Oil a cédé 4-7/8 à 87-3/8.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre Mines gagne 1-7/8 à \$36 1-2, Canadian Pacific 3-4 à \$35 5-8 et Campbell Red Lake 1-4 à \$15 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF, AM Int'l, Alcan, etc., with columns for company name, price, and change.

Montée de US Steel

Les valeurs boursières se sont modérément raffermies hier. L'indice des industrielles a clôturé à 891,92 en hausse de 3,70 points.

Une bonne partie des avances émane toutefois, selon les courtiers, de la hausse du prix de l'acier qui a clôturé à 32,18 en hausse de 2-3/8.

Merck a gagné 1-2 à \$7 7-8, Amex a clôturé à 52,1 en hausse de 1-1/2. Marathon Oil a cédé 4-7/8 à 87-3/8.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre Mines gagne 1-7/8 à \$36 1-2, Canadian Pacific 3-4 à \$35 5-8 et Campbell Red Lake 1-4 à \$15 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF, AM Int'l, Alcan, etc., with columns for company name, price, and change.

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à \$460 (offre) et \$487,90 (demande) par la Fiducie Precieux, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères.

L'once d'argent était cotée quant à elle à \$9,82 (offre) et à \$10,35 (demande).

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 23-100 et cotait \$1,1862 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 49-50 à \$2,2550.

A New York, le dollar canadien a perdu 17-100 à \$0,8430 et la livre 1-5 à \$1,9100.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AGF Group, Amer Gas, etc., with columns for company name, price, and change.

Le Parti progressiste-conservateur du Canada

Charles C. Pitts, le Parti progressiste-conservateur du Canada a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Charles C. Pitts au poste de directeur des communications.

Monsieur Pitts, âgé de 34 ans, est originaire d'Ottawa. Après avoir travaillé pendant de nombreuses années dans le secteur des télécommunications, il a exercé des fonctions professionnelles de communication et de collecte de fonds pour le compte d'organismes bénévoles.

LES BÉNÉFICIAIRES

Table of stock prices for various companies including AGF Group, Amer Gas, etc., with columns for company name, price, and change.

Boeing et McDonnell demeurent seuls dans le marché des avions commerciaux

NEW YORK (AFP) — La décision de Lockheed, annoncée cette semaine, d'arrêter sa production d'avions gros porteurs «Tristar» provoque les trois constatations suivantes dans les milieux économiques :

— L'abandon de la construction du Tristar est la conséquence de la crise que les compagnies de transports aériens, en particulier américaines, connaissent depuis bientôt deux ans.

— Il ne reste plus désormais aux États-Unis que deux constructeurs d'avions commerciaux de ligne: Boeing et McDonnell-Douglas.

— Enfin, le retrait de Lockheed du marché des gros porteurs n'entraînera guère de bénéfices dans l'immédiat pour ses deux concurrents d'hier qui construisent également des gros porteurs. (Il s'agit du DC-10 et du Boeing-747).

Depuis le début de l'année en effet, Lockheed n'avait enregistré que 5 commandes fermes de Tristar.

La crise que traversent les grandes compagnies de transports aériens, du fait de la hausse des prix des carburants, de la vive concurrence à laquelle elles se livrent pour

survivre — en particulier aux États-Unis, — et de la récession mondiale, s'est traduite par une baisse des commandes d'avions, en particulier de longs courriers.

Le déficit cumulé des grandes compagnies américaines de transports aériens est d'ailleurs estimé officiellement pour l'année à plus de \$300 millions, contre \$432 millions en 1980.

Mieux même, on assiste couramment au début d'un mouvement en faveur de la remotorisation d'appareils existant avec des moteurs moins gourmands, ce qui permettrait aux compagnies aériennes de

différer l'achat de nouveaux appareils.

Une de ces compagnies, American Airlines fait d'ailleurs pression actuellement sur Boeing pour qu'il accepte non seulement de remotoriser sa flotte importante de Boeing tri-réacteurs 727, mais encore qu'il les transforme en bi-réacteurs.

Désormais retiré du marché des gros porteurs, Lockheed va voir sa production aéronautique commerciale limitée à deux types d'appareils: l'avion cargo L-100 Hercules, et l'avion d'affaires Jetstar.

Lockheed garde toutefois un petit espoir de retrouver un

jour une place plus brillante sur le marché des avions commerciaux grâce à ses efforts pour mettre au point une nouvelle technologie de turbo-propulsion, le «PropFan».

Boeing et McDonnell se retrouvent ainsi plus que jamais concurrents, Boeing d'ailleurs avec un poids plus important. Son chiffre d'affaires l'an dernier a atteint en effet \$9,4 milliards contre \$6 milliards pour McDonnell.

Boeing, qui n'est pas sans ressentir de la crise actuelle et a dû déjà réduire légèrement son personnel, n'en a pas moins encore un carnet de

commandes d'une valeur de \$16,5 milliards.

Les deux appareils, équipés de moteurs «économiques», sur lesquels elle axe désormais son activité, sont d'une part le «757» (180 places) et d'autre part le «767» (200 places) dont les premières livraisons auront lieu l'an prochain.

Selon les dernières prévisions des constructeurs américains, l'avenir est en effet plus favorable aux moyens courriers qu'aux longs courriers.

Boeing estime que, malgré une contraction du marché mondial des avions, les perspectives de ventes d'avions de taille moyenne (Airbus A-320 et Boeing 757) et de plus petite taille (Boeing 737 et McDonnell Douglas DC-9) se sont améliorées sensiblement.

McDonnell-Douglas, pour sa part, semble vouloir miser plus que Boeing pour l'instant sur le moyen-court courrier de 150 places que les compagnies aériennes, en particulier Delta Airlines aux États-Unis, réclament. Elle poursuit en effet des études sur un appareil de ce genre en coopération avec le constructeur hollandais Fokker.

Boeing de son côté ne souhaite pas envisager la construction d'un 150 places tant qu'un nouveau moteur n'aura pas été mis au point pour ce type d'appareil.

Selon certains spécialistes, Boeing ne serait pas en mesure, dans ces conditions, d'offrir un 150 places avant 1987, alors que Delta envisage de se doter d'une flotte de 150 places à partir de 1986.

En d'autres termes, ajoutent-ils, Airbus Industries, déjà bien avancé dans son projet de construction d'un court-moyen courrier de 150 places, paraît bien placé pour répondre en premier au besoin de ce type d'appareil.

Landry plaide l'utilité du BSQ

par Michel Nadeau

Le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, s'est porté, hier, à la défense du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) qui, depuis le 3 septembre dernier, relève directement de sa responsabilité.

Antérieurement rattaché au ministère de l'Industrie et du Commerce, le BSQ concentre la plus grande partie de ses efforts dans l'analyse et la publication de données préparées par Statistique Canada. Pas moins de 225 personnes travaillent à cet endroit; le budget annuel dépasse \$6 millions.

Selon M. Landry, «Il serait imprudent de s'en remettre à un organisme dépendant d'un autre gouvernement pour une matière aussi importante.»

«Il faut souvent compléter les enquêtes faites par l'organisme fédéral», a poursuivi M. Landry en rappelant que le BSQ a été créé cinq ans (1912) avant son pendant fédéral. Le ministre note également que le BSQ dispose de séries statistiques importantes pour le Québec.

«Dans le destin du Québec vers la souveraineté, nous avons un besoin absolu d'un tel organisme.»

Faut-il employer 225 personnes pour accomplir cette fonction?

«Les conventions collectives limitent notre action. Chose certaine, il n'y aura pas d'accroissement d'effectif. Nous allons mieux intégrer les services.»

Hier, M. Landry a annoncé officiellement le transfert du BSQ et de la Direction de l'analyse et de la prévision économiques (DAPE) sous sa responsabilité.

Qu'advendra-t-il des services de recherches de l'Office de planification et de développement (OPDQ)?

«L'OPDQ est sous examen depuis six mois. Nous avons reçu récemment une première série d'hypothèses.» Tout comme le BSQ et la DAPE, l'OPDQ prépare également des travaux d'analyse.

Enfin, M. Landry a mentionné que le BSQ compilait certaines données inédites dans les secteurs de l'agriculture, des caisses d'épargne et de crédit et l'effectif de la fonction publique.

Hier, l'organisme a annoncé la publication de l'annuaire statistique du Québec, qui revient sur le marché après deux années d'absence. L'édition sera bilingue.

au jour le jour

Des placements rentables

La multinationale Seagram compte de plus en plus sur ses activités de placements pour faire des profits. Ainsi, au premier trimestre de 81-82, les ventes de spiritueux et de vins n'ont grimpé que de 4%. De plus, les profits provenant de ces ventes ne comptaient plus que pour 51,4% de ses bénéfices globaux (\$82,2 millions US) comparativement à 62,3% lors du premier trimestre de 80-81. Par contre, les bénéfices de ses placements sont passés \$24,9 millions (38,7%) à \$42,7 millions (48,6%) au cours de la même période. Les revenus provenant de la cession de ses actions dans Conoco et ses intérêts de 20% dans Dupont sont responsables de ce revirement.

De Lévis à Mirabel

Dans un effort de rationaliser ses activités, le ministère fédéral de l'Agriculture vient d'ouvrir une nouvelle station de quarantaine à l'Aéroport de Mirabel. La surveillance du bétail en provenance de pays étrangers est encore effectuée à la station de Lévis, soit à 200 kilomètres de Mirabel. Les employés de Lévis seront bientôt invités à déménager dans la région du nouvel aéroport de Montréal. La nouvelle station a coûté \$750,000.

Des placements cinés

Les abris fiscaux dans le domaine cinématographique ne sont pas complètement disparus. Récemment un groupe privé annonçait la vente future de 65 parts d'une valeur de \$10,000 l'unité pour la série télévisée *Palme d'or I*. Par ailleurs, la firme Bell Gouinlock parvient toujours à séduire des investisseurs en proposant 318 parts d'une valeur unitaire de \$5,000 dans le film *Odyssey of the Pacific*.

Mobil moins gourmande

La deuxième pétrolière des États-Unis, Mobil Oil, désire acheter 25% des actions de US Steel, ce producteur d'acier qui lui a ravi le contrôle de Marathon Oil le mois dernier en présentant une offre de \$6,3 milliards. Après l'annonce de cette offre, Mobil Oil avait acheté 450,000 actions de US Steel, ce qui, pour les analystes financiers, était déjà un aveu d'échec. Ce scénario rappelle la décision de Seagram qui, après avoir échoué dans sa tentative d'acheter Conoco, a pris une part de 20% dans Dupont, vainqueur de cette autre prise de contrôle de géants.

Francoeur en Floride

Le président d'Unimédia et éditeur du Soleil et du Dimanche-Matin, M. Jacques Francoeur, et cinq autres investisseurs ouvriront une nouvelle banque en Floride, la Cypress Savings Association, annonce un hebdomadaire financier de Montréal. Les six actionnaires fondateurs ont investi \$200,000 chacun; ils détiendront plus de 40% des actions de la nouvelle banque. M. Ronald Wilson, président de Ronco Ltee, de Montréal, figure aussi parmi les actionnaires.

En raccourci

Le nouveau Bureau des retombées industrielles et régionales du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce a publié hier une liste de 235 grands projets représentant au total des investissements de \$256 milliards qui pourraient être entrepris au Canada pendant les années 80... La Fiducie d'Immeubles du Canada a acquis le centre commercial Place Brocard. Ses actifs immobiliers s'élèvent maintenant à \$60 millions... Le gouvernement fédéral dépensera \$19 millions dans son programme de prime de stabilisation pour la récolte de pommes de 1980... TransCanada Pipelines, de Calgary, a vendu 5% de ses intérêts dans Foothills Pipelines (Saskatchewan) à Consolidated Pipe Lines, au prix de \$3,1 millions... Le produit intérieur brut de l'Algérie devrait croître de 12% en 1982... L'Agence de publicité BCP s'occupera du programme publicitaire de la Banque d'Épargne... Le budget d'opération de Syncrede Canada a été coupé de 10% pour la prochaine année. Prêvu à \$770 millions, il sera de \$700 millions... Depuis 1976, Lockheed Corporation a accordé des contrats de \$537 millions à des firmes canadiennes, dont \$277,3 millions à des compagnies ontariennes et \$191 millions à des sociétés québécoises.

André Bouthillier

Ottawa privilégie Air Canada et CP Air aux dépens des firmes régionales (M. Clair)

La politique du gouvernement fédéral en matière de transport aérien vise à protéger les intérêts des deux grands transporteurs nationaux aux dépens des firmes oeuvrant à l'échelle régionale, selon le ministre québécois des Transports, M. Michel Clair.

Ce dernier s'en est pris hier au projet fédéral visant «à imposer toutes sortes de restrictions rigoureuses aux transporteurs régionaux telles les limites de poids, de types d'avions, de limites territoriales et de distance».

«Ces contraintes ne visent qu'à protéger les transporteurs nationaux qui peuvent atteindre, dans ce contexte, une efficacité et une stabilité financière en toute sécurité.»

Air Canada et CP Air se partageront aisément un quasi-monopole de transport de premier niveau tout en conservant le droit de concurrencer jusqu'à la «ruine» les transporteurs régionaux et locaux sur des lignes qui ne devraient pas être desservies par un transporteur national, selon le ministre.

Ce dernier a mentionné l'exemple des liaisons entre la métropole québécoise et Val d'Or et Sept-Îles.

Le ministre a également mentionné «la concurrence déloyale» présentée par Air Canada envers

Québecair sur le marché de la Floride. (Le gouvernement du Québec est un important actionnaire de Québecair.)

«Je soupçonne le gouvernement fédéral d'obliger Air Canada à couper les prix dans le but de supprimer Québecair,» a soutenu le ministre.

«Ce projet de politique maintient des droits acquis qui avantagent l'Ouest canadien au désavantage de l'Est. Ainsi, les transporteurs régionaux de l'Est (Québecair, Nordair et Eastern Provincial Airways) continuent de faire face à la concurrence alors qu'on confirme la compagnie Pacific Western Airlines dans son rôle de seul transporteur régional opérant dans tout l'Ouest canadien.»

Même au plan des exceptions majeures consenties aux transporteurs régionaux, le projet de Monsieur Pépín favorise davantage l'Ouest que l'Est.

Ainsi, PWA n'est plus obligé de s'arrêter à Winnipeg et peut continuer vers Toronto en passant de la région de l'Ouest à celle de l'Est si la société Québecair n'est pas non plus confinée à sa région actuelle et peut dorénavant étendre son service aussi vers Winnipeg que vers les provinces Maritimes, cet avantage est plus théorique que réel. «En effet, précise Monsieur Clair, c'est bien connu que les marchés lucra-

tifs dans ces régions sont déjà bien desservis».

Ces constatations ont amené M. Clair à qualifier la politique proposée d'extrêmement décevante. Il déplore le fait de ne pas voir le rôle des transporteurs nationaux mieux défini. Il croit que ces transporteurs devraient évaluer graduellement les marchés intérieurs qui pourraient être adéquatement desservis par les transporteurs régionaux et locaux et concurrencer, d'ailleurs, qu'ils ne le font, les transporteurs étrangers.

Le ministre déplore également que le projet de M. Jean-Luc Pépín n'encourage aucunement les provinces à jouer un rôle dynamisant dans le «ciel».

Non à la réouverture des contrats au Canada

OTTAWA (PC) — Le directeur des Travailleurs unis de l'automobile pour le Canada, Bob White, a fait savoir, jeudi, que la section canadienne de cette centrale ouvrière ne donnera pas suite à la décision du conseil d'administration international des TUA de permettre la réouverture des contrats collectifs pour renégocier les clauses salariales et autres dans le but de dépanner les constructeurs d'autos.

Il a dit que les demandes de la part des constructeurs d'autos et autres sociétés pour racheter des concessions aux employés est «un cancer américain qui a commencé à gagner le Canada» et que les travailleurs canadiens doivent s'y opposer maintenant.

M. White a fait part de sa décision au lendemain de l'annonce faite à Detroit par le président international des Travailleurs unis de l'automobile, Douglas Fraser, à l'effet que le bureau de direction s'était prononcé en faveur de laisser les comités de négociation libres de renégocier les

contrats s'ils décident que c'est dans le meilleur intérêt de la base.

Le vote a été de 25 à 1 en faveur de cette décision, Bob White étant le seul à s'y opposer. Ce vote constitue donc un revirement dramatique de la politique de non-concessions adoptée en juillet dernier et réaffirmée en septembre par les dirigeants des Travailleurs unis de l'automobile.

Banque Nationale de Paris (Canada)



M. Roger Charbonneau, président du Conseil, et M. Louis Jalabert, président directeur général, ont le plaisir d'annoncer l'élection de M. Pierre Laurin au Conseil d'administration de la Banque Nationale de Paris (Canada).

Directeur de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, M. Laurin siège également au conseil d'administration de plusieurs sociétés canadiennes.

Présente au Canada depuis 20 ans, la Banque Nationale de Paris (Canada) est banque canadienne à part entière et a des bureaux à Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Montréal, Québec et Halifax.



Nouvelle émission 10 Décembre, 1981

La totalité de ces obligations ayant été vendues, cet avis est publié à titre d'information seulement.

Hydro-Québec

Montréal, Canada

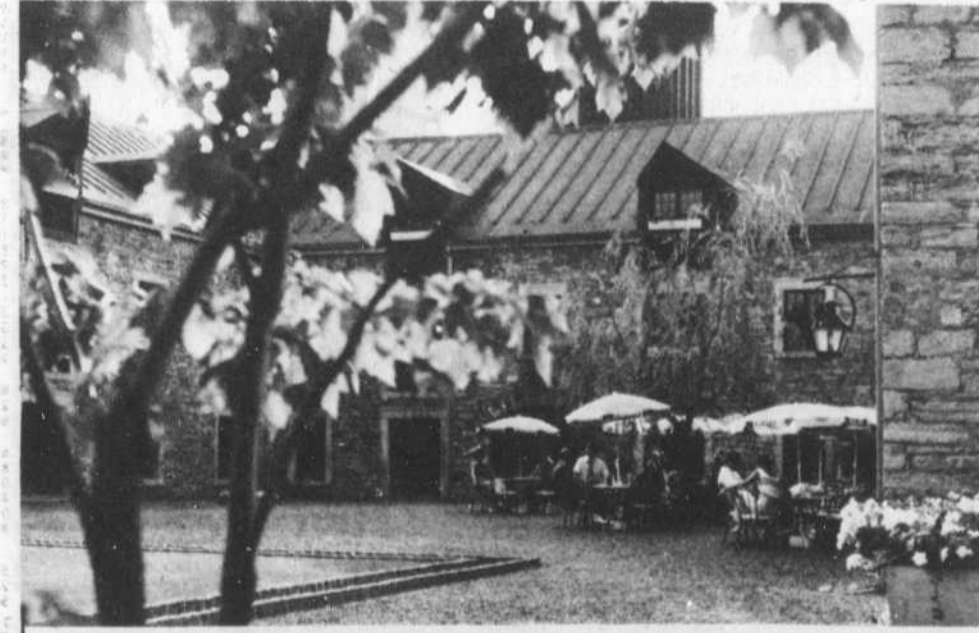
Emprunt International 10 3/4% 1981 (91) de DM 150.000.000

avec la garantie inconditionnelle de la Province de Québec

WESTDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE	COMMERZBANK Aktiengesellschaft
CREDIT LYONNAIS	CREDIT SUISSE FIRST BOSTON Limited
ORION ROYAL BANK Limited	S.G. WARBURG & CO. LTD.
LEVESQUE, BEAUBIEN INC.	DOMINION SECURITIES AMES Limited

Algemene Bank Nederland N.V.	Crédit Commercial de France	LTCB International Limited
Amro International Limited	Credito Italiano	Manufacturers Hanover Limited
Arnhold and S. Bleichroeder, Inc.	Daiwa Europe Limited	McLeod Young Weir International Limited
Bache Halsey Stuart Shields Incorporated	Richard Daus & Co. Bankiers	Merck, Finck & Co.
Banca Commerciale Italiana	Delbruck & Co.	Merrill Lynch International & Co.
Banca del Gottardo	Den Danske Bank af 1871 Aktieselskab	B. Metzler soeh. Sohn & Co.
Banco di Roma	Den norske Creditbank	Mitsubishi Bank (Europe) S.A.
Bank of America International Limited	Deutsche Bank Aktiengesellschaft	Morgan Grenfell & Co. Limited
Bank Julius Baer International Limited	Deutsche Girozentrale - Deutsche Kommunalbank -	Morgan Guaranty Ltd.
Bankers Trust International Limited	DG Bank	Morgan Stanley International
Bank für Gemeinwirtschaft Aktiengesellschaft	Deutsche Genossenschaftsbank	National Bank of Abu Dhabi
Bank Gutzwiller, Kurz, Bungenier (Overseas) Limited	Dillon, Read Overseas Corporation	Nesbitt, Thomson Limited
Bank Leu International Ltd., Nassau, Bahamas	Dresdner Bank Aktiengesellschaft	The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.
Bank Mees & Hope NV	Effectenbank-Warburg Aktiengesellschaft	Nippon Credit International (HK) Ltd.
Banque Bruxelles Lambert S.A.	Euromobiliare S.p.A.	Nomura International Limited
Banque Française du Commerce Extérieur	Europartners Securities Corporation	Norddeutsche Landesbank Girozentrale
Banque Générale du Luxembourg Société Anonyme	European Banking Company Limited	Österreichische Länderbank
Banque de l'Indochine et de Suez	Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft	Sal. Oppenheim jr. & Cie.
Banque Internationale à Luxembourg S.A.	Goldman Sachs International Corp.	Pierson, Halding & Pierson N.V.
Banque Nationale de Paris	Greenshields Incorporated	PKB Investments Limited
Banque de Neufville, Schlumberger, Mallet	Hambros Bank Limited	Postpankki
Banque Nordeurope S.A.	Hamburgische Landesbank - Girozentrale -	Privatbanken A/S
Banque de Paris et des Pays-Bas	Georg Hauck & Sohn Bankiers Kommanditgesellschaft auf Aktien	Richardson Securities of Canada
Banque Populaire Suisse S.A. Luxembourg	Hessische Landesbank - Girozentrale -	N.M. Rothschild & Sons Limited
Banque de l'Union Européenne	Hill Samuel & Co. Limited	Salomon Brothers International
Banque Worms	Industriebank von Japan (Deutschland) Aktiengesellschaft	J. Henry Schroder Wagg & Co. Limited
Baring Brothers & Co., Limited	Kanaalls-Osake-Pankki	Schröder, Münchmeyer, Hengst & Co.
Bayerische Hypotheken- und Wechsel-Bank Aktiengesellschaft	Kidder, Peabody International Limited	Skandinaviska Enskilda Banken
Bayerische Landesbank Girozentrale	Kleinwort, Benson Limited	Smith Barney, Harris Upham & Co. Incorporated
Bayerische Vereinsbank Aktiengesellschaft	Kreditbank N.V.	Société Générale
Joh. Berenberg, Gossler & Co.	Kreditbank S.A. Luxembourgeoise	Société Générale de Banque S.A.
Berliner Bank Aktiengesellschaft	Kuwait Foreign Trading, Contracting & Investment Co. (S.A.K.)	Sparbankerna Bank
Berliner Handels- und Frankfurter Bank Limited	Kuwait International Investment Co. s.a.k.	Svenaka Handelsbanken
Blyth Eastman Paine Webber International Limited	Kuwait Investment Company (S.A.K.)	Swiss Bank Corporation International Limited
Burns Fry Limited	Kuwait Hermann Lampe Kommanditgesellschaft	Trinkaus & Burkhart
Caisse des Dépôts et Consignations	Landesbank Rheinland-Pfalz - Girozentrale -	Union Bank of Finland Ltd.
Chase Manhattan Limited	Lazard Frères et Cie	Union Bank of Norway Ltd.
Citicorp International Group	Lehman Brothers Kuhn Loeb International, Inc.	Union Bank of Switzerland (Securities) Limited
Commerzbank International S.A.	Lehman Bank International Limited	Verband Schweizerischer Kantonalbanken
Copenhagen Handelsbank A/S		Verins- und Westbank
County Bank Limited		J. Vontobel & Co.
Creditanstalt-Bankverein		M.M. Warburg-Brinckmann, Wirtz & Co.
Crédit Chimique		Westfälische Aktiengesellschaft

WestLB Asia Limited
WestLB International S.A.
Wood Gundy Limited
Yamaichi International (Europe) Limited



LES ÉCURIES YOUVILLE

Le plus prestigieux site dans le secteur du Vieux-Montréal vous offre un espace à louer, entièrement climatisé, à compter du 1er mai 1982, lequel est spécifiquement conçu pour des bureaux de professionnels.

: 4279 pi.ca. (pouvant être divisés en 1499 et 2780 pi.ca.)

et

: un petit édifice de 2 étages donnant sur la Place Youville et offrant une superficie totale de 3120 pi. ca.

Veuillez vous adresser au (514)849-2388

ARTS ET SPÉCIALITÉS

TELEVISION

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Dillies
9.30 Animagerie
9.45 Tape-Tambour
10.00 Passe-Partout
10.30 Magazine-Express
10.35 "Découvrons la nature" avec Reynald Rivard...

RADIO-QUÉBEC

10.00 Marché aux images: Une série de films éducatifs à l'intention des enfants.
10.30 Marché aux images: L'heure de la denture.
10.30 Justice pour tous...

CFTM

7.10 Horaire
7.15 Les p'tits bonhommes
7.30 Première heure
7.45 "La météo": "La ronde de nuit"...

CINÉMA

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "L'inquiète pas, ça se soigne" 19 h 10, 19 h 30, 19 h 45.
ASTRE II, — "Les dents de la mer" 19 h 10, "Lancé trappe" 21 h 05.
ASTRE III, — "Le train de la terreur" 19 h 00, "Le bal de l'horreur" 20 h 45...

SURSCÈNE

Café de la Place, Place des Arts — "Deux femmes pour un tambour" de René de Obaldia.
Café-Théâtre la Licorne, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — "L'opéra" de Louis Bouchard...

20.00 Au jour le jour: Sous forme de téléroman, la vie quotidienne de quelques personnages...
20.30 Cinéastes à l'écran: Animée par Michelle Rossignol, cette émission nous fait connaître le cinéma québécois et ses artisans...

TVFQ (Câble)

9.30 Laser: "L'81: Reportage de Jean-François Boyer sur la résistance de la jeunesse chulienne contre les militaires au pouvoir..."
10.00 Cuisine sans cuisson: Les gâteaux de la correctionnelle...

CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada AM
7.00 Romper Room
7.30 What Cooking...

Didier FARRÉ présente UN FILM DE CLAUDE LOUHOU 120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs LES UNS ET LES AUTRES Le PARISIEN 1 1.00, 4.45, 8.30, 11.55

UNE HISTOIRE FASCINANTE DE CHARME SENSUEL ET DE FORCES SURNATURELLES Le Magicien de Lublin Gagnant du prix NOBEL de littérature/78 ALAN ARKIN LOUISE FLETCHER VALERIE PERRINE SHELLEY WINTERS

AUFIL DES MOTS Variations sur une horloge par Louis-Paul Béguin

Je reçois de M. René Le Clère, de Montréal, un petit texte intitulé "Ce qui n'a pas l'heure de me plaire". Toutes sortes de façons de donner l'heure à la radio. Et il est vrai qu'on y perdrait son latin...

Musique des Andes AYAWASKA au Canada Vendredi 11 déc. 20h30. Café Esperanto 3553 St-Urbain tél. 842-8836

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Time bandit" 19 h 15, 21 h 15.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Le chanteur de jazz" 19 h 15, 21 h 15.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaudin (721-6090) — "De la vie des marionnettes" 19 h 30, 21 h 00...

17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEW'S II, "Lady in the evening" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
LOEW'S III, "Body Heat" 12 h 50, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.
LOEW'S IV, "Arthur" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30...

lançon. Tous les soirs 20 h. Dim.: 15 h 00.
THÉÂTRE EXPÉRIIMENTAL DES FÉMINES, 3201 St-Denis (878-1386) — "La terre est trop courte, Violette Leduc" de Jovette Marchessault...

Courez-vous après les voleurs? Utilisez cette grille pour vos réponses. Passez le test de prévention à notre émission spéciale "AU VOLEUR!" ce soir à 19h30 au Réseau TVA. 50 questions qui vous diront si vous savez vous protéger des voleurs.

ARTS ET SPECTACLES



Grace Jones au Limelight: une amazone aux courbes sensuelles mêlées de froideur robotique. (Photo Jacques Grenier)

«One-man Show» au Limelight

Grace Jones du côté du sadisme et de la frigidité

par Nathalie Petrowski

Edith Piaf aurait pu se retourner dans sa tombe et son fantôme frémir d'horreur s'ils avaient entendu Grace Jones, la reine du disco, donner au public chromé du Limelight mercredi soir une nouvelle interprétation machiniste de *La Vie en rose*.

De retour à Montréal pour la troisième fois déjà, l'amazone mi-dompteuse d'hommes et mi-mangeuse de femmes, nous présentait cette fois son dernier numéro de cabaret-disco intitulé *One-Man Show*. Elle aurait dû en fait choisir le titre plus approprié de *One-Androgyne Show*.

Mesurant plus de six pieds, un visage sculptural d'ébène sur un corps mince et félin de fauve, des pommettes taillées au couteau et de grands yeux désabusés, Grace Jones semble venue d'une autre planète, d'une autre galaxie. Son corps parfait est parfaitement fascinant mais aussi un tant soit

peu terrifiant. Il chante pour elle, bouge en décrivant des courbes sensuelles et dégage en même temps une sorte de froideur robotique. Après avoir multiplié les accessoires et les artifices, traîné sur scène des hommes à quatre pattes enchaînés comme des chiens, Grace Jones revient sans foute, sans gadget, avec un micro et un tuxedo tellement moulant qu'on le dirait peint sur elle. La Jamaïcaine, fille de pasteur et fille du pouvoir, corrompue par la grande ville, pousse sa démarche d'affranchissement sexuel cette fois

du côté du sadisme et de la frigidité. Ordonnant aux spectateurs masculins près d'elle de se mettre à genoux, leur envoyant des taloches quand ils n'obéissent pas, elle a remplacé l'opulence oryzaïque des derniers spectacles par un minimalisme abstrait. Accompagnée de bandes enregistrées seulement, elle interprète ses principaux succès *I Need a Man*, *Do or Die*, *Nightclubbing*, *La Vie en rose* avec un regard fixe et glacé en ondulant discrètement mais efficacement du bassin. Son entrée en scène vaut à elle

seule le déplacement et le billet à \$8.50. Sous le feu incandescent et aveuglant des projecteurs trop blancs, Grace Jones n'est d'abord qu'une ombre gigantesque entourée de cymbales qu'elle fait résonner avant de les envoyer d'un coup de pied furieux s'écraser parmi les spectateurs. Après ce coup d'éclat spectaculaire, la chanteuse réintègre plus ou moins ses anciennes fonctions de mannequin et parade son corps en chantant sans déployer d'émotion mais avec une application disciplinée et méthodique. Le spectacle se termine bêtement sans véritable montée, sans véritable apothéose. L'amazone sort sans revenir et nous laisse entrevoir la perspective peu réjouissante des spectacles de l'an 2000, froids, fabriqués, formels, avec un prix d'entrée inversement proportionnel au poids de l'invité.

Les bourses Dwyer doublent

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts va non seulement renouveler, mais doubler le montant des bourses d'étude Dwyer accordées depuis 10 ans aux plus brillants élèves

de l'École nationale de théâtre de Montréal et de l'École nationale de ballet de Toronto. Ces bourses, ainsi nommées en mémoire du premier directeur général du Conseil des Arts, M. Peter Dwyer, sont administrées par les écoles elles-mêmes et elles couvrent les frais d'inscription et d'hébergement des bénéficiaires.

Lors de sa réunion de décembre, le Conseil a décidé de porter de \$5,000 à \$10,000 le montant global des bourses accordées aux deux institutions tout en stipulant que le nombre de bourses devait demeurer le même.

Le Conseil du statut de la femme s'oppose aux salles X

par Nathalie Petrowski

Dans un mémoire déposé hier à Québec devant la Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel, le Conseil du statut de la femme a ouvertement critiqué le Bureau de surveillance du cinéma et s'est également opposé au projet de salles X parrainé par cet organisme.

Selon le Conseil, les salles X cautionneraient «l'érotisation de la violence» dans les films pornographiques et perpétueraient une «propagande haineuse» à l'endroit des femmes. Loin de s'en prendre à l'illustration explicite de l'anatomie sexuelle, le Conseil a choisi de remettre en cause la vague de violence dans les films pornographiques des dernières années. Rappelant que les études scientifiques qui ont démontré le caractère inoffensif, voire thérapeutique, de la pornographie, ont été réalisées il y a maintenant 10 ans, le Conseil a fait valoir que la question se posait au

trement en 1981. Expliquant que le matériel pornographique actuellement produit et distribué en Amérique du Nord présente fréquemment le viol et la coercition comme des sources de plaisir et une façon d'affirmer la virilité des hommes et de satisfaire des besoins so-disant inavoués des femmes, le Conseil a affirmé que de tels produits propageraient, dans une facture de plus en plus soignée, un discours glorificateur au sujet de la violence faite aux femmes. Le Conseil a par ailleurs souligné qu'un tel discours semblerait aux yeux de l'opinion publique, parfaitement ahurissant s'il était formulé au sujet des Juifs, des Noirs ou de tout autre groupe humain.

Le Conseil a également critiqué le fonctionnement et les pouvoirs du Bureau de surveillance du cinéma, et s'est dit convaincu que l'exploitation complaisante de la violence sexuelle envers les femmes rencontre plus de grâce auprès des membres du Bureau

que l'illustration trop explicite du corps humain ou des échanges sexuels possibles entre des êtres mutuellement intéressés. Selon le Conseil, la situation devrait être inversée. Le Conseil s'interroge sur la représentativité du Bureau et le fait que six personnes décident de ce que six millions de Québécois peuvent voir ou ne pas voir au cinéma. Il demande que la composition du Bureau reflète la composition de l'ensemble de la population et non seulement des groupes intéressés au cinéma à titre professionnel. À son avis, l'organisme devrait être soumis à certaines obligations, entre autres celle de faire connaître les bases sur lesquelles il appuie ses décisions et que la population puisse exercer des re-

cours à l'endroit de cet organisme quand elle estime que ses droits sont lésés. D'une façon plus générale, le Conseil a déploré le peu de place qu'occupent les femmes dans les médias et les industries de la communication, tant dans les structures décisionnelles que dans le processus de définition des contenus. Convaincu que les femmes n'ont pas encore pris leur place au cinéma, le Conseil a exposé les piètres conditions d'emploi et de rémunération des femmes dans ce secteur. L'absence de femmes techniques et les contraintes financières auxquelles sont soumises celles qui tentent une percée plus importante au cinéma.

LABOÏTE À ÉCHOS

La période d'inscription des artistes au programme d'aide à la création du ministère des Affaires culturelles a été retardée cette année de quelques semaines. L'inscription aurait dû débuter en décembre, mais ce programme, destiné aux créateurs et créatrices professionnels qui désirent présenter des projets de création ou de perfectionnement, fait l'objet d'une révision.

Fortier a obtenu \$14,000 pour traiter en aluchromie les tours d'ascenseurs du centre d'accueil Ernest-Routhier. Jean-Claude Thibodeau s'est vu accorder \$10,000 pour créer un écran solaire sculptural au centre d'accueil Ovilà-Légaré.

Licornes, «krakens» (monstres marins) et dragons font l'objet d'une exposition-fantaisie, au Musée national des sciences naturelles du Canada, à Ottawa, jusqu'au 10 janvier.

Des artistes de la région de Montréal se sont partagé \$56,300 dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture, annoncent les ministres des Affaires culturelles et des Affaires sociales, MM. Clément Richard et Pierre-Marc Johnson. Ainsi, Harvey Giebrecht a reçu \$32,300 pour la réalisation d'une verrière au centre d'accueil Paul-Lizotte. Michel

L'ATELIER-STUDIO KALEIDOSCOPE PRESENTE

M E D E E

Se termine demain

Texte: MARTHE MERCURE
 Mise en scène: JOSEPH SAINT-GELAIS
 MARTHE MERCURE
 Eclairage: MICHEL LEMIEUX
 Comédiens: YVAN LECLERC, LUC GINGRAS,
 MONIQUE RICHARD, MARTHE MERCURE,
 ALAIN LAPLANTE, FRANÇOIS AUBRY

THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE
 200 SHERBROOKE O. RESV.: 282-3147
 2 au 13 déc. 20h30 (sauf 6 et 13 déc. à 15h30)

GRAVURES DE

RENÉ DEROUIN

Jusqu'au 20 décembre 1981

À SON ATELIER DE VAL-DAVID

1303 MONTÉE GAGNON 1-819-322-7167

Indiana Jones, l'inoubliable héros inventé par ceux qui ont créé LES DENTS DE LA MER ET LA GUERRE DES ÉTOILES

LES AVENTURIERS de L'ARCHE PERDUE

14 ANS

VERSION FRANÇAISE de RAY BRADBURY

70MM DOLBY STEREO

JOHN WILLIAMS
 FRANK MARSHALL
 STEVEN SPIELBERG

HARRISON FORD
 KAREN ALLEN
 PAUL FREEMAN
 RONALD LACEY
 JOHN RHYS-DAVIES

IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102

12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20.

ÉCOLE DE DANSE

Eddy Toussaint

Session «Hiver 82» 5 jan. — 10 avril

Ballet classique
 Ballet Jazz
 Modern Jazz
 Danse moderne
 Ateliers chorégraphiques

Inscriptions :
 7 au 18 déc. 11h à 21h
 21, 22, 23 déc. de 10h à 16h.
 551 est. Mont-Royal
 527-7770
 Permis No 749 709

18 ANS adultes

Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel!

Serge Dussault, LA PRESSE

VERSION FRANÇAISE

SALO

OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME

un film de PIER PAOLO PASOLINI

ADMISSION \$7.00
 Laissez-Passer & Cartes de l'Age d'Or non acceptés.
 SAM-DIM. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. SEM. 7.15, 9.30.

DERNIERS JOURS

ELYSEE 2
 35 MILTON 942 6053

cinemasplus présente

POUR TOUS

Couples à la dérive... ou simples esprits troublés... découvrez la solution à vos «PSY» problèmes!

- Anny Duperey est MERVEILLEUSE L'Express
- Plein d'astuces JOLIMENT rythmé, ADMIRABLEMENT joué Le Figaro
- Une comédie ALERTE et EUPHORIQUE. Europe #1
- De Broca nous fait rire énormément R.T.L.

ANNY DUPEREY
 PATRICK DEWAERE

la nouvelle comédie de PHILIPPE DE BROCA

2^e mois

BERRI 3
 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-7115

Tous les jours:
 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.55 - 7.50 - 9.45

HÂTEZ-VOUS PENDANT QU'IL RESTE ENCORE DE BONNES PLACES POUR LES DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

Ce soir COMPLET Bonnes places pour SAMEDI 17 h ou 21 h

UN TRIOMPHE!... au théâtre DENISE-PELLETIER

TIT-COQ

de GRATIEN GÉLINAS

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT 253-8974

NCT et provigo

VISA M

Un programme curieux mais finalement assez divertissant

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal, Deuxième des Concerts Air Canada sous la direction de Pierre Hétu. Solistes: Kun-Woo Paik, pianiste. Programme: Miramichi Ballad (Kelsey Jones), Concerto no 21, en do majeur, K. 467 (Mozart), Rhapsody in Blue (Gershwin), Thème et variations de la Suite no 3, en sol majeur, op. 55 (Tchaikovsky). À la salle Wilfrid-Pelletier, mardi soir.

«La défection de James Conlon nous a valu le retour imprévu de Pierre Hétu dans cette troisième série de l'OSM dont les programmes, à caractère surtout populaire, visent à attirer un public nouveau. Le programme nous apprend qu'il n'a pas dirigé l'OSM depuis près de trois ans, ce qui est une absence beaucoup trop longue pour un chef à qui l'on doit d'excellents concerts dans le passé. Le même programme erre cependant quand il écrit que Hétu a été chef permanent de l'Orchestre d'Edmonton de 1973 à 1981. Son contrat avec cet orchestre est en fait terminé en 1979. Hétu a légèrement modifié le programme annoncé, remplaçant des ouvertures de Nicolai et de Rossini par des œuvres de Tchaikovsky et du Montréalais Kelsey Jones. Ces deux compositeurs, voisinant avec Mozart et Gershwin, forment sur papier un curieux assemblage mais à l'audition, le contraste n'a pas été trop brutal et la soirée a été finalement assez divertissante. Il aurait été futile de s'attendre à de grandes émotions.

Kelsey Jones a orchestré avec brio trois chansons du Nouveau-Brunswick, région où il s'est fixé en venant des États-Unis, avant de s'établir à Montréal. Même s'il y a quelques odeurs de Broadway dans ses orchestrations, il s'agit d'un travail fort bien fait, constituant une suite canadienne idéale pour des concerts du genre de ceux d'Air Canada.

Le nom de Kun-Woo Paik s'ajoute à la liste de nombreux Coreéens qui se sont produits à l'OSM ces dernières années, montrant que ce pays est riche en jeunes artistes de talent. Il a étudié aux États-Unis et en Europe avec les meilleurs maîtres et son jeu prouve qu'il a bien appris d'eux. L'inclusion de ce concerto de Mozart dans un tel programme était sans doute motivée par son andante, popularisé par le film *Elvira Madigan*, ce qui a entraîné par la suite une vogue intempestive de ce très

beau mouvement, dans des arrangements parfois déformants et vulgaires. On peut dire que l'exécution de Kun-Woo Paik a rétabli ce morceau dans toute la plénitude de sa beauté.

Le passage de Mozart à la *Rhapsody in Blue* a été un peu brusque, certes, mais on a finalement réalisé qu'il se trouvait chez Gershwin un peu de la même fraîcheur mélodique et rythmique, de la même simplicité d'approche. Le jeune Coréen a brillamment exécuté l'œuvre et l'orchestre

On peut sans doute trouver de jeunes violonistes qui possèdent une technique plus flamboyante mais rares sont ceux dont le jeu affiche une telle fraîcheur dans l'approche. À cet égard, la sonate faurérienne a semblé particulièrement convenir à sa personnalité.

La *Sonate à Kreutzer* n'a peut-être pas trouvé sous ses doigts toute l'intensité et le poids qu'elle exige mais on a néanmoins apprécié l'émotion contenue dont elle et son pianiste ont paré les variations qui constituent son mouvement lent.

Même si ce n'est pas le genre de musique qui figure régulièrement aux programmes du Ladies' Morning Musical Club, la *Fantaisie de Sarasate* sur le célèbre opéra a permis à Chantal Juliette de faire valoir sa virtuosité et terminait le récital en véritable feu d'artifice.

Cette jeune artiste demeure l'espoir numéro un du violon au Québec et l'on ne peut que se réjouir de la voir accumuler succès après succès. Son prochain défi à relever est son récital de New York le 12 janvier prochain, lequel marquera ses débuts officiels dans la métropole américaine.

Sons d'essai. Œuvre pour voix et bande magnétique de Nicolas Frize présentée sous la direction du compositeur avec la participation des étudiants de la faculté de musique de l'Université de Montréal. À l'église St. Patrick, vendredi soir dernier.

À 30 ans, Nicolas Frize, compositeur issu des classes de Pierre Schaeffer au Conservatoire national de Paris, parcourt le monde où il proclame son rôle d'animateur est tout aussi important que celui de créateur. D'importants festivals, comme celui d'Avignon, ont été témoins de ses activités créatrices. Boursier du gouvernement français, il effectue une tournée nord-américaine dont l'arrêt montréalais lui a permis de monter l'une de ses œuvres.

Sons d'essai est une

agréable composite de matériel musical conçu pour divers ensembles vocaux, notamment solistes, trios et quatuors et choeurs au complet, dont la particularité est d'être disséminés dans une église où les microphones permettent aux sons de se rejoindre et de se mêler sous la direction du compositeur-maître-d'œuvre. Nicolas Frize a, de toute évidence, l'habitude de ces rassemblements. Son curriculum en fait foi.

On a dit que Berlioz avait dirigé l'une de ses œuvres, peut-être la *Symphonie funèbre et triomphale*, en utilisant un sabre au lieu de la baguette de chef d'orchestre. Nicolas Frize est certes le premier à utiliser une lampe de poche pour donner des indications à ses effectifs chorales éparpillés ici et là, bien qu'il utilise aussi la baguette traditionnelle tout en se réservant le privilège de s'en dispenser.

Placé au centre de l'église, il devient aussi le premier chef d'orchestre pivotant de l'histoire, son action se déroulant sur la totalité des 360 degrés alors que les chefs d'orchestre doivent se contenter en général de 180 degrés.

A vrai dire, son œuvre est plutôt déconcertante dans les 50 premières minutes. Nicolas Frize a beau se dépenser à gauche, à droite, au centre, de tous les côtés à la fois, il n'en sort que des sons maigres, des effets vocaux difficiles à identifier, sans compter les problèmes techniques: micros ou haut-parleurs en panne, etc. Un certain sentiment d'ennui s'empare de la salle lorsque, tout à coup, la musique de M. Frize prend une certaine dimension, commence à s'affirmer par des croisements rythmiques et des effets sonores intéressants. L'auditoire se réveille et réalise qu'il participe à une exécution intéressante et stimulante, laquelle vaut des douzaines de concerts où l'on s'ennuie ferme.

Nicolas Frize aura eu le mérite de provoquer et de mettre au défi la routine qui afflige tant de concerts.

musique

a montré un enthousiasme et une présence souvent absentes du reste du programme. Les variations de Tchaikovsky, une œuvre nouvelle au répertoire de l'OSM, semble-t-il, ont été dirigées de mémoire par Hétu avec des résultats variables, l'imprécision et le flou de certaines attaques montrant que l'œuvre aurait bénéficié d'une préparation encore plus poussée.

Chantal Juliette, violoniste; Henri Brassard, pianiste. Récital dans la série du Ladies' Morning Musical Club. Programme: Sonate en sol mineur, «Le Trille du diable» (Tartini), Sonate en la majeur, op. 13 (Fauré), Sonate de la majeure, «Kreutzer», op. 47 (Beethoven), Fantaisie sur «Carmen» (Bizet-Sarasate). Au théâtre Maisonneuve, dimanche après-midi.

C'était en quelque sorte le récital de rentrée de cette talentueuse jeune violoniste que l'on n'avait pas entendue ici depuis une ou deux saisons. Pendant ce temps, elle a poursuivi avec ardeur ses études avec des maîtres renommés, dont Joseph Gingold. Aussi a-t-on remarqué sur le plan technique et beaucoup plus dégagé au plan de l'expression. Le programme qu'elle présentait avec son nouveau partenaire n'était certes pas de tout repos mais les deux jeunes artistes n'ont à aucun moment failli à la tâche. L'exécution s'est constamment maintenue à un niveau élevé, atteignant même des sommets, notamment dans les sonates de Fauré et de Beethoven.

Ce qui frappe chez Chantal Juliette, outre sa maîtrise de l'archet et sa parfaite synchronisation avec la main gauche, c'est cette musicalité toute naturelle, sans la moindre affectation, que l'on retrouve dans chaque phrase, chaque trait.

Le prix Louis-Delluc à «Une étrange affaire»

PARIS (AFP) — Le prix Louis-Delluc 1981 a été attribué hier à *Une étrange affaire*, de Pierre Granier-Deferre.

Ce film, qui doit sortir le 23 décembre, est une adaptation d'un roman de Jean-Marc Roberts, prix Renaudot 1979. Il raconte comment un cadre moyen, fasciné par son nouveau patron, abandonne sa famille et sa femme pour ne plus se consacrer qu'à son travail et à son supérieur.

Le film est interprété par Michel Piccoli, Gérard Lanvin et Nathalie Baye.

Une étrange affaire est le 16e film de Pierre Granier-Deferre à qui l'on doit notamment *La Horse*, *Le Chat*, *La Veuve Couderc*, *Le Train*, *La Race des seigneurs*, *Adieu poulet*.

Pierre Granier-Deferre tourne actuellement *L'Étoile du Nord* avec notamment Simone Signoret.

Le prix Louis-Delluc, que l'on appelle souvent le «Goncourt du cinéma», a été fondé en 1937 et son jury est composé d'historiens et de critiques de cinéma.

René Lévesque, nos poètes et Les Deux pigeons de La Fontaine

par Jean Basile

Démisionnera-t-il? Ne démissionnera-t-il pas? La question est, bien sûr, dans toutes les bouches et avec raison tant le visage paternel de René Lévesque est indissociable du Parti québécois. Comme il se doit, la télévision s'est saisie de cet événement dramatique et il ne se passe guère d'émission de nouvelles où l'on n'ajoute pas une petite réplique à ce théâtre. On invite Pierre Bourgault. On fouille dans les archives pour s'apercevoir que Lévesque lui-même, autrefois, préconisait l'accession à l'indépendance par le simple jeu des sièges en Chambre.

Le Point de mardi (Radio-Canada, 21 h 30) y allait de son analyse en posant, du moins, ce qui paraît être la vraie question: y a-t-il entre le Parti québécois et la formation parlementaire de ce parti une césure profonde qui apparaît ou disparaît selon l'esprit des temps? Gérard Godin, Louise Beaudoin et André Boullerie entourent donc Jean-François Lépine et ils étaient, selon son expression plus ou moins heureuse, «La belle, la brute et le truand».

Malgré la présence ultérieure de Gil Courtemanche et de son analyste, malgré l'excellente réaction qui met *Le Point* à l'heure de la nouvelle importante, on regrette un peu que tout cela ait été si court.

En réalité, si on suit avec un peu d'attention la nouvelle à la télévision, on se rend compte à quel point notre situation socio-politique est confuse. Ici, les problèmes du PQ, là les démarches de Jean Chrétien à Londres. Tout le monde s'attaque. Tout le monde s'enferme dans ses propres contradictions.

Mais cette confusion n'est pas nouvelle au Québec et ceux qui ont le mieux cerné les contradictions de l'âme mystérieuse d'un pays sont, en fin de compte, les poètes. Leurs mots sont plus révélateurs que toutes les analyses sociologiques. À tout le moins, leur langue et leur chemine-

ment intellectuel dépassent l'insulte quotidienne.

L'occasion était donc belle de redécouvrir, une fois de plus, la vivacité de la poésie québécoise, en regardant le film réalisé par Jean-Claude Labrecque au sujet du voyage à La Rochelle de sept d'entre eux, et que Radio-Québec présentait (mercredi à 21 h) dans le cadre de ses programmes spéciaux du mercredi. L'émission était d'ailleurs des plus simples. Une courte introduction et la mise en situation de cette ville charmante et touristique aujourd'hui mais qui fut, lors de la fondation des colonies d'Amérique, le lieu de bien des exaltations et de bien

pacité de l'homme à créer éternellement de nouveaux langages, c'est-à-dire une nouvelle façon de percevoir le monde.

Si Michèle Lalonde, avec sa technique parfaite, était de ces sept poètes, la plus politisée comme son *Speak White*, admirable, le prouve avec abondance, il serait faux toutefois de croire que la poésie québécoise est toujours une «poésie du pays», comme l'on dit. Sans doute, reste-t-elle souvent une méditation sur l'*homo quebecensis* ainsi que les textes de Michèle Garneau le montrent, non sans humour parfois. Elle est aussi une réflexion sur le monde de la Nature, une nature que domine le Nord et ses mythologies messianiques (Apollon n'est-il pas descendu du nord pour civiliser l'homme?). Aussi curieux que cela puisse paraître, il y a du Wagner dans la poésie québécoise. C'est peut-être cela que craint l'aile fédérale de nos hommes politiques.

Et à cette poésie grandiose s'oppose la plainte humiliée et noire d'un Gilbert Langevin, qui dit et chante la pauvreté de l'homme sans nom dans un pays sans nom.

Une soirée pleine de signes. La veille (TVQ, à 22 h), on pouvait voir une émission sur Jean de La Fontaine, d'après le livre de Jean Orioux. Est-ce un signe de vieillissement, mais je tiens La Fontaine pour le plus grand des poètes français et sa fable des *Deux pigeons*, que je récite volontiers à tous mes amis, est le chef-d'œuvre absolu d'une œuvre où il n'y a que des chefs-d'œuvre.

Mais à l'inverse de nos chants, la poésie de La Fontaine avait sa source dans un pays au faite de sa puissance. Dès lors, elle pouvait être détachée. Le rapport entre ces deux styles et ces deux états d'un pays, bouillonnant d'un côté, distancé de l'autre, est un phénomène fascinant à contempler.

télévision

des pleurs. N'est-ce pas de La Rochelle, si mes souvenirs sont bons, que Manon Lescaut et Des Grieux quittèrent le sol natal?

Puis le réalisateur a choisi de laisser parler les poètes, tous aguerris à ce genre d'exercice public, tous à leur niveau représentatif d'un courant. Le trait de génie fut la présence du violoniste Dominique Tremblay qui lia la sauce, si j'ose dire. Austère? Cette émission ne le fut qu'à peine et aux seuls moments où le texte lui-même devenait, ce qui est son droit, un peu plus difficile, un peu plus abstrait. Les proses de Paul Chamberland peut-être et les méditations mystiques et cosmologiques d'Yves Gabriel Brunet.

Au fond, il suffit d'un visage photographié dans la pénombre et d'une petite musique pour créer ce lien dramatique indispensable entre le diseur et le public. Gaston Miron, avec ses petites gígues quasi immobiles et son harmonica, est de ceux-là qui savent, avec un minimum de moyens, créer l'attention et le retenir. Et jamais plus que dans cette soirée, les liens me paraissent évidents entre le barde de *Batêche* et le chamane qu'est Raoul Duguay avec son chant qui, en lui-même, est une exploration de l'incroyable ca-

LE NOUVEAU BERGMAN
DE LA VIE DES MARIONNETTES
Lun. à Ven. 7:30 - 9:30 Sam. et Dim. 1:30 - 3:30
5:30 - 7:30
le DAUPHIN 1
BAUMEN PRES D'IREVELY 731-6060

LE THÉÂTRE NATIONAL POUR ENFANTS LES PISSENLITS
présente en collaboration avec le Théâtre Français du CNA

BONJOUR, MONSIEUR DE LA FONTAINE
Texte: Guy Migneault
DU 19 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER (relâche: du 21 au 25 décembre)
BILLETTS EN VENTE MAINTENANT

tnm théâtre du nouveau monde
Un reel ben beau, ben triste

BEAU PERE
Richard Gwyn
12.15, 2.35, 4.55, 7.15 & 9.35
PLACE VILLE-MARIE
CINÉMA 1 866-2644

LA BOÎTE À ÉCHOS

Un jeune auteur, Paul Doucet, issu des cours d'écriture dramatique de l'École nationale de théâtre, a tenté de circonscrire ce ghetto, ce théâtre d'illusions et de narcissisme qu'est la discothèque. Sa pièce en deux actes, *Urgence du moment*, est à l'affiche jusqu'au 23 décembre, à la salle La Polonoise, rue Prince-Arthur.

Ce premier spectacle des Productions Vertiges regroupe huit jeunes comédiens: Jacques Cousineau, Virginia Kerr, Isabelle Larrière, Sylvie Legault, Lucie Lemay, Denis Lévesque, Daniel Rochette et Jean Rossignol. Ils sont accompagnés par les quatre musiciens du groupe US-scène, qui exécutent une musique originale d'Alain Dery. La mise en scène est de Sylvie Legault, assistée de Michel Jutras.

LE PRINCE
Richard Gwyn
12.15, 2.35, 4.55, 7.15 & 9.35
PLACE VILLE-MARIE
CINÉMA 1 866-2644

Bachelor
avec Pauline Martin
TRITORIUM
5 soirs seulement
8-9-10-11-12 Déc.
à 20h.30

GARDE A VUE
LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT
AUSI! Prix spécial du Jury «ZEA»
SUIVI: COURT BERRI 2
Tous les jours: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

Cinéplex 9 cinémas
2001 UNIVERSITÉ
849-4518
MONTY PYTHON'S: LIFE OF BRIAN
OSCAR DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1981
MARSHA MASON KRISTY MASONICH
Only When I Laugh
GRAND PRIX INTERNATIONAL DU JURY - BIARRITZ, FRANCE
4e SEMAINE

NOT A LOVE STORY
a film about
PORNOGRAPHY
National Film Board of Canada
Office national du film du Canada
DERNIÈRE REPRÉSENTATION SAMEDI À 11:40

BABYLON
JIM MONRO FESTIVAL OF FESTIVALS
12:50 - 2:40 - 4:30 - 6:20 - 8:10 - 10:00
DERNIÈRE REPRÉSENTATION SAMEDI À 11:45

LE FILM QUI FAIT SALLE COMBLE À PARIS DEPUIS 8 SEMAINES... MAINTENANT EN NOMINATION POUR UN OSCAR!
Philippe Noiret, Charles Vanel, admirables
«Admirable de bout en bout» — Europe 1
«Un grand cinéaste, un grand film» — L'Humanité
«Un très beau film» — Le Quotidien
«Il y a peu de films qu'on a envie de revoir. De Trois Frères on ne se laisserait pas» — La Croix
«Vanel est superbe» — Le Matin
«Un chef-d'oeuvre» — La Vie Ouvrière
«Un très grand film d'une profonde humanité et certaines scènes demeurent inoubliables. Un chef d'oeuvre» — France Inter
«Un vrai chef-d'oeuvre. Une maîtrise cinématographique exceptionnelle magnifie cette oeuvre qu'il faut voir absolument» — Le Figaro
«Émouvant» — V.S.D.
«Un grand film—tourné avec un sens de la beauté, de la noblesse, de la grandeur des sentiments tous ses interprètes sont excellents» — France Soir
«Trois Frères—œuvre universelle, demeure un des plus beaux films de Rosi, d'une intensité d'une gravité, d'une noblesse, d'une sensibilité, d'une sensualité, d'une simplicité, même absolument bouversantes» — Pariscope
«NOBLE MAGNIFIQUE» — Le Monde
EN NOMINATION POUR UN OSCAR
... MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1981
ÉLYSÉE 1
SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.05, 7.15, 9.25, SEM. 7.15, 9.25

Rosaire Paiement joue maintenant au hockey en Floride

par Guy Robillard
de la Presse Canadienne

Rosaire Paiement n'avait que 32 ans quand il a abandonné le hockey en 1978. Il venait d'être atteint dangereusement à l'oeil une deuxième fois dans sa carrière, par le coude ou le poing de Dave Semenko, il ne l'a jamais su, et il a préféré prendre sa retraite avant d'y laisser sa vue.

Malheureusement pour lui, il a été atteint accidentellement une troisième fois, par un bâton, dans une ligue amicale et sans contact qu'il a contribué à mettre sur pied à Fort Lauderdale. Il a alors perdu l'usage d'un oeil, ce qui ne l'empêche pas de continuer à pratiquer son sport préféré dans la Ligue de hockey du sud de la Floride.

Le hockey, n'est évidemment pas un sport majeur en Floride et l'arène de Fort Lauderdale, où évoluent les équipes du circuit créé par Paiement, est le seul à quatre heures à la ronde. Les joueurs sont dans une proportion à peu près égale de Canadiens et des Américains du nord, dont certains ont déjà évolué dans la Ligue internationale. Ces hockeyeurs déboursent \$250 par année pour disputer un match par semaine, et les équipes sont changées chaque année à cause du roulement de personnel.

Rosaire Paiement ne sera jamais élu au Temple de la Renommée du hockey. Il n'a jamais été une grande vedette mais a toujours représenté ce que l'ancien instructeur du Canadien, Claude Ruel, appelait un joueur honnête, un travailleur acharné. Frère aîné de Wilfrid Paiement, des Maple Leafs de Toronto, ce joueur tant désiré par le Canadien, et membre d'une famille de 16 enfants, Rosaire Paiement a traîné sa bosse dans plusieurs villes nord-américaines, après avoir d'abord appartenu aux Bruins de Boston, en provenance de Niagara Falls.

Bonhomme articulé, il a été un des premiers en 1966 à vouloir recourir aux services d'Alan Eagleson avec le résultat qu'il a pris le chemin de Jersey dans la Ligue Eastern, où il a réussi 61 buts, ce qui lui a valu de se

retrouver à Philadelphie la saison suivante. De 1967 à 1970, il s'est promené de Philadelphie à Québec, avant de devenir le deuxième choix des Canucks de Vancouver, derrière Gary Doak, au repêchage d'expansion. C'est avec cette équipe qu'il a été touché une première fois à l'oeil, par une rondelle lancée par son propre coéquipier, Dennis Kearns.

À sa première saison à Vancouver, Paiement a réussi 34 buts, mais les Canucks ne voulaient lui consentir qu'une augmentation de \$3000, portant son salaire à \$21 000. Le Franco-Ontarien d'Earlton (son père est originaire de Saint-Sauveur, au Québec) a encore refusé de se laisser exploiter et a porté sa cause en arbitrage pour se voir accorder un salaire de \$28 000.

«Pour les besoins de la cause, je me suis comparé à Phil Esposito, puisque seulement trois de mes buts avaient été réussis sur des jeux de puissance, et proportionnellement au nombre total de buts réussis par mon équipe, j'avais été aussi important que lui. Mais bien sûr, je n'ai jamais osé me comparer à Esposito comme tel».

Déçu du peu de reconnaissance des Canucks, Paiement n'a pas hésité la saison suivante à sauter sur l'offre de \$70 000 que lui ont faite les Cougars de Chicago, de l'Association mondiale.

Il a obtenu 89 buts et 127 assistances en trois ans à Chicago avant de compléter sa carrière à Indianapolis. Il détient le record de 483 matches consécutifs disputés dans l'AMH.

Aujourd'hui, même s'il est fort heureux en Floride où il vient d'accueillir l'équipe de hockey des Médias du Québec, il ne cache pas qu'il s'ennuie du hockey.

«J'ai passé beaucoup de temps à enseigner le hockey aux jeunes et je pense que j'en connais suffisamment pour devenir instructeurs», dit-il.

Entretiens, il s'occupe de son motel et de son bar, le Penalty Box Lounge, un nom bien choisi pour ce fils d'homme fort, qui a détenu le record de 112 minutes de punitions en une saison pour un ailier droit.

À Winnipeg Savard vole la vedette au Canadien

Habitué à un accueil de choix, voire en tuxedo, chaque fois qu'il visite Winnipeg, le Canadien se fait cette fois voler la vedette par Serge Savard, dont la venue imminente avec les Jets a fait la manchette des journaux locaux et rejeté dans l'ombre la visite de ses anciens coéquipiers.

Fait cocasse, Savard devait arriver à Winnipeg hier et une chambre lui avait été réservée au même hôtel où loge le

Canadien comme ce fut le cas lors du passage d'Yvon Lambert à Buffalo.

Savard n'arrivera finalement à Winnipeg qu'après le match de ce soir et quant aux soirées-tuxedo, on les réserve maintenant aux Maple Leafs de Toronto, une équipe qui évolue dans la même division que les Jets.

Interrogé hier sur son éventuel passage chez les Nordiques l'an prochain, Savard a répondu qu'il s'agissait de pure spéculation.

«J'ai l'intention d'exiger une clause de non-échange dans mon contrat et l'on ne fait pas 500 milles pour être déplacé à nouveau la saison suivante, a-t-il expliqué. Mais on ne sait jamais, Ferguson peut disparaître de la carte, et c'est pourquoi je compte sur une clause de non-échange sans ma permission. C'est une clause que l'on n'accorde pas souvent, mais dans un cas comme le mien, je pense pouvoir l'obtenir.»

Savard a aussi confirmé

qu'il continuerait d'apporter sa collaboration à un poste de radio montréalais.

Quant aux joueurs des Jets de Winnipeg, Lucien Deblois s'est fait leur interprète pour dire que Savard sera bien accepté et que les jeunes défenseurs surtout sont bien enthousiasmés par sa venue.

Deblois lui-même se dit heureux à Winnipeg et croit que Savard se plaira dans cette ville où il vient de s'acheter une maison «en dépit, dit-il, des rumeurs qui circu-

lent depuis mon arrivée dans la ligue à savoir que je vais passer au Canadien.»

Les joueurs du Canadien, justement, ont eu droit à un nouveau sermon de Berry avant de sauter dans l'avion qui les conduisait du Minnesota à la capitale du Manitoba.

Et il appert que leur instructeur, qui avait surveillé le couvre-feu pour la première fois de la saison, les aurait prévenus qu'il n'utiliserait que les hockeyeurs sérieux...

Les proches d'Ali sont inquiets

NASSAU (AFP) — L'inquiétude règne dans le clan de Mohamed Ali, avant le combat que l'ancien champion du monde des «lourds» livrera ce soir à Nassau, au Canadien Trevor Berbick.

La mère de Mohamed Ali, Mme Odessa Clay, sera à Nassau mais elle a laissé entendre qu'elle n'assistera probablement pas au combat. «Ce match ne rime absolument à rien», a déclaré Mme Clay. «Agé bientôt de 40 ans, mon fils commet une grave erreur en remontrant sur le ring. Je crains beaucoup pour lui, pour sa santé et pour son avenir. Il est trop vieux pour continuer à boxer. L'anxiété que je ressens est partagée par toute notre famille».

Rahman Ali, 38 ans, le frère du triple champion du monde

des «lourds», lui-même ancien boxeur, est encore plus catégorique que sa mère. «Je prie Dieu tous les jours pour que mon frère sorte intactement et physiquement intact de ce combat», a confié Rahman Ali. «La boxe de compétition est un sport trop cruel et trop brutal pour être encore pratiqué par un homme de 40 ans. Après tout, Mohamed n'est pas un superman. Sa chair, son coeur et son sang sont dans une certaine mesure semblables à ceux de tout autre être humain».

Même «son de cloche» chez Veronica Ali, l'épouse du boxeur et chez Angelo Dundee, son manager. «J'ai peur pour mon mari. Il n'aurait jamais dû accepter ce combat», a avoué Mme Ali.

«J'ai prévenu Ali qu'il s'ex-

posait à un grave danger en affrontant un homme qui est de 12 ans son cadet», a indiqué Angelo Dundee. «Que diable, il n'est plus et ne sera jamais plus le Cassius Clay qui avait mis Sonny Liston k.o. en 1964.»

Le pessimisme engendré par tous les proches de Mohamed Ali ne trouble nullement celui-ci. «J'ai peut-être 40 ans, mais je possède la santé et le corps d'un jeune homme de 25 ans», fait remarquer Ali. «Je suis certain de battre Trevor Berbick avant la limite des dix reprises et réaliser ainsi une meilleure performance que Larry Holmes (le Canadien a tenu 15 reprises devant Holmes)».

A supposer que Ali triomphe de Berbick — ce qui est loin d'être acquis, — il est

douteux qu'il gagne avant la limite. Car, outre le double handicap de son âge et de son manque de ring (il livrera seulement son deuxième combat depuis septembre 1978), la dernière victoire par k.o. d'Ali remonte à mai 1976, face au modeste Britannique Richard Dunn.

Ali, dont le palmarès est de 56 victoires, 4 défaites, touchera une bourse de un million de dollars.

Quant à Trevor Berbick (19 victoires, 2 défaites, un nul), un redoutable «battant» et frappeur de 28 ans, il est excessivement confiant en ses moyens.

«Ali n'a aucune chance. Il a été certainement un des plus grands boxeurs de tous les temps, mais c'est un homme fini», a déclaré Berbick. «J'ai-

merais retrouver Larry Holmes pour le titre mondial. Pour ce faire, Ali ne représente pour moi qu'un petit écueil que je me ferai fort d'écarteler».

Pour ce match, Berbick touchera la plus grosse bourse de sa carrière: 350 000 dollars.

Alli se présentera à 107 kg (236 livres et quart), soit au plus lourd poids de toute sa carrière.

Au cours des opérations de pesée, effectuées hier, Berbick a pour sa part accusé son poids de grande forme, 98,750 kg (218 livres). Ce poids est exactement celui qu'il pesait lors de son match contre Larry Holmes.

Le boxeur canadien, rendra donc quelque 8,250 kg (18 livres et quart) et son adversaire.

Les Nordiques rappellent Malarchuk et McRae

Bergeron accorde un repos à Bouchard

par André Bellemare

QUÉBEC (PC) — Le gardien Daniel Bouchard est descendu au plus creux de la vague après le match de mardi dernier que les Nordiques ont perdu 7-4 au profit des Flames de Calgary. Ridiculisé et hué par une foule de partisans déçus de son piètre rendement, lui qui jadis était adulé par ces mêmes supporters, il a accepté courageusement le blâme de la défaite et cherché à comprendre les réactions des partisans.

À la même occasion, Daniel Bouchard a indiqué être très fatigué mentalement, après le lourd calendrier qu'il venait de subir depuis le début de novembre, et il lui avait un message à ses patrons de lui accorder un peu de répit.

La direction a réagi rapidement et dès hier, l'instructeur Michel Bergeron a fait part de la décision des Nordiques de rappeler le gardien Clint Malarchuk, et d'accorder un repos à son gardien numéro un.

Les Nordiques ont aussi lancé un SOS au robuste ailier Basil McRae pour tâcher de donner plus de muscle à l'attaque.

C'est ainsi que Michel Plasse reviendra devant les

butts des Nordiques demain soir contre les Blues de Saint-Louis au Colisée et que Malarchuk subira son baptême du hockey majeur le lendemain soir à Buffalo.

Il s'agira d'un premier départ pour Plasse deus le 14 novembre où il a affronté les North Stars du Minnesota à Bloomington dans un match qui s'est terminé 5 à 5... après que les Québécois eurent pris une avance de 5-0.

Quant à Malarchuk, âgé de 20 ans, il a participé au camp d'entraînement des Nordiques cet automne. Il a évolué dans la plupart des matches de l'Express depuis le début de la saison, conservant une moyenne supérieure à quatre buts par rencontre. Mais il a dû faire face à 40 ou 50 tirs dans la grande majorité de ces parties.

Le pilote de l'Express, Jacques Demers, le considère comme l'un des meilleurs gardiens de la ligue Américaine et Malarchuk jouit également d'une grande estime de la part de l'état-major des Nordiques qui a hâte de voir comment il se tirera d'affaires dans le circuit Ziegler.

À l'issue du match de mardi, Bergeron faisait aussi la grimace parce que ses joueurs avaient mis des gants

blancs pour affronter Calgary. Personne ne frappait l'adversaire, aucun n'osait se frotter aux gros joueurs d'Al McNeil avec le résultat que l'on connaît.

Dans le but de secouer un peu ce groupe d'athlètes trop «polis» à son goût, la direction s'est tournée vers un joueur de son club-école qui affectionne le jeu rude et qui ne se gêne pas pour freiner l'adversaire avec ses muscles: Basil McRae, un gradué des Knights de London de la Ligue Junior de l'Ontario.

McRae a déjà mérité 98 minutes de pénalités dans la Ligue Américaine en 26 parties. Il est le deuxième mauvais garnement de l'Express derrière Sylvain Côté.

Le rappel d'un athlète de la trempe de McRae donne ainsi suite aux propos amers de Bergeron contre la mollesse ou la trop grande complaisance de certains des réguliers des Nordiques depuis quelque temps.

L'instructeur avait sérieusement brandi la menace d'expédier quelques jeunes de l'équipe à Fredericton, question de les faire réfléchir et d'acquiescer un peu plus de maturité.

Les noms des défenseurs Pierre Lacroix et Dave Pi-

chette revenaient constamment quand on parlait de séjour dans les Maritimes. Ces deux arrières-gardes ont

connu des moments affreux à la ligne bleue ces derniers temps et Bergeron semblait à bout de patience.



Les Ontariens Lorri Baier, 17 ans, et Lloyd Eisler, 18 ans, ont mérité la médaille de bronze à la compétition de patinage artistique de Moscou remportée hier par les Soviétiques Oleg Makarov et Larisa Selezneva. (Photolaser AP)

Coupe Davis: McEnroe face à Vilas en match d'ouverture

CINCINNATI (AFP) — Une fois de plus, l'Américain John McEnroe va tenir un rôle décisif lors du premier match de la finale de la Coupe Davis 1981 de tennis que les États-Unis disputent face à l'Argentine, dès ce soir jusqu'à dimanche, à Cincinnati.

Le maire de la «Queen City», M. David Mann, tira son nom en premier de l'urne

avant de sortir celui de l'Argentin Guillermo Vilas, le deuxième match de la première journée opposant donc Roscoe Tanner — finalement préféré à Eliot Teltscher — à Jose Luis Clerc.

Faussement détendu, comme à son habitude, McEnroe ne sourcilla pas. Non pas qu'il sous estime Vilas (légèrement enrhumé), mais pour

lui, «le tirage au sort n'a guère d'importance. Le principal est que nous jouions bien...»

Au vrai, l'Américain Arthur Ashe et l'Argentin Carlos Jonquet, les deux capitaines non-joueurs, partageaient cette impression. Ils avaient sacrifié à la traditionnelle cérémonie de présentation des équipes, tandis qu'une parade sympathique, avec fanfares et majorettes, défilait dans la rue malgré une température plutôt fraîche (-5 degrés C.)

«Je suis satisfait que les deux numéros un de chaque pays se rencontrent d'abord», affirmait Arthur Ashe, oubliait volontairement que Clerc, toujours numéro deux dans son pays, précède d'une place Vilas au classement mondial.

En fait, comme prévu, le duel entre McEnroe et Clerc, dimanche après-midi, sera sans doute décisif... Pour les Argentins. Même les Argentins n'imaginent pas vraiment que le tandem Vilas / Clerc puisse battre la veille, en double, la paire Fleming / McEnroe, classée numéro un mondial. Mais comme ils n'imaginent pas non plus que Roscoe Tanner s'impose face à Clerc, cet après-midi, ils misent tous leurs espoirs sur le dernier match qui mettra aux prises Tanner et Vilas.

Pour une fois, depuis bien longtemps, que quatre des onze meilleurs joueurs du monde se retrouvent face à face en finale d'une Coupe Davis, il est compréhensible que le Français Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis, ait lui aussi estimé qu'il s'agissait d'un bon tirage au sort.

La garantie, en quelque sorte, d'une rencontre équilibrée.

Ligue Nationale			
Mercredi			
Montréal 6, Minnesota 6			
Vancouver 4, Islanders NY 3			
Winnipeg 3, Toronto 3			
Edmonton 5, Los Angeles 5			
Boston 4, Rangers NY 4			
Hartford 5, St-Louis 1			
Buffalo 7, Colorado 1			
Philadelphie 4, Pittsburgh 1			
Chicago 7, Washington 3			
Hier			
St-Louis à Boston			
Minnesota à Detroit			
Ce soir			
Montréal à Winnipeg		Toronto à Washington	
Samedi			
Montréal à Toronto		St-Louis à Québec	
Colorado à Hartford		Buffalo à Detroit	
Islanders NY à Calgary		Rangers NY à Philadelphie	
Washington à Pittsburgh		Chicago au Minnesota	
Vancouver à Los Angeles			
Les meneurs			
(Parties d'hier non comprises)			
	b	a	pts
Gretzky, Edm.	24	32	43
P. Stastny, Qué.	18	32	50
Taylor, LA	17	33	50
Dionne, LA	23	26	49
Smith, Min	19	29	48
Savard, Chi	13	32	45
Bossy, Isl	20	23	43
Ciccarelli, Min	25	16	41
Maruk, Was	22	19	41
M. Stastny, Qué.	18	22	40
Anderson, Edm.	14	26	40
Ligue Majeure du Québec			
Mercredi			
Hull 7, Québec 4			
Laval 10, Sherbrooke 4			
Ce soir			
Montréal à Granby		T.-Rivières à Québec	
Chicoutimi à Shawinigan		Hull à Sherbrooke	
Dimanche			
Granby à Chicoutimi		Hull à Montréal	
Shawinigan à Sherbrooke		Laval à T.-Rivières	
Ligue Collégiale AAA			
Ce soir			
St-Jérôme à Thetford Mines		St-Laurent à Limoulo	
Dawson à St-Georges			
Dimanche			
Thetford Mines à Dawson		Limoulo à St-Jérôme	
St-Georges à St-Laurent			

Bowlen attend le départ de Vince

TORONTO (PC) — L'homme d'affaires d'Edmonton, Pat Bowlen, qui a l'option d'acheter 51 pour cent des parts des Alouettes de Nelson Skalbania, a déclaré qu'il ne peut se permettre d'acheter l'équipe s'il doit payer un salaire annuel de \$450,000 à Vince Ferragamo.

«J'aimerais clarifier cette situation avant d'acheter l'équipe, a-t-il indiqué. Il est absolument impossible pour une équipe canadienne de payer un joueur \$450,000 par année. Il ne faut pas être un génie pour réaliser que pareil salaire est trop élevé et je doute sincèrement que j'exercerai mon option si cette question n'est pas réglée».

Bowlen a cependant ajouté que Skalbania lui avait promis de «nettoyer le navire» avant de lui confier.

«Je suis satisfait de voir que Skalbania veut régler cette affaire dans l'ordre, a dit Bowlen. Ferragamo a raison quand il dit qu'il est sous contrat avec l'équipe et qu'il veut revenir, mais il doit y avoir un moyen de discuter d'un ajustement de salaire.

«C'est un problème d'ordre économique, je n'ai rien contre Ferragamo personnellement. Peut-être la Ligue nationale peut-elle lui consentir un tel salaire, mais pas les Alouettes».

Irene Epple prend position

PILA (Reuter) — L'Allemande de l'Ouest Irene Epple (24 ans, qui avait déjà triomphé la semaine dernière à Val d'Isère, a remporté hier le sélectif slalom géant de Pila (Italie) devançant de 27 centièmes la double championne olympique Hanni Wenzel et de 65 centièmes la meilleure spécialiste de l'hiver dernier, l'Américaine Tamara McKinney.

La Canadienne Didi Haight a pour sa part démontré de belles possibilités. La skieuse de 2 ans, de Fruitvale, Colombie-Britannique, a en effet terminé 23e malgré un dossier élevé (54). Son résultat à Pila est d'ailleurs son meilleur en géant. L'an dernier, elle s'est classée 37e et 36e, avant de s'imposer en Coupe d'Europe.

Gerry Sorenson, 23 ans, de Kimberly, C.-B., ennuyée par un mal d'épaule, a terminé 40e.

Irene Epple, qui est également une excellente spécialiste de descente, a réussi ainsi pour la première fois de sa carrière à gagner deux slaloms géants consécutifs.

«On ne pourra plus me faire le reproche de manquer de constance» dit-elle en riant à l'arrivée. Cette victoire est très importante pour moi dans la mesure où les conditions de course étaient très difficiles. Je ne suis pas peu fière de précéder les meilleures spécialistes de ces dernières années».

Vice-championne olympique en slalom géant à Lake Placid, Irene paraît enfin en mesure de jouer un des premiers rôles en Coupe du monde. Pour le moment, elle rêve seulement de sa première victoire en descente qui lui a échappé, à plusieurs reprises pour quelques centièmes.

«Il faut attendre les prochaines courses, notamment les slaloms de Piancavallo pour voir si j'ai effectivement une chance de remporter la Coupe du monde. Je ne veux pas y penser, la saison ne fait que commencer.

Irene, qui marqua ses premiers points Coupe du monde en 1973, n'a jamais voulu accorder une importance démesurée à la compétition alpine. Elle manquait peut-être jusqu'à présent de toute l'agressivité nécessaire pour fêter les plus grands succès.

Certains membres de son entourage croient savoir qu'elle a prévu de mettre un terme à sa carrière de skieuse à la fin de cette saison pour commencer des études supérieures.

Son exemple n'est pas sans rappeler celui de sa compatriote Rosi Mittermaier qui mit près de dix ans avant «d'éclater» aux Jeux olympiques d'Innsbruck en 1976.

13 pays représentés à la Coupe Canada de judo à Québec

QUÉBEC (PC) — Un grand total de 158 athlètes, dont 64 femmes, venant de 13 pays participent en fin de semaine aux compétitions de la troisième Coupe Canada internationale de judo au Pavillon d'éducation physique et des sports de l'Université Laval.

Le Canada, pour sa part, sera représenté par une importante délégation de 56 participants dont les médaillés de bronze de 1981 Kevin Doherty, catégorie 78 kg, et Phil Takahashi, catégorie 60 kg, aux championnats du monde, à Paris.

Les pays qui ont confirmé leur présence sont l'Argentine, l'Australie, les Barbades, la Belgique, le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, Porto-Rico, le Portugal, la République fédérale allemande et le Venezuela.

Les organisateurs de la manifestation de judo sont très heureux de souligner notamment la grande qualité des at-

hlètes féminins. C'est ainsi que Jocelyne Triadou, de France, une des meilleures judokas au monde, viendra donner une démonstration de son savoir-faire.

Jocelyne a détenu le championnat d'Europe à trois reprises, en 1979, 1980 et 1981 et elle a remporté les honneurs du championnat mondial en 1981.

Elle aura cependant fort à faire devant une autre concurrente hautement cotée en la personne de la Belge Ingrid Berghmans qui fut championne mondiale toute catégorie en 1980 et médaillée de bronze dans la catégorie 72 kg.

Le Québec, plus particulièrement, sera représenté par les Louis Jani, Jacques Tremblay, Richard Boudreault, Denise Thivierge et Michèle Leclerc.

Les compétitions se dérouleront samedi de 10 heures à 22 heures et dimanche de 10 heures à 15 heures.

LIGUE NATIONALE							
Conférence Prince de Galles							
Section Adams							
	p	g	p	n	bp	bc	pts
BUFFALO	28	15	6	7	109	84	37
BOSTON	27	16	7	4	109	85	36
QUÉBEC	31	15	12	4	141	134	34
MONTRÉAL	27	12	7	8	129	81	32
HARTFORD	27	7	12	8	92	107	22
Section Patrick							
PHILADELPHIE	28	17	10	1	109	105	35
ISLANDERS NY	27	15	8	4	113	97	34
PITTSBURGH	28	13	11	4	103	103	30
RANGERS NY	28	10	15	3	93	115	23
WASHINGTON	27	8	17	2	101	113	18
Conférence Campbell							
Section Norris							
MINNESOTA	27	12	6	9	120	89	33
CHICAGO	27	11	8	8	127	115	30
WINNIPEG	28	11	15	5	109	127	27
ST-LOUIS	29	10	15	4	102	124	24
TORONTO	27	7	13	7	117	122	21
DETROIT	28	8	15	5	104	126	21
Section Smythe							
EDMONTON	31	18	7	6	175	116	42
VANCOUVER	29	13	11	5	109	98	31
CALGARY	29	9	14	6	111	134	24
LOS ANGELES	27	10	16	1	111	136	21
COLORADO	28	4	19	5	69	142	13
LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC							
	p	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	30	23	6	1	165	107	47
SHAWINIGAN	30	20	10	0	176	114	40
SHERBROOKE	29	18	10	1	165	130	37
MONTRÉAL	30	18	12	0	137	109	36
T.-RIVIÈRES	29	18	11	0	181	127	36
CHICOUTIMI	29	14	14	1	134	138	29
LAVAL	30	12	18	0	130	168	24
GRANBY	30	4	25	1	113	209	9
QUÉBEC	29	4	25	0	85	184	8
LIGUE COLLÉGIALE AAA							
	p	g	p	n	bp	bc	pts
THETFORD	21	14	4	3	151	95	31
ST-GEORGES	22	13	7	2	139	103	28
ST-LAURENT	20	12	6	2	123	83	26
ST-JÉRÔME	22	9	10	3	96	87	21
LIMOULO	21	6	13	2	100	155	14
DAWSON	22	3	17	2	81	169	8